DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LES SIRÈNES D'APRÈS LES HISTORIENS ET LES VOYAGEURS.

Si l'on interroge les historiens et les voyageurs sur les Sirènes, on se trouve en présence de deux ordres de témoignages. Les uns se bornent à constater l'existence de monstres marins ou de poissons semblables à l'homme (1) ; les autres attestent l'apparition de Sirènes ou de Tritons proprement dits. Des deux côtés abondent les exagérations naïves ; mais chez les premiers l'instinct historique a prévalu, chez les seconds c'est le goût du merveilleux qui l'emporte. Nous donnerons la première place dans notre examen aux récits destinés à prouver l'existence de poissons semblables à l'homme; nous viendrons ensuite aux récits demi-merveilleux où figurent des Tritons et des Sirènes.

Les phoques (voyez pl. IX, fig. 88), observés par des voyageurs crédules dont des naturalistes plus crédules encore exagéraient les récits, peuvent être regardés comme les pères de toute une famille d'animaux fantastiques qui ont fort occupé les chroniqueurs du moyen âge. Les *moines de mer*, les *évêques de mer* dont ils nous parlent si souvent, ne sont autres que des phoques. Albert le Grand décrit le moine de mer comme un poisson « ayant la peau du crâne blanche, et tout autour de cette peau un cercle noir comme les cheveux d'un moine récemment rasé (2). » Rondelet (3) le décrit à son tour. « A propos des monstres marins, dit-il, nous parlerons de celui que dans notre siècle on a pris dans la Norwége par une mer très orageuse. Tous ceux qui l'ont vu lui ont aussitôt donné le nom de *moine* : il paraissait avoir la figure humaine, mais rustique et campagnarde, la tête rasée et petite ; ses épaules étaient couvertes comme d'un capuchon de moine. Il avait deux longues nageoires en guise de bras. La partie inférieure se terminait en une queue large ; la partie moyenne était beaucoup plus large et avait la forme d'une casaque militaire. » (Pl. VIII, fig. 74.)

« Voici, dit plus loin Rondelet, un monstre plus miraculeux que le précédent. Je l'ai reçu (le portrait du monstre) de Gisbert, médecin allemand, à qui on l'avait envoyé d'Amsterdam avec un écrit dans lequel on affirmait que ce monstre marin ayant l'extérieur d'un évêque avait été vu en Pologne en 1531 ; qu'on l'avait apporté devant le roi de Pologne, auquel il paraissait faire comprendre par certains signes qu'il désirait vivement retourner à la mer. On l'y conduisit, et aussitôt il s'y jeta. J'omets sciemment plusieurs circonstances qu'on m'a racontées au sujet de ce monstre, parce que je les crois fabuleuses, car telle est la vanité des hommes qu'à une chose assez miraculeuse par elle-même, ils ajoutent, ils ajoutent encore au delà de la vérité. Quant à moi, je donne ici le portrait du monstre tout comme je l'ai reçu (voy. la reproduction de cette image, pl. VIII, fig. 75). Quant à savoir s'il est vrai ou non, c'est ce que je ne puis ni contester, ni affirmer. »

Olaüs Magnus parle d'animaux marins à face humaine et à capuchon de moine qu'on trouve dans les mers de la Norwége. Aldrovande reproduit les récits de Rondelet (4). Bartholin, dans son *Histoire anatomique*, nous assure qu'un jésuite de retour des Indes y avait vu un homme marin coiffé d'une mitre d'évêque qu'on

---

(1) Plusieurs parlent aussi d'oiseaux ou de reptiles d'une espèce particulière, comme expliquant l'origine naturelle des Sirènes. Nous passerons en revue leurs différents témoignages dans le courant de cette deuxième partie.

(2) Alb. Magn., *De anim.*, lib. XXIV, 244 *a*, edit. Venet., 1495.

(3) Rondel., *De piscibus marinis*, 1554.

(4) Aldrov., *Monstrorum historia*. Bononiæ, 1642, p. 28.

retenait captif à terre, et qu'on finit par rendre à son élément. Le *Recueil de la diversité des habits* (1) nous donne l'image au *vray* d'un de ces étranges prélats (pl. VIII, fig. 77):

La mer poissons en abondance apporte,
Par dons divins que devons estimer.
Mais fort estrange est le moyne de mer,
Qui est ainsi que le pourtrait le porte.

Ce ne sont pas les seuls vers qu'ait inspirés le *moine de mer*. On l'a chanté même en latin. Les vers suivants accompagnent, comme les premiers, la figure d'un de ces poissons fantastiques :

« Fœcundum variis piscibus æquor
» Exultat, veluti floribus arva,
» Quos nobis varios gignit in usus,
» Optatosque dapes lautaque fercla.
» Hic miris etiam monstris figuris
» Enutrit, velut hæc pagina monstrat.
» An non, ut monachus, vertice raso,
» Hic piscis tibi stat, fertque cucullum ? »

L'évêque de mer (pl. VIII, fig. 78) a aussi trouvé son poëte :

La terre n'a evesques seulement
Qui sont par bulle en grand honneur et tiltre ;
L'evesque croist en mer semblablement,
Ne parlant point, combien qu'ils portent mitre.

G. Zahn, que nous citons plus loin, donne deux figures à peu près semblables (pl. VIII, fig. 79 et 80). Enfin Lycosthène a reproduit l'image d'un moine de mer trouvé, dit-il, dans la mer Baltique (pl. VIII, fig. 76).

Dans un ouvrage que nous aurons à citer fréquemment (2), il est question d'un phoque qui venait se reposer à terre et passait souvent cinq ou six semaines sous le divan des douaniers de Smyrne. Cet animal poussait des soupirs comme une personne qui souffre. Un autre phoque se montra dans le port de Constantinople et se signala par une singulière prouesse. Un bateau chargé de vin destiné à M. de Ferriol, ambassadeur de France, entrait dans le port. Le phoque s'élança sur ce bateau, saisit un matelot qui était alors assis sur un tonneau, et l'entraîna avec lui dans la mer.

Le phoque, ou le veau marin, a de tout temps d'ailleurs figuré parmi les curiosités qu'on exhibe dans les ménageries foraines. On lui a quelquefois donné le nom de *vieillard marin* (*senex maris*), parce que sa figure ressemble à celle d'un vieillard (voyez pl. IX, fig. 86, un dessin du *senex maris* emprunté à Ambrosinus). « Ce qui est sûr, dit Bartholin à propos des poissons à face humaine, c'est que dans l'Océan on trouve des poissons qui ressemblent aux animaux terrestres, le renard, le loup, le veau, le chien, le cheval, etc. Pourquoi refuserions-nous l'effigie humaine aux monstres marins ? Ne voyons-nous pas sur la terre les singes qui, privés de raison, n'en ont pas moins la forme extérieure de l'homme et ses gestes. Nous rangeons tous les monstres marins de cette espèce dans le genre phoque (3). »

« Il y a des poissons, écrivait Louis le Comte en 1701, dont le sang est chaud comme celui des hommes ; d'autres respirent l'air comme les animaux terrestres. On en voit qui volent comme les oiseaux, qui coassent au fond de l'eau comme les grenouilles, qui aboient comme les chiens. Quelques-uns ont la tête assez semblable à la nôtre ; on les nomme à Siam *poissons-femmes.* » On a vu de ces animaux étranges à la Guyane. Quandt raconte que près de Paramaribo, des Indiens firent la capture d'un jeune veau marin que la mère portait en quelque sorte dans ses bras, car on peut appeler ainsi les deux grandes nageoires des vaches marines. Ce qui est plus singulier, c'est que des découvertes de ce genre aient eu pour théâtre certaines régions de l'Europe méridionale. D'après le chroniqueur Lycosthène, on aurait trouvé à Rome, sur la rive du Tibre, le 3 no-

(1) *Omnium fere gentium nostræque ætatis nationum habitus et effigies.* (Antn. Beller, 1572.)

(2) *Telliamed*, ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer (par le consul de Maillet), 1755. La Haye.

(3) *Th. Bartholini historiarum anatomicarum rariorum centuria I et II.* Hagæ Comitum, 1654, cent. II, hist. XI, p. 162-166.

vembre 1523, un monstre marin du sexe féminin avec des mamelles et une tête velue ressemblant à celle du singe (1). Le même fait est affirmé par le polygraphe Schott, qui ajoute que le monstre avait une queue de poisson recourbée en forme de demi-lune (2). Rien n'est pourtant si merveilleux que l'histoire de la carpe à face humaine racontée par Aldrovande, et qu'il prétend avoir été pêchée en 1585 dans le domaine du comte Jules de Hardegg, près de la ville de Retz, en Autriche. Cette carpe, qu'on avait prise dans un filet, fut conservée pendant longtemps, et Aldrovande cite l'image du monstrueux animal à l'appui de son récit (3). (Pl. IX, fig. 83.)

Terminons ces citations relatives aux poissons à face humaine par la description du *Peche muger*, d'après le père Kircher : « Dans la mer des Indes orientales, dit Kircher, près des îles de Vissaga, nommées *îles des Peintres*, et qui sont sous la domination espagnole, on prend à certaines époques de l'année un poisson à face humaine, nommé pour cette raison *Peche muger* par les Espagnols, et *Duyon* par les indigènes. Il a la tête ronde, reposant immédiatement sur le tronc, sans cou. Les fibres extrêmes des oreilles, nommées aussi *auriculæ*, sont revêtues élégamment d'une chair de cartilage ; leur partie intérieure, formée de vastes sinuosités, présente tout à fait l'aspect d'une oreille humaine. Les yeux sont ornés de leurs paupières ; leur position et leur couleur ne sont pas celles d'un poisson, mais d'un homme. Le nez ne diffère pas beaucoup du nez humain ; il ne surpasse point partout les deux joues, mais il est divisé en deux par une petite raie. Les lèvres sont, pour la grandeur et pour la forme, tout à fait semblables aux nôtres ; le râtelier n'est pas celui des poissons à dents de scie, mais présente une série continue de dents blanches et polies. La poitrine est couverte d'une peau blanche ; elle s'élève un peu des deux côtés pour former les mamelles ; celles-ci ne sont pas pendantes comme chez la femme, mais en forme de globes comme celles de la vierge et remplies d'un lait tout blanc. Les bras ne sont point longs, mais larges et très propres à la nage ; cependant ils ne présentent ni coudes, ni fociles, ni mains, ni articulations. Quant aux membres qui servent à propager la race, il n'y a, pour les deux sexes, aucune distinction de ceux de l'homme ; après cela la queue se termine en poisson. Telle est la forme de ces êtres bizarres d'après la déclaration d'un témoin oculaire, le P. Didacus Bobadilla, procureur aux îles Philippines, où l'on prend ces poissons (4). » (Pl. VII, fig. 73.)

Dans tous les animaux dont nous parlent Rondelet, Aldrovande, Kircher, etc., on a pu reconnaître les traits du genre phoque combinés quelquefois avec certaines monstruosités. D'autres récits nous éloignent du domaine de l'histoire naturelle ou de la tératologie, et nous rapprochent de celui du merveilleux : nous voulons parler des apparitions de Sirènes ou de Tritons proprement dits, telles qu'on les trouve racontées dans plusieurs historiens de l'antiquité, du moyen âge et même des temps modernes. Nous allons passer en revue ces témoignages divers, qui tendraient, si on ne les soumettait à une sévère critique, à faire du mythe antique une réalité. Rappelons-nous, en les consultant, que les relations de voyages n'ont guère revêtu un caractère scientifique qu'à la fin du dernier siècle. Notre but, en énumérant les récits singuliers qu'on va lire, est surtout de montrer que l'origine du mythe des Sirènes pourrait se lier à quelque phénomène de tératologie ou d'histoire naturelle imparfaitement observé.

Voici d'abord Pline qui, dans le livre neuvième de son *Histoire naturelle*, affirme gravement que l'existence d'un Triton fut révélée à Tibère par des Lusitaniens qui vinrent en députation lui annoncer ce fait merveilleux. Il paraît que ce Triton avait bien la forme classique attribuée à ce genre de divinités, et qu'il sonnait d'un gros coquillage en guise de trompette. Le même écrivain ajoute que, sous le règne d'Auguste, on avait trouvé plusieurs Tritons morts sur le rivage des Gaules, et que le légat de la province en avait informé l'empereur. Des personnages distingués avaient assuré à Pline avoir vu dans les eaux de Cadix un être marin dont le corps entier ressemblait à celui de l'homme, que pendant la nuit il grimpait sur les

(1) C. Lycosth., *Prodigiorum ac ostentorum chronicon* (Basileæ Petri, 1557, p. 530). Lycosthène attribue à l'apparition de cette Sirène un fâcheux pronostic : la même année, en effet, l'île de Rhodes tomba au pouvoir de Soliman, empereur de Turquie, « *maximo totius Europæ detrimento ac miserando luctu* », dit Lycosthène.

(2) Schott, *Physica curiosa* (Norimb., 1667), lib. III, cap. III, p. 361 seqq.

(3) Aldrov., *Monstr. hist.*, p. 351.

(4) *A. Kircheri magnes, sive de arte magnetica*. Coloniæ, 1643, in-4°, lib. III, pars VI, c. II, § 6, p. 275 : *De pisce anthropomorpheo seu Syrene sanguinem trahente.*

navires, et occasionnait par son poids l'affaissement ou la submersion des parties où il prenait place (1).

Après Pline vient Elien (2), qui nous apprend qu'aux environs de Taprobane existent des satyres marins à queue de poisson, ainsi que d'énormes poissons de mer dont la figure ressemble à celle d'une femme, bien qu'elle soit entourée d'épines au lieu de cheveux.

Mais les plus remarquables des monstres aquatiques de l'antiquité furent sans contredit ceux qui se montrèrent en Égypte sous le gouvernement du préfet Menas et dans la dix-neuvième année du règne de l'empereur Maurice. Écoutons le récit de Lycosthène : « Après son arrivée dans le Delta, le préfet alla se promener au point du jour sur la rive du fleuve : tout à coup un homme sortit du sein des ondes, répandant partout la terreur. Son visage ressemblait à celui d'un géant, son maintien était grave; sa chevelure tirait sur le blond et était parsemée de cheveux blancs. Avec sa poitrine immense, ses épaules et ses bras, il avait un certain air de héros ; mais quoiqu'il se montrât hors de l'eau jusqu'à la ceinture, il avait soin de laisser plongé dans l'humide élément le reste de son corps, comme s'il eût dû en rougir. Quand le duc l'aperçut, il le conjura solennellement de regagner sa retraite solitaire et de s'y tenir caché, s'il était un démon ; que si, au contraire, il avait été engendré par quelque force créatrice, il lui était interdit de se soustraire aux regards des hommes avant que ceux-ci fussent rassasiés de ce spectacle nouveau. Voilà pourquoi cet être (car je n'ose dire cet homme), par l'effet de la conjuration, dut rester exposé aux regards de tous. Le troisième jour, au lever de l'aurore, une autre créature, sous la forme d'un être du sexe féminin, car sa constitution ne laissait aucun doute à cet égard, sortit des ondes. La douceur de son visage, la longueur de ses cheveux, la conformation des autres parties de son corps, ses cheveux moitié relevés, moitié flottants, la beauté de ses formes, tout indiquait que c'était la femelle ; mais ses cheveux tiraient sur le noir, sa figure était blanche, son nez de médiocre grandeur, et les doigts de ses mains convenables; de tendres lèvres fleurissaient sur sa bouche; son sein était légèrement gonflé, et, par suite d'une puberté récente, on pouvait voir que ses mamelles étaient un peu saillantes. Le fleuve cachait les autres parties féminines, mystères de la chambre nuptiale. Le préfet et sa suite, ne pouvant se lasser d'admirer ce spectacle, restèrent en ce lieu jusqu'au coucher du soleil. Alors ces animaux rentrèrent dans les profondeurs du fleuve après s'être fait voir en silence ; car pendant tout le temps qu'ils furent exposés aux regards de la foule, ils restèrent complétement muets. » (3) Plusieurs auteurs, non moins crédules que Lycosthène, ont donné divers portraits de ce couple monstrueux. Nous en reproduisons ici quelques-uns (pl. VII, fig. 70-73). Les figures 70 *a* et 70 *b* sont empruntées à Lycosthène (4) ; la figure 72 *a* est tirée d'un dessin de Pareus, copié par Aldrovande (*monstra niliaca Parei*), et la figure 73 nous est fournie par Zahn.

Si nous passons de l'antiquité au moyen âge et à la renaissance, nous verrons les histoires d'apparitions de Sirènes se multiplier au point que, pour nous reconnaître au milieu de ce dédale d'observations bizarres, nous serons obligé de suivre l'ordre géographique. Nous nous placerons d'abord en Europe, puis en Orient, puis enfin dans le nouveau monde.

Un ouvrage déjà cité, *Telliamed*, nous donne plusieurs récits d'apparitions de ce genre en Europe. Ainsi l'auteur raconte qu'en 1430, à la suite d'une inondation, quelques jeunes filles de la ville d'Édam, dans les Pays-Bas, se rendaient en bateau à Parmesonde, pour y chercher leurs vaches, lorsqu'elles rencontrèrent en chemin une fille marine à moitié ensevelie dans les terrains que venaient à peine d'abandonner les eaux. Elles la retirèrent de la fange, la lavèrent et la menèrent à Édam, où elles l'habillèrent à leur façon.

L'histoire ajoute qu'on apprit à cette fille à se vêtir elle-même, à filer, à faire le signe de la croix, mais qu'on ne put jamais lui faire prononcer une seule parole, quoiqu'on l'eût menée à Harlem, où quelques savants ne négligèrent rien pour vaincre son mutisme. Cette fille n'avait rien qui la distinguât des créatures humaines;

---

(1) Plin., *Hist. nat.*, c. 5. — Pausan., in *Beoticis*.

(2) Ælian., *De nat. animal.*, XVI.

(3) Lycosth., *Prod. ac ost. chron.*, p. 314-319. — Cf. Theophylact. Simocatta, lib. VII *Historiæ Mauritii Tiberii imper.*, cap. XVI. — Aldrovand., *Monstror. hist.*, p. 26 et 27. — J. Zahn., *Specula physico-mathematico-historica notabilium ac memorabilium sciendorum in quo mundo mirabilis œconomia*.... Norimb., Lachner, — 696.

(4) La vignette du frontispice de l'ouvrage de Lycosthène (*Prodig. ac ostentor. chronicon*), qui représente les principaux phénomènes du ciel et de la terre, contient aussi deux petites figures de Sirènes : l'une est celle du mâle, l'autre celle de la femelle. Nous les donnons ici, pl. V, fig. 49 *a* et 49 *b*.

seulement la mer l'attirait presque invinciblement, et il fallait la garder à vue pour l'empêcher de s'y jeter (1).

Un homme marin fut aperçu à Boulogne, en France, vers le commencement du dernier siècle. Le reflux l'avait laissé dans un des fossés de la ville d'où il s'efforçait de sortir. Apostrophé par la sentinelle, il ne répondit pas et fut tué d'un coup de mousquet. Un commis de la marine, Masson, a décrit l'homme marin de Boulogne dans un livre qu'il a composé sur les poissons et coquillages de la côte voisine de cette ville (2). La seule particularité qu'il offrît, c'était la chevelure, que remplaçait une espèce de mousse entourant sa tête comme une calotte.

Majolus raconte qu'en 1526, on prit dans la Frise un homme marin barbu, ayant des poils très rudes et qui ne vécut que peu d'années; il resta toujours muet, et mourut enfin de la peste. Guicciardin a reproduit le fait cité par Majolus en ajoutant que Gaspard Livenson, membre du conseil de Hollande, et Pierre, secrétaire du même conseil, avaient vu l'homme marin de la Frise et en racontaient plusieurs particularités (3).

C'est encore en Hollande, au dire de Guicciardin et de beaucoup d'autres, que fut découverte, en 1403, une femme marine jetée dans un lac par la tempête. On conduisit cette femme à Harlem. On la vêtit, on l'accoutuma à se nourrir de pain et de viande, à faire quelques travaux de ménage, à imiter même certains actes extérieurs de dévotion. Cette femme demeura muette toute sa vie, qui fut assez longue (4).

La Hollande est, au reste, un pays privilégié en fait de découvertes d'hommes marins. Outre les captures faites à Édam, dans la Frise et près de Harlem, nous devons mentionner encore l'homme marin de Gorcum, qui mourut trois semaines après avoir été enlevé à la mer (5).

L'Angleterre, pays maritime comme la Hollande, a eu aussi ses hommes marins. Un de ces êtres singuliers fut pris sur ses côtes en 1187 et amené au château d'Oxford; mais au bout de six mois il parvint à s'échapper (6).

La Grèce, à en croire le chroniqueur Majolus, serait restée le pays des Sirènes. Majolus nous cite le témoignage d'un homme très savant, Théodore de Gaza, qui prétendait avoir vu, sur une côte baignée par la mer de Grèce, une véritable Sirène ayant la forme humaine jusqu'aux cuisses, qui se terminaient en queue de poisson. Jetée par les flots dans un élément étranger, la pauvre créature, étendue sur le sable, poussait des cris plaintifs, et Théodore, attendri, s'empressa de la traîner vers la mer, où elle s'élança toute joyeuse (7).

Nous lisons dans un autre chroniqueur, cité par Schott, qu'un savant napolitain entré au service d'Espagne, Boniface Draconet, assurait avoir vu dans ses campagnes un homme marin dont le corps se terminait en queue de poisson. Il avait la figure d'un vieillard, les cheveux et la barbe rudes; la couleur de sa peau était bleuâtre; sa taille était gigantesque, et des nageoires en forme d'ailes lui servaient à fendre les flots (8). Un homme marin pris à Sestri, en 1682, offrait à peu près les mêmes traits physiques, moins les nageoires.

On en peut dire autant de celui qui fut capturé en Illyrie, sous le pontificat d'Eugène IV (1431, 1447), au moment où il traînait un jeune garçon vers la mer. Seulement il avait sur la tête deux petites cornes. Ses mains n'avaient que deux doigts, et ses pieds formaient comme une double queue. Guicciardin a raconté l'histoire de l'homme marin d'Illyrie dans sa *Description de la Belgique* (9). La Dalmatie, comme l'Illyrie, était, au dire d'Aldrovande, visitée par des hommes marins, et la population les redoutait beaucoup. On cite particulièrement celui qui se montrait à certaines époques près de Spalatum.

---

(1) Majolus, p. 183 et suiv. — *Telliamed*, *loc. cit.* — Guicciardin, p. 250. — Rondelet raconte qu'après un violent orage en mer, Cornélius d'Amsterdam vit à Édam, en Poméranie, une Néréide. « Elle avait, dit-il, une figure de femme qui exprimait une grande fausseté. Elle ne vécut que quelques années, et resta muette. » D'autres virent une femme marine dans le Tibre, en 1525, mais ils ne réussirent pas à la capturer (Seyfried, *Medulla mirabilium naturæ*, p. 551).

(2) *Telliamed*, p. 186 et suiv.

(3) L. Guicciardin, *Description de tous les Pays-Bas*. Amst., 1609, p. 250.

(4) Idem, *ibid.*

(5) Wolf., *Niederl. Sagen*, p. 319.

(6) Jordan, *Voyage historique de l'Europe*, IV, 100.

(7) Majolus, *loc. cit.*, p. 183. — Cf. *Petr. Hisp.*, p. 1, ch. 22.

(8) Schott, *loc. cit.* — Cf. Alex. *ab Alex.*, lib. III, *General. dierum*, c. 8.

(9) Elle a été racontée aussi par Gesner, lib. IV, *De aquatic.*, qui l'emprunte à Bapt. Fulgose.—Scaliger (*Exercitat.* 226, *in Cardan.*, num. 12) dit quelque part que lorsque Jérôme Dominius de Norique (en Illyrie) conduisait par mer un petit corps destiné au secours des chevaliers de Rhodes, assiégés par les Turcs, il vit un homme marin près de la corde de l'ancre.— Dominius raconta cette histoire à Maximilien, en présence de Scaliger.

On lit dans l'histoire de Portugal qu'on présenta au roi Dom Emmanuel une femme et une fille marines, derniers survivants d'une troupe de Tritons qu'on avait capturée dans les Indes orientales. Les étranges compagnons de ces deux Sirènes, au nombre de quinze, étaient morts, soit aussitôt après leur sortie de la mer, soit dans le trajet des Indes à Lisbonne. Les pauvres Sirènes, dépaysées, étaient d'une tristesse extrême. Le roi ordonna alors qu'on leur laissât la liberté de s'ébattre dans la mer, en ayant soin de les tenir attachées à une chaîne légère. Les deux femmes marines purent ainsi passer chaque jour quelques heures à jouer sous les vagues. Elles durent à cette faveur de vivre quelques années dans leur nouvelle patrie, mais sans avoir jamais pu apprendre à prononcer une parole (1).

Damianus Goes, dans son *Histoire de Lisbonne*, parle beaucoup de ces modernes Tritons et Néréides. Il rapporte, d'après Ferdinand Alvarus, secrétaire de la maison des Indes, que non loin du promontoire de la Lune, on avait vu un jeune homme marin qui s'était avancé vers le rivage, volait les poissons des pêcheurs et les mangeait tout crus. Comme ce fait était généralement connu en Portugal et en Espagne, il y accrédita l'opinion qu'un grand nombre de Tritons et de Néréides peuplaient la mer en ces parages.

Dans une contrée voisine, la même croyance régnait dans le peuple. Il n'était pas sans exemple à une certaine époque que des Sirènes eussent visité les côtes du pays basque, où elles étaient désignées sous le nom de *lamiac*. Si l'on ouvre le *Compendio historial* du docteur de Isasti, on y voit qu'au temps de cet écrivain, une Sirène fut portée par une vague sur un navire du Passage qui rentrait par une tourmente, qu'elle resta sur le pont, à la grande admiration des marins interdits qui cherchaient comment ils pourraient s'en rendre maîtres, et qu'à la faveur du roulis elle sauta à la mer et s'échappa. « Une personne digne de foi, ajoute le crédule docteur, m'a certifié le fait, et je le tiens pour certain (2). »

Dans tous ces récits figurent des êtres muets. D'autres relations citent des monstres marins qui ont fait entendre des sons articulés. En 1619, le roi de Danemark, Chrétien IV, envoya deux de ses conseillers en Norwége pour affaires d'État. Pendant la traversée, sous un ciel serein, ils observèrent les ondes de la mer, et aperçurent tout au fond un homme marin : il était très bien formé, avait la taille élancée et marchait en portant un paquet d'herbes marines sous le bras. Les matelots le prirent dans des filets et le hissèrent dans le navire; là il se coucha tout étourdi et fatigué. L'un des assistants prit alors la parole : « Certes, Dieu est digne d'admiration puisqu'il a créé au fond de la mer et au sein de la terre des êtres si remarquables de l'espèce humaine et beaucoup d'autres monstres de la nature. » Et aussitôt le monstre marin répliqua d'une voix articulée: « Mais que serait-ce si tu en savais autant que moi! Alors tu dirais que Dieu est vraiment digne d'admiration, et qu'au fond de la mer et dans les réduits les plus cachés du sol, il y a encore bien plus de créatures admirables de Dieu que sur la terre. » Après cela il demanda encore à être rejeté dans la mer, ajoutant que si on lui refusait cette faveur, le vaisseau et tout ce qu'il contenait serait submergé. Saisis d'épouvante à ces mots, ceux qui étaient dans le navire s'empressèrent de rendre le monstre à la liberté en le débarrassant de ses liens. Se sentant libre, celui-ci sauta de lui-même dans la mer et disparut sous les eaux (3).

Erasmus Lætus, dans son *Historia nati et renati Christian IV*, parle d'une nymphe marine qui, du temps de Frédéric II, apparut non loin du promontoire nommé *Samo Danica*, et eut avec un habitant de la côte divers entretiens. Entre autres avis qu'il devait communiquer au roi de Danemark, elle lui donna le suivant : que l'enfant que la reine portait dans son sein serait du sexe masculin, et qu'il serait l'héritier du royaume, ce qui arriva en effet, car c'était Chrétien IV, qui dans la suite posséda le royaume de Danemark. Elle ajouta qu'elle se nommait Ibrand, qu'elle était âgée de quatre-vingts ans; que sa mère, son aïeule et sa bisaïeule vivaient dans ce district de la mer déjà depuis plusieurs centaines d'années. Du reste, cette nymphe octogénaire était une belle vierge aux cheveux longs et blonds, au sein blanc, au visage frais et aussi très blanc; elle avait les yeux grands et le nez, les oreilles, la bouche, comme toutes les autres parties du corps, très bien formés et parfaitement proportionnés. Sa peau était garnie de petits poils blanchâtres, comme celle du

(1) *Telliamed*, loc. cit., p. 188 et suiv.

(2) Francisque Michel, *Le pays basque, sa population, sa langue, etc.*, p. 334 sqq.

(3) J. Zahn, *Specula physico-mathematico-historica*.

veau ou du loup marin. La partie inférieure de son corps se terminait par une espèce de robe flexible, semblable à une peau de dauphin (1).

Tous ces faits se rapportent à des époques éloignées et sont presque tous racontés par des chroniqueurs. Un célèbre critique, Scaliger, joint son témoignage à ceux que nous venons de recueillir. Il affirme avoir vu à Parme, dans la boutique d'un orfévre, une Néréide de la grandeur d'un enfant de deux ans. Voici maintenant des exemples plus récents, empruntés aux journaux du XIX[e] siècle.

En 1814, un pêcheur irlandais, William Dillon, avait capturé dans ses filets, près de Belfast, une femme marine. Elle avait cinq pieds quatre pouces depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, la bouche très grande, le nez plat, les cheveux verts et longs. A peu près vers la même époque, les journaux anglais signalèrent une fort jolie Sirène qui venait de se faire voir à Sandside, dans le comté de Kaithness, en Écosse (2). En 1822, on en montra une au cap de Bonne-Espérance (3). En 1832, une Sirène fut exposée à Londres aux regards du public ; on la donnait comme ayant été achetée à des Malais qui l'avaient recueillie sur la côte de Sumatra, mais le regard perçant de quelques naturalistes eut bientôt découvert que c'était un être factice, composé avec la partie supérieure du corps d'un singe et la portion inférieure d'un poisson (4). La Sirène exhibée par le fameux *impresario* américain Barnum était de la même famille, ainsi que nous le verrons bientôt.

De l'Europe passons à l'Orient. Nous sommes ici dans le pays du merveilleux. Écoutez Kazwini, historien arabe du XIII[e] siècle. Dans son livre intitulé *Adjaid al Maktouât wa Gharaïb al mava* (Merveilles de la Nature et singularités des choses sacrées), Kazwini parle d'un prince qui, allant un jour pêcher sur la mer Caspienne, prit un fort grand poisson qu'on ouvrit sur-le-champ, et dans le ventre duquel on trouva une fille marine encore vivante. Cette fille était ceinte d'un caleçon sans couture, fait d'une peau semblable à celle de l'homme, et qui lui descendait jusqu'aux genoux. Elle portait les mains à son visage et s'arrachait les cheveux. Elle poussait de grands soupirs et ne vécut que peu de moments après avoir été tirée du ventre du monstre. Le fait se serait passé l'an de l'hégire 288, qui répond à l'année 894 de notre ère (5).

L'île Saint-Laurent, dans les mers de l'Afrique orientale, est, au dire du père Philippe de la Trinité, carmélite, peuplée de Sirènes que les Portugais nomment *poissons-femmes* (6).

A Amboise aussi, d'après Valentyn (7), on prit en 1683 et 1714 des femmes marines dont le corps se terminait en queue de poisson et dont les mains étaient palmées.

Bernardin Ginnar (8) raconte que dans le vaste fleuve de Cuama, près du cap de Bonne-Espérance, on a vu des femmes marines qui, dans la partie supérieure du corps, présentaient la forme humaine ; seulement elles n'avaient pas de cou ; leur tête était jointe immédiatement au thorax. Leurs narines étaient très développées, leurs bras longs de deux coudées et privés d'articulations ; enfin la partie inférieure du corps consistait en une double queue de poisson (9). Le même Ginnar parle d'une autre Sirène trouvée dans la mer du Japon, et qui était couverte d'une peau molle et blanche. Retirée des filets, elle fit entendre des cris plaintifs, et un marin, touché de commisération, la perça de son épée. Enfin le Père du Jarric annonce qu'il se trouve des Tritons dans un vaste lac situé au centre de l'Afrique, et d'où s'échappent, dans des directions opposées, le Zaïre et le Nil (10).

---

(1) J. Zahn, *loc. cit.*

(2) De Salgues, *Traité des erreurs et des préjugés*. Paris, t. I[er], p. 482.

(3) Elle est décrite dans l'ouvrage suivant : Nork, *Mythologie der Volkssagen*. Stuttgart, 1848, p. 966.

(4) G. Brunet, *Recherches sur quelques animaux fantastiques*, dans la *Revue archéologique*, 9[e] année (1853).

(5) Kazwini ajoute que le *Tarik-Magreb*, histoire arabe d'Afrique, confirme cette narration, et rapporte un grand nombre d'autres faits semblables. (Voyez *Telliamed*, p. 179 et suiv.) Les écrivains orientaux font naître de l'union d'une Sirène et d'un Crocodile le *kurbeh*, animal monstrueux qui servait de monture à Siamek, fils de Kaimaras, premier monarque de l'Orient. (Herbelot, *Bibl. orient.*, 1697, p. 541.)

(6) *Dr. D. Antonii Vallisnerii sirenis manus et costa.* (Voyez ci-après, p. 55, note 3). Ces *poissons-femmes* sont des lamantins.

(7) Valentyn, *Oud en Nieuw Oost-Indien*, 1724, in-fol., t. III, p. 331, pl. 52.

(8) Bernard. Ginnar., *De Indico itinere*, lib. I, c. IX, edit. Neap., 1641, cité par Bartholin, p. 162.

(9) « Sur le rivage d'Éthiopie, au delà du cap de Bonne-Espérance, on a trouvé, au dire de Ramusius, le corps d'un poisson en tout point semblable à celui de l'homme, seulement plus grand ; ce poisson avait la peau couverte d'écailles et les cheveux très rudes. » (Ramus., *Navigat. in ratiocinatione de Hannonis Carthaginensis navigatione*, t. I.) — Cf. Schott, *loc. cit.*

(10) *Histoire des choses mémorables advenues ès Indes*. Bordeaux, 1608, II, 6.

Les Sirènes de l'Amérique ont eu l'honneur d'être observées, pour la première fois, par le célèbre navigateur qui découvrit le Nouveau-Monde. Le mercredi 9 janvier 1493, Christophe Colomb, côtoyant l'île Espagnole (Saint-Domingue), vit trois Sirènes. « Elles s'élevaient beaucoup au-dessus du niveau de la mer, dit dans sa relation l'évêque Bartholomé de Las Casas, mais elles ne lui parurent nullement belles. » Ce qui expliquerait le fait noté par Las Casas, c'est que les lamantins ou manates, nommés *poissons-femmes*, abondent dans ces parages ainsi que dans les Antilles. C'étaient donc vraisemblablement des lamantins, sorte de mammifères amphibies, que Colomb avait pris pour des Sirènes (1).

Un autre fait qui se rattache aux premiers voyage des Espagnols en Amérique est raconté par Pierre Martyr : c'est l'apparition d'un homme marin près du rivage d'Alaia, dans les Indes (2). Cet homme paraissait robuste : il avait la tête couverte d'une épaisse chevelure. Sa barbe était touffue et hérissée. Aux cris poussés par les Espagnols, le monstre effrayé plongea dans les flots, laissant voir la partie inférieure de son corps, qui n'était autre qu'une queue de poisson (3).

Nous lisons dans un ouvrage sur la Guyane hollandaise, publié en 1807, par Quandt (4), qu'un maître de poste, nommé Wiedner, homme digne de foi, vit un jour apparaître sur le rivage, dans un endroit assez fréquenté, un monstre marin à figure humaine dont le sein, par sa configuration, trahissait une femelle. Le maître de poste chercha un fusil pour tirer sur le monstre, mais les Indiens le retinrent, car, disaient-ils, il pouvait en résulter un grand malheur. Wiedner n'en ayant pas moins couché la bête en joue, celle-ci disparut sous l'eau.

Dans le même pays, sur la rivière Kuiari qui se jette dans la Corentyn, un missionnaire, le frère Dehne, avait également vu un monstre aquatique du sexe féminin. Cette Sirène était d'humeur un peu espiègle, s'il faut en croire le missionnaire, car à sa vue elle plongea, puis reparut, écarta les cheveux qui couvraient son visage et de sa bouche largement ouverte lança de l'eau contre l'imprudent observateur. Elle rentra ensuite sous les ondes. Le frère Dehne avait eu toutefois le temps de remarquer que le monstre avait la peau brune et une belle figure (5).

D'après l'auteur du même ouvrage, des Indiens de la Guyane, pêchant dans la rivière Berbice, prirent un jour dans leurs filets un être aquatique du sexe féminin (*weiblicher Wassermensch*). Ils le placèrent dans leur *corjar* (sorte de nacelle) pour le conduire à leur maître européen ; mais au moment où l'on touchait terre, le monstre bondit hors du *corjar* et disparut sous l'eau. Les Indiens prétendirent que ce spectacle n'était pas nouveau pour eux et qu'il se renouvelait souvent dans ces parages. Quandt lui-même nous raconte que pendant une promenade en bateau qu'il fit avec sa femme et plusieurs missionnaires sur la Corentyn, il vit tout à coup deux têtes humaines se montrer hors de l'eau. En même temps, il entendit un son de voix tout à fait semblable au rire de l'homme. Il fit tout de suite à part lui la remarque qu'à cet endroit du torrent, ces deux êtres étranges ne pouvaient être des Indiens. « Je reconnus, dit-il, qu'ils avaient la figure et les cheveux bruns, mais je ne pus distinguer si ces cheveux étaient longs ou courts. Le vent soufflait avec violence, et la peur dont nous étions saisis nous empêchait d'observer plus attentivement la ressemblance de ces monstres avec l'homme. Nos compagnons nous racontèrent ensuite comment ces êtres aquatiques faisaient quelquefois chavirer des *corjars* et périr sous les eaux les Indiens qui les montaient (6). En 1610, un autre voyageur, le capitaine Jean Schmidt, se trouvant un matin sur le rivage près du port de Saint-Jean, vit nager très rapidement vers lui un monstre marin qui ressemblait à une créature humaine aux cheveux flottants et au visage de vierge (pl. VI, fig. 7). Cet être singulier n'avait pourtant pas la timidité de son sexe. Il semblait

(1) « Le lamantin d'Amérique est le type du genre ; il atteint 6 mètres de longueur. On l'appelle poisson-femme, vache marine, bœuf marin, grand lamantin des Antilles ; son lait a une saveur très agréable. » (Voyez le *Magasin pittoresque*, décembre 1855, p. 400.)

(2) On appelait alors ainsi indistinctement les pays de l'Orient et ceux du Nouveau-Monde.

(3) Schott, *loc. cit.*

(4) C. Quandt, *Nachricht von Suriname und seinen Einwohnern, sonderlich den Arawacken, Waranen und Karaiben*. Görlitz, Burgbart, 1807, in-8°, p. 104.

(5) Idem, *ibid.*

(6) Idem, *ibid.* — Peu après ce récit, Quandt parle aussi des lamantins.

vouloir rejoindre le capitaine, qui, effrayé, reculait toujours pour l'éviter. Enfin, il se dirigea vers le vaisseau où se trouvait le domestique de Jean Schmidt, Guillaume Hacobridge, et voulut à toute force y entrer. Mais les hommes de l'équipage eurent à leur tour une telle frayeur qu'ils frappèrent à coups de canne la pauvre femme marine, jusqu'à ce qu'elle eût disparu sous l'eau (1). »

S'il fallait en croire l'auteur de *Telliamed*, les Sirènes et les Tritons seraient assez communs à la Martinique. Il cite un procès-verbal dressé par Pierre Luce, Sr. de la Paire, capitaine commandant les quartiers du Diamant, à la Martinique, le 31 mai 1671, reçu par Pierre de Béville, notaire de la compagnie, en présence du Père Julien Simon, jésuite, et de trois autres témoins. Ce procès-verbal contient les dépositions séparées et unanimes de deux Français et quatre nègres. « D'après ces dépositions, le 23 du même mois de mai, les deux Français et les quatre nègres étant allés le matin aux îles du Diamant avec un bateau pour pêcher, et voulant s'en revenir vers le coucher du soleil, ils aperçurent, près du bord d'une petite île où ils étaient, un monstre marin ayant la figure humaine de la ceinture en haut, et se terminant par le bas en poisson. Sa queue était large et fendue comme celle d'une carangue, poisson fort commun dans cette mer. Il avait la tête de la grosseur et de la forme de celle d'un homme ordinaire avec des cheveux unis, noirs, mêlés de gris, qui lui pendaient sur les épaules; le visage large et plein, le nez gros et camus, les yeux de forme accoutumée, les oreilles larges, une barbe de même, pendante de sept à huit pouces et mêlée de gris comme les cheveux; l'estomac couvert de poils de la même couleur; les bras et les mains semblables aux nôtres, avec lesquelles, lorsqu'il sortait de l'eau, ce qu'il fit deux fois, en plongeant et s'approchant toujours du rivage de l'île, il paraissait s'essuyer le visage, en les y portant à plusieurs reprises, et reniflant au sortir de l'eau comme font les chiens barbets. Le corps, qui s'élevait au-dessus de l'eau jusqu'à la ceinture, était délié comme celui d'un jeune homme de quinze à seize ans; il avait la peau médiocrement blanche, et la longueur de tout le corps paraissait être d'environ cinq pieds. Son air était farouche. Il les regarda tous avec attention les uns après les autres, sans paraître étonné. Lorsqu'ils l'aperçurent pour la première fois, il n'était pas à sept pas du rocher sur lequel ils se trouvaient. Il plongea quelque temps après, et se remontra à quatre pas seulement ; s'étant enfoncé de nouveau, il reparut à trois pieds, et si proche, qu'un d'eux lui présenta sa ligne pour voir s'il pourrait l'attraper. Il s'éloigna ensuite, tirant vers la savane voisine de l'île où ils étaient, et plongeant une troisième fois, il disparut (2). »

Un autre fait de ce genre, postérieur de plus de trente ans à celui de 1671, et également rapporté dans *Telliamed*, a encore la Martinique pour théâtre. « Le Sr. Larcher, habitant du lieu, revenant un jour au Fort-Royal de l'habitation qu'il avait aux trois îles, et étant dans son canot armé de huit nègres, la tête tournée à la mer d'un côté, et les nègres de l'autre, ceux-ci s'écrièrent tous à la fois : Un *bequet* (*béké*) à la mer ! ce qui, dans leur langage, signifie un homme blanc à la mer. A ce cri, le Sr. Larcher, ayant tourné la tête vers eux, n'aperçut plus que le bouillonnement des flots à l'endroit où le monstre avait disparu. Les huit nègres attestèrent séparément qu'ils avaient vu un homme tel que les blancs, élevé sur la mer de la ceinture en haut et les regardant, ajoutant qu'il s'était enfoncé dans la mer au moment où ils avaient crié « un *bequet* ».

» Ces exemples, ajoute le narrateur, ne sont donc pas aussi rares qu'on pourrait se l'imaginer; et s'il se trouve de ces hommes marins dans les mers les plus fréquentées, n'est-il pas vraisemblable qu'ils doivent se rencontrer encore en plus grand nombre dans celles qui baignent des côtes désertes? »

C'est encore dans *Telliamed* que nous lisons l'histoire d'une apparition de Sirène qui nous transporte cette fois bien loin des Antilles, en plein Groënland. Un Anglais de la ville de Hall, étant à la pêche de la baleine dans les mers du Nord, vit un jour un canot environné d'une soixantaine de petites barques montées chacune par un homme. « On ne les eut pas plutôt découvertes, que les chaloupes du vaisseau firent force de rames pour en joindre quelques-unes ; mais ceux qui montaient ces barquettes s'en étant aperçus, et voyant

(1) *Dreizehnter Theil Americæ, das ist Forsetzung der Historien von der Neuen Welt*, etc. Ouvrage faisant suite aux voyages traduits par de Bry, in-fol. Francfort, Merian, 1628, t. II, chap. v, p. 5 : *Insul. de Trépassey*. La même histoire se trouve aussi dans Stengel, lib. *De monstr.*, cap. II, § 8, qui l'a tirée de Jean Lud. Gottfrid, *Hist. antipod.*, part. 1, p. 193, et enfin dans Schott, *Physica curiosa*.

(2) *Telliamed*, p. 182 sqq.

que les chaloupes les gagnaient, plongèrent tous à la fois dans la mer avec leurs barques, sans que de tout le jour il en reparût une seule. Celle-ci revint sur l'eau un instant après, parce qu'en plongeant, une de ses rames s'était cassée. Après quatre heures de chasse et cent nouveaux plongeons que faisait la barquette à mesure que les chaloupes approchaient, elle fut prise enfin avec celui qui la conduisait. On le mena à bord du vaisseau, où il vécut vingt jours, sans jamais avoir voulu prendre aucune nourriture et sans jeter aucun cri, ni pousser aucun son qui pût donner à connaître qu'il eût l'usage de la parole, soupirant pourtant sans cesse, et les larmes coulant de ses yeux. Il était fait comme nous, avec des cheveux et une barbe assez longue; mais de la ceinture en bas son corps *était tout couvert d'écailles* (1). »

Les hommes marins semblent se plaire dans les mers du Nord. C'est encore sous ces froides latitudes, près du banc de Terre-Neuve, qu'apparut un de ces êtres singuliers, le 8 août 1720, au capitaine du vaisseau français, *la Marie de Grâce*, Olivier Morin. « Cet homme se montra premièrement à bâbord sous le theux ou baril du contre-maître, appelé Guillaume l'Aumône. Aussitôt celui-ci prit une gaffe pour le tirer à bord; mais le capitaine l'en empêcha, de crainte qu'il ne l'entraînât avec lui. Par cette raison il lui en donna seulement un coup sur le dos sans le piquer. Lorsque le monstre se sentit frapper, il prêta le visage au contre-maître, comme un homme en colère qui eût voulu faire un appel. Malgré cela il ne laissa pas de passer dans les lignes en nageant, pour faire le tour du vaisseau. Le contre-maître voulut le harponner; mais, craignant que cet homme marin ne fût la vision d'un matelot nommé *la Commune*, qui, l'année précédente, le 18 du même mois d'août, s'était défait à bord du vaisseau, sa main tremblante adressa mal le coup. On avait remarqué les particularités suivantes : qu'il avait la peau brune et basanée, sans écailles; tous les mouvements du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, tels que ceux d'un véritable homme; les yeux fort bien proportionnés; la bouche médiocre, eu égard à la longueur du corps, qui fut estimée par tout l'équipage de huit pieds; le nez fort camard, large et plat; les dents larges et blanches, la langue épaisse, les cheveux noirs et plats; le menton garni d'une barbe mousseuse, avec des moustaches de même sous le nez; les oreilles semblables à celles d'un homme; les pieds et les mains pareils, excepté que les doigts étaient joints par une pellicule, telle qu'il s'en voit aux pattes des oies et des canards. En général, c'était un corps d'homme aussi bien fait qu'il s'en voit ordinairement. Ce détail est tiré d'un procès-verbal qui en fut dressé par un nommé Jean Martin, pilote de ce vaisseau, signé du capitaine et de tous ceux de l'équipage qui savaient écrire, et qui fut envoyé de Brest, par M. d'Hautefort, à M. le comte de Maurepas, le 8 septembre 1725 (2). »

Nous avons parcouru à peu près le monde entier sur la trace des voyageurs racontant des apparitions de Sirènes, et nous ne saurions mieux terminer cette revue de faits bizarres qu'en consacrant quelques lignes à un être plus fantastique, à coup sûr, que tous ceux dont il a été question jusqu'ici. Nous voulons parler de la Sirène empaillée que le plus célèbre *puffiste* des temps modernes, M. Barnum, exposa pendant longtemps dans son *Musée américain*, à côté d'un panorama représentant la *chute du Niagara avec de l'eau naturelle* (3). L'exhibiteur prétendait que cette monstruosité « avait bien pu être un des hideux objets des cultes hindous ou bouddhistes ». L'apparition de cette Sirène de Barnum nous a valu de fort amusants récits, et nous ne pouvons omettre de citer à ce propos quelques lignes d'un livre extrêmement gai et spirituel dans lequel M. Oscar Comettant rend compte des particularités intéressantes de son séjour aux États-Unis. « Il faut admirer, dit-il, la Sirène empaillée que Barnum exposa si longtemps à son muséum. Un jour, tous les journaux, de gigantesques affiches et des bandes de musique annoncèrent au public étonné la découverte prodigieuse d'une Sirène mythologique, moitié poisson et moitié femme.

(1) De Salgues prétend qu'il suffit de lire ce récit pour savoir à quoi s'en tenir sur ces prétendues Sirènes dont on raconte tant d'historiettes. « A l'époque où cette relation fut rédigée, dit-il, on ne douta point que ces hommes extraordinaires ne fussent une variété de Tritons qui vivaient au fond de la mer, et venaient quelquefois à sa surface. Tout le monde comprend aujourd'hui que c'étaient des pêcheurs groënlandais. » (De Salgues, *Traité des erreurs et des préjugés*, p. 495.)

(2) *Telliamed*, p. 194 et suiv.

(3) On trouvera un portrait de cette Sirène dans le livre du célèbre impresario américain : *The life of P. F. Barnum, written by himself*. London, Sampson Lowandao, 1835. — Il a paru sur ce livre, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1855, un curieux article de M. Émile Montégut.

» Des pêcheurs, insensibles à la musique, comme autrefois Ulysse, furent surpris en mer par des chants d'une suavité merveilleuse que faisait entendre le long du navire une Sirène de la plus belle venue. Loin de se laisser séduire par le charme perfide de cet être mystérieux, ils le harponnèrent sans pitié, comme ils auraient fait d'un requin ou d'un marsouin. La Sirène, percée par le fer meurtrier, fut halée sur le pont, où bientôt après elle expira en chantant d'une voix entrecoupée par la douleur, que sais-je? peut-être l'air si pathétique du finale de la *Lucie*, transposé pour voix de Sirène. Cette Sirène, soigneusement empaillée par les matelots, fut offerte à Barnum pour son musée national, déjà si riche en curiosités *uniques*, comme disaient les prospectus.

» L'animal merveilleux attira longtemps la foule, et l'on venait de fort loin pour voir ce prodige. Bientôt pourtant on s'aperçut que la prétendue Sirène n'était qu'un composé de paille recouverte d'une peau lustrée, et que la figure et le torse étaient de cire. On rit beaucoup de cette excellente *blague* d'un homme qui faisait déjà l'admiration générale; mais on ne cessa pas pour cela de continuer à aller voir, pour en plaisanter, ce *puff* mythologique. Il y eut foule après comme avant, ce qui fit parfaitement l'affaire de Barnum. Il gagna, dit-on, près de cent mille francs avec sa Sirène empaillée (1). »

L'impresario américain a été encore plus heureux avec une cantatrice dont il est permis de prononcer le nom à propos de Sirènes, Jenny Lind.

Plusieurs n'avaient pas hésité à déclarer que le monstre aquatique, qui n'était qu'un affreux mannequin, provenait de l'Océanie, et qu'il avait été trouvé dans les îles Fidji. Par un singulier hasard, le lieu qu'on donnait pour patrie à la Sirène de M. Barnum est le dernier asile de l'anthropophagie, s'il faut en croire un récit de matelot, rapporté dans la relation d'un voyage scientifique de sir Elphinstone Erskine (2). Or, n'y a-t-il pas quelque rapprochement à indiquer entre le mythe antique des Sirènes ou celui des Harpies, et la triste réalité de l'anthropophagie? On remarque aux îles Fidji des pyramides d'ossements qui ne sont autres que les restes d'êtres humains dévorés par leurs semblables. Les îles des Sirènes décrites par les poëtes de l'antiquité n'étaient-elles pas aussi couvertes des ossements desséchés des malheureux voyageurs séduits par leurs voix perfides? On est ainsi mis sur la trace d'une nouvelle interprétation de la fable d'Homère, qui, pour être un peu *réaliste*, n'en a pas moins son intérêt.

Une exhibition de Sirène qui a beaucoup de ressemblance avec celle de Barnum, si même il n'y a identité, est racontée par l'auteur d'un ouvrage sur l'*Expédition américaine au Japon*, dont plusieurs feuilles françaises nous ont donné l'extrait suivant: « Les Japonais, comme la plupart des races douées d'une imagination vigoureuse, aiment beaucoup les choses bizarres, invraisemblables, sauf à jouer le rôle de dupes. Fischer raconte qu'un pêcheur de leur pays, se prévalant de ce goût, s'avisa de joindre la moitié supérieure d'un singe à la moitié inférieure d'un poisson, de manière que ces deux moitiés semblassent former les deux parties d'un seul et même corps. Ayant exécuté son idée avec assez d'art pour défier un examen ordinaire, il annonça qu'il avait pris dans son filet un animal étrange, mort par malheur presque au sortir de l'eau, et il invita ses compatriotes à venir admirer la proie merveilleuse. Les curieux, alléchés, accoururent en foule, et le rusé pêcheur gagna des sommes énormes, grâce à une confiance sans borne dans la crédulité humaine. Après avoir largement exploité son œuvre originale, il déclara qu'avant de mourir la singulière créature dont il était censé exhiber les restes lui avait parlé (dans la langue du Japon ou des îles Feijoo), et annoncé qu'à un certain nombre d'années extrêmement fertiles succéderait une épidémie générale et meurtrière. Il ajouta que le seul remède contre le fléau, c'était la possession d'une image de l'être moitié homme, moitié poisson, et non encore décrit, qu'il montrait aux amateurs.

» Cette nouvelle supercherie réussit parfaitement. Le pêcheur fit dessiner des copies de la Sirène apocryphe et les vendit par milliers. Les Hollandais de la factorerie de Dezima eurent vent un jour de ce commerce lucratif, et acquirent à beaux deniers comptants la Sirène du pêcheur, ou une Sirène faite sur son modèle,

(1) Oscar Comettant, *Trois ans aux États-Unis, étude de mœurs et coutumes américaines*. Paris, Pagnerre, 1857, 1 vol. in-18, p. 97-98.

(2) London, 1856.

qu'ils envoyèrent à Batavia. Là elle fut achetée par un habile spéculateur des États-Unis, qui vint la montrer à toute l'Europe, en 1822 et 1823, comme la véritable et authentique Sirène des îles Feijoo. Ce métier lui donna le double plaisir d'amasser une fortune considérable, et de faire discuter sérieusement par des naturalistes plus ou moins distingués la vieille et puérile question de l'existence des Sirènes. » On ignorait le sort de la fameuse Sirène dont nous parlons, depuis qu'elle a disparu de la circulation. L'ouvrage récemment publié, auquel est empruntée l'amusante histoire qu'on vient de lire (*Expédition américaine au Japon*), nous assure que ladite Sirène est à cette heure un des ornements du muséum de New-York. Où serait-elle mieux que dans la patrie de Barnum?

Si les Sirènes en vie ont défrayé bien des relations étranges, les Sirènes mortes (et celle de M. Barnum en était une) n'ont pas été moins bien partagées. Des savants renommés, de graves docteurs, se disputaient ces reliques. On exposait dans les galeries de curiosités naturelles des mains armées de griffes, des os et d'autres débris qu'on donnait pour des dépouilles de Sirènes. Nous savons que le docte Scaliger disait avoir vu à Parme, dans la boutique d'un orfèvre, une Néréide de la grandeur d'un enfant de deux ans (1). Ces exhibitions de monstres aquatiques remontent à l'antiquité. Élien prétend, d'après l'autorité de Démostrate, qu'on fit voir dans la ville de Tanagra, en Livadie, un Triton desséché. Il était absolument conforme à ceux que les poëtes ont décrits. La tête était un peu endommagée, mais tout le reste était d'une conservation achevée; sa peau était couverte de nombreuses écailles. Élien ajoute qu'un magistrat d'une ville de la Grèce ayant voulu, par une imprudente curiosité, détacher quelques-unes de ces écailles et les faire brûler, il en sortit une exhalaison si infecte, qu'il fut près d'être suffoqué, et que, peu de jours après, il mourut, comme si le ciel eût voulu le punir de quelque grand sacrilége. « D'où provenait ce Triton? ajoute Élien? de quel palais souterrain était-il sorti? C'est à Démostrate à l'expliquer. Quant à moi, je m'en tiens à l'autorité des dieux, puisque Apollon, dans un de ses oracles, a reconnu l'existence des Tritons (2). » Non moins disposé à reconnaître celle des Sirènes et des hommes marins, un auteur qui écrivait environ dix-huit siècles après Élien, le docteur Antonin Vallisner, offrait à un amateur l'image d'une main de Sirène et lui tenait ce beau discours : « Je vous présente, illustre président, l'image d'une main de Sirène qui nous est récemment arrivée des Indes (pl. VIII, fig. 81 *a*, 81 *b*). Vous verrez par là combien la nature a quelquefois de singuliers caprices, et vous avouerez qu'on ne s'éloigne pas trop de la vérité, lorsqu'on affirme qu'il y a des poissons à l'effigie humaine, principalement dans la partie supérieure du corps. Je possède également quatre côtes, plus grandes que celles de l'homme, ainsi qu'une autre main armée de griffes plus longues et plus crochues (3). »

La manière dont le hasard procurait ces objets aux savants était souvent fort extraordinaire, comme on en peut juger par le récit suivant. En 1651, on prit, à deux lieues de Nice, un énorme requin dans le ventre duquel on trouva une main d'apparence humaine. Cette main était encore parfaitement saine, et il était aisé de voir qu'elle venait d'être avalée. Une infinité de personnes purent l'examiner à loisir, entre autres un pêcheur qui assista à l'ouverture du poisson, et le sieur Lhonoré, pourvoyeur de la cour de Turin, qui raconta ce fait à l'auteur du *Telliamed*, fort curieux, comme on sait, de semblables récits. Les doigts de cette main, qui d'ailleurs ne différait point de celle de l'homme, étaient reliés entre eux par une membrane, comme on en voit aux pattes des oies et des canards; « preuve certaine, dit le consul Maillet, qu'elle ne pouvait être que celle d'un homme marin, à qui le requin venait de l'enlever dans l'instant même, sans avoir pu engloutir l'homme tout entier, ou du moins une partie de son corps plus considérable (4). » A peu près dans le temps où l'on fit cette pêche miraculeuse, des marchands de la Société des Indes occidentales prirent sur les côtes du Brésil un homme marin qui fut disséqué à Leyde par le Père Pævius, en présence de Jean de Laet, savant naturaliste. La tête et la poitrine étaient de forme humaine jusqu'au nombril; et le reste du corps, jusqu'à l'extrémité des pieds, présentait une masse de chair informe. Bartholin, auteur d'un grand nombre de disserta-

(1) Scalig., *Exercit.* 226 *in Cardan*. Num. 12, cité par Schott., *Phys. cur.*

(2) Ælian., lib. XIII, cap. XXI. Cf. De Salgues, *Traité des erreurs et des préjugés*, loc. cit.

(3) *Dr. D. Antonii Vallisnerii sirenis manus et costæ*, *in museo Vallisneriano*, ap. *Academiæ Cæsareo-Leopoldinæ Carolinæ naturæ curiosorum ephemerides*. Norimbergæ, Heinius, 1719, p. 412, *observatio LXXVIII*.

(4) *Telliamed*, p. 199 et suiv.

tions médicales, raconte ce fait, et pour prouver à ses lecteurs qu'il ne cherche point à leur en imposer, il les invite à venir voir dans son cabinet les mains et les côtes du monstre. Bien mieux, afin de lever tous les doutes, il donne dans son livre la figure de ces objets (pl. VIII, fig. 82 *b*, 82 *c*), ainsi que celle du corps entier de l'homme marin ou plutôt de la Sirène représentée debout (fig. 82 *a*) et ensuite dans la position qu'elle prend en nageant (fig. 82 *d*) (1). Mais ce n'est pas tout : Bartholin, comme beaucoup de ses confrères, attribue aux os de Sirène et de monstres marins des vertus médicinales. Il faut voir dans l'ouvrage de cet auteur, et surtout dans celui de Kircher, tout le parti que la médecine pourrait tirer de ce nouveau produit pharmaceutique. « Ces os, dit l'auteur de l'*Ars magnetica*, ont une vertu miraculeuse, celle d'arrêter et d'attirer le sang : le Père Bobadilla dit avoir vu des os de ce genre qui, étant appliqués sur la plaie d'où découle le sang d'une veine rompue, arrêtent tellement l'hémorrhagie, qu'on dirait que la veine a été liée ; mais tous les os n'ont pas cette vertu, ce sont les os des femmes marines qu'on a reconnu être de beaucoup les plus efficaces. Dans une hémorrhagie opiniâtre, le meilleur remède, c'est d'y jeter de la poussière de ces os. On en reconnaît l'efficacité à de certaines taches noires ; ceux qui ont ces taches sont connus pour être les meilleurs. Le Père Bobadilla m'a fait un cadeau assez singulier : c'est un chapelet fait des os de ce poisson si rare, mais je n'en ai pas encore expérimenté les vertus. Une autre personne assure que la chair de cet animal, appliquée pendant quelque temps sur celle de l'homme, attire aussitôt à elle tous les esprits et rend l'homme stupide. Si ce fait est réel, il ne saurait avoir d'autre cause que la similitude des substances, vertu que possède aussi la momie, ainsi que nous le verrons dans la suite (2). »

Jusqu'à présent, la formule des préparations faites avec des os de Sirène ne figure pas, que nous sachions, dans le *Codex*, et il n'est pas encore venu à l'idée des homœopathes de former des globules avec la poussière de ces os. Aussi bien le docteur Vallisner, que nous citions tout à l'heure, nous apprend-il que de *sérieuses* expériences ayant été faites pour vérifier l'assertion de Kircher, il fut prouvé que celle-ci était sans fondement (3). Voici, d'ailleurs, une recette plus sûre pour utiliser les précieux restes de ces poissons merveilleux : on en prend la peau et l'on en fait des souliers. Gillius avait entendu dire à des personnes qui habitèrent longtemps une contrée voisine des bords de la mer Rouge, qu'on pêchait en ce pays-là des hommes marins qui avaient la peau tellement ferme, qu'on en faisait d'excellentes chaussures qui duraient près de quinze années (4).

On le voit, aux récits les plus étranges se mêlent les plus ridicules puérilités. Il semble qu'une fois entrés dans la voie du merveilleux, les auteurs que nous avons cités, et beaucoup d'autres qui ont marché sur leurs traces, aient voulu lutter entre eux d'extravagance et de niaiserie. En général, ils se copient les uns les autres, mais chacun a soin d'ajouter quelque trait nouveau à l'anecdote qu'il raconte, quelque coup de pinceau plus hardi au portrait qu'il trace avec amour de ces monstruosités soi-disant naturelles. Quant aux voyageurs, aux témoins oculaires, ils racontent très diversement des faits sur lesquels ils fourniraient au contraire des renseignements à peu près identiques, si ces faits avaient été observés par eux conformément à la réalité, et non d'après les rêves d'une imagination trop impressionnable. Ainsi, pour en revenir aux apparitions de Tritons et de Sirènes, les uns assurent que ces créatures marines ont des écailles et un air hagard ; les autres, qu'elles ont la peau lisse et fraîche, l'air doux, gracieux et rempli d'urbanité (5). Ceux-ci, comme le remarque de Salgues,

(1) Bartholin ajoute que l'illustre chevalier Cussianus da Puteo, *très digne de la pourpre romaine*, lui avait montré dans un musée l'image d'une Sirène qui, peu d'années auparavant, avait été jetée sur les côtes de Malte. Nicaise avait vu chez M. de Ménars, intendant de Paris, deux mains de Sirènes, et il nous apprend que la bibliothèque Sainte-Geneviève en possédait une autre que l'on faisait voir aux curieux. Regardant toutes les relations d'hommes marins comme apocryphes, il est persuadé que ces prétendues mains de Sirènes n'étaient que des pattes de grandes tortues.

(2) Ath. Kircher, *Magnes, sive de arte magnetica*, lib. III, pars VI, § 6, p. 673 : *De pisce anthropomorpheo, seu Syrene sanguinem trahente.*

(3) « Quant à ces vertus (celles qu'on attribuait aux os de Sirène), qu'on lise notre Redius, *Esperienze intorno diverse cose naturale*, qui, après plusieurs expériences, les a trouvées fausses. »

(4) Voyez Schott et Aldrov., *loc. cit.*

(5) Schott attribue des traits charmants aux femmes, et déclare les hommes hideux. Décrivant un de ces couples marins, il donne à la femelle une chevelure blonde et bouclée, des yeux pleins d'éclat, une poitrine bien formée ; il ajoute, à la vérité, qu'elle n'a pas de nez, que ses mains ressemblent à des pattes d'oie, et que la blancheur de sa peau ne doit pas empêcher de remarquer que celle-ci n'est autre chose qu'un tissu naturel formé d'écailles infiniment petites et blanches. Ce portrait, néanmoins, excite son enthousiasme. Il en est tout autrement à l'égard du mâle. « Sa figure, dit-il, ne me

les ont vues avec une queue de poisson, ceux-là avec deux queues ou des pieds humains terminés par des nageoires. La Sirène de Sandside avait des cheveux verts; la Sirène de Danemark, apparue en 1669, avait des cheveux rouges (1); le Triton de la Martinique avait des cheveux gris. On en a vu avec des cheveux jaunes, noirs, bleus, violets, etc. (2).

Les circonstances dans lesquelles l'apparition avait lieu favorisaient plus ou moins l'illusion des assistants. On conçoit que des têtes ou des corps entiers de phoques et d'autres poissons marins, entrevus de loin ou dans une demi-obscurité au-dessus des flots, aient souvent pris l'apparence d'une chose monstrueuse, fantastique. Dans les pays inconnus, dans les parages solitaires, les visions, les hallucinations de tout genre sont fréquentes chez les voyageurs, et principalement chez les marins, dont le témoignage est souvent, pour cette cause, réputé suspect. C'est à cela principalement qu'il faut attribuer les contes absurdes, les récits extravagants auxquels a donné lieu la découverte de certaines contrées, par exemple celle du Nouveau-Monde. « On ferait un livre considérable, observe à bon droit un écrivain du XVIIIe siècle, si l'on donnait simplement la liste des faussetés dont les premiers *relateurs* enrichirent leurs journaux et leurs mémoires sur l'Amérique. Jamais la source des prodiges ne fut plus intarissable. Chaque nation de l'Europe eut son Hérodote et son Phlégon. En même temps que Cartier reléguait des races difformes dans le nord du Nouveau-Monde, les Espagnols peuplaient de géants la pointe méridionale, les Portugais faisaient nager des *troupeaux de Sirènes* dans la mer du Brésil, les Français pêchaient des hommes marins à la Martinique, et les Hollandais trouvaient des nègres marrons dont les pieds étaient faits en queue d'écrevisse, au delà de Paramaribo. Le temps et la vérité ont fait disparaître la plupart de ces merveilles, dont on n'a conservé jusqu'à nos jours que les terres magellaniques; c'eût été trop faire que de se dépouiller de tant de fables à la fois (3). »

Les mers peu explorées étaient surtout fécondes en merveilles, *Meerwundern*, comme disaient les Allemands. Non-seulement on affirmait que l'Océan renfermait dans son sein des poissons offrant l'équivalent de presque tous les animaux qui vivaient sur la terre, tels que le renard, le loup, le veau, le chien, le cheval, etc., mais on arguait de là qu'il s'y trouvait aussi des poissons à formes humaines. Outre les *évêques*, les *moines de mer* et les carpes phénoménales dont nous avons déjà parlé, on citait à ce propos des monstres comme celui dont Olaüs Magnus a donné la figure sans aucune explication, et qu'Ambrosinus cite d'après lui, sous le nom de *Cetus capellatus* (Pl. IX, fig. 85). Les cosmographies, les bestiaires, les volumineux recueils des polygraphes, sont pleins de figures semblables (4).

On ne peut expliquer autrement que par l'amour du merveilleux, passé à l'état de mode dans les mœurs

---

semble pas être celle d'un homme, mais celle d'un mauvais démon. Quels traits irréguliers! quels yeux louches! quelles joues difformes et sillonnées de rides! quelle barbe ridicule: on dirait une masse de chair! Quelle chevelure inculte; si toutefois on peut nommer cela une chevelure! Quelles mains monstrueuses plus semblables aux ailes de la chauve-souris qu'aux mains de l'homme! Quel corps hérissé d'écailles! » etc. On dirait, en vérité, que le Père Schott ne trouve le mâle si laid que parce qu'il a trouvé la femelle trop jolie.

(1) Suivant Merbitz, les quatorze marins de Copenhague, interrogés au sujet de cette Sirène, répondirent qu'elle avait le buste bien fait, des yeux noirs, un sein rond et des mains blanches, mais ils ne parlèrent pas des cheveux. Ils ajoutèrent qu'elle se montra pendant la traversée, environ à quatre pas de leurs vaisseaux, et qu'elle plongea en faisant entendre un cri. Ils jetèrent quelques morceaux de pain dans la mer; elle revint à la surface, joua avec le pain, le jeta en l'air et le rattrapa. Enfin elle plongea de nouveau et ne reparut plus. (Merbitz, *loc. cit.*, cap. IV, p. 35 et 36.)

(2) De Salgues, *Traité des erreurs et des préjugés*.

(3) M. de P***, *Recherches philosophiques sur les Américains*. Londres, 1771, t. I, p. 110.

(4) On peut dire qu'autrefois les savants avaient le goût des monstruosités. Non contents d'en voir partout et d'en collectionner, ils en fabriquaient. Théophraste enseignait le moyen d'animer d'une vie factice des êtres qui n'étaient autre chose que des monstres. L'*homunculus* de Faust est un de ces fruits étranges des débauches de la science. Dans ce groupe d'êtres fantastiques, il faut placer aussi une mandragore qu'un riche juif de Metz fabriqua lui-même, d'après la recette d'Avicenne. Ce monstre était de la grosseur du poing, si l'on en croit la légende rapportée par Scheible (*Das Kloster*, VI, p. 188); sa figure était celle d'une Sirène ou plutôt d'une Harpie, c'est-à-dire qu'il avait un corps d'oiseau avec un cou et une tête de femme (voyez notre planche XII, fig. 123 *a*). Il vécut cinq semaines, et cet espace de temps suffit au juif pour faire sa fortune, car pendant qu'il tint la mandragore en sa possession, il eut des rêves qui le mirent sur la trace de trésors cachés et qui l'aidèrent à s'enrichir en quelques jours. Nous signalons l'histoire du juif de Metz à l'attention des chercheurs d'or devenus si communs de nos jours, et nous leur recommandons la recette d'Avicenne, qu'ils trouveront dans les *Secrets du Petit-Albert*. Cette recette leur enseignera comment on fabrique, avec l'œuf d'une poule noire couvé sous une conjonction heureuse de la lune et de Jupiter, la mandragore californienne.

scientifiques de nos ancêtres, la durée d'une illusion qui nous semble aujourd'hui si grossière. Ce n'est pas que quelques esprits judicieux n'aient entrevu la vérité. Bartholin, entre autres, tout en attestant l'existence d'un grand nombre de monstres marins tout à fait fantastiques, tout en disant qu'on ne saurait refuser à plusieurs d'entre eux la configuration humaine, puisque sur terre les singes, quoique dépourvus de raison, ont la forme extérieure et les gestes de l'homme, Bartholin déclare qu'il range tous les monstres marins de cette espèce dans le genre phoque. D'un autre côté, l'auteur de *Telliamed*, assez avide pourtant de récits merveilleux, fait, à propos de l'histoire d'un phoque qui avait sauté à bord d'un navire et enlevé un matelot (1), la réflexion suivante : « Cet animal, dirait quelqu'un de vos poëtes, était sans doute une Nymphe, une Néréide qui étant devenue amoureuse de ce matelot, l'enleva pour le conduire dans un de ses palais aquatiques. Il y a beaucoup d'apparence que des faits de cette nature, arrivés dans les siècles précédents, ont donné lieu aux histoires de métamorphoses (2). » Cette réflexion est d'autant plus juste, qu'il est permis de penser qu'en des temps reculés, certaines parties de la mer, certains fleuves, comme le Nil et l'Euphrate, ont pu recéler de véritables monstres aquatiques analogues aux phoques ou aux lamantins, et dont la forme se serait rapprochée davantage de la forme humaine, ce qui aurait facilement engendré la méprise sur laquelle sont basés les récits des plus anciens historiens et voyageurs. Quelques-uns de ces récits nous ont appris que des hommes marins habitent la mer Rouge, et c'est du sein de cette mer (la mer Érythrée) que s'élève chaque matin le dieu-poisson Oannès pour aller à Babylone instruire les peuples. Rappelons encore ici, à ce sujet, que les Islandais nouvellement convertis voyaient dans certains poissons, surtout dans les phoques, des débris de l'armée de Pharaon. Au surplus, il n'est pas toujours nécessaire de recourir à la présence de ces animaux pour expliquer très naturellement les apparitions d'hommes et de femmes aquatiques. Ainsi cet habitant de la Pouille, cité par Majolus, qui s'était fait une habitude du séjour de la mer, et qu'on avait surnommé *Colopiscis* ou *Piscis calamus*, n'était autre qu'un très habile nageur, dont on a peut-être exagéré les prouesses, mais dont la physionomie, en somme, n'a rien de fantastique. Le besoin de lutter contre les vagues était si invétéré chez lui, qu'il ne passait pas un seul jour sans se jeter à la mer. Par cet exercice journalier, il avait acquis une telle force, qu'il pouvait traverser à la nage plus de cinquante stades sans s'arrêter, restant dans les flots jour et nuit, au mépris des tempêtes. Il allait au-devant des vaisseaux, aimait à y passer quelques instants, puis retournait dans les flots. Enfin, le roi Alphonse ayant proposé une coupe d'or pour prix aux plongeurs, le malheureux Calamus voulut la gagner ; il se jeta au fond de la mer et ne fut point revu (3). Petrus Gilius rapporte un fait du même genre, mais de beaucoup antérieur à celui qu'on vient de lire. « Dans cette partie de l'ancienne Grèce qu'on appelait autrefois l'Épire et qu'on nomme aujourd'hui la Roumanie, il y avait une fontaine à laquelle toutes les jeunes filles du voisinage se rendaient pour puiser de l'eau. Tout près de cette fontaine était une grotte humide et profonde, dans laquelle s'embusquait un Triton. Il avait remarqué une de ces jeunes filles, et en était devenu amoureux. Un beau jour il sortit de sa caverne, s'élança sur la petite et l'emporta dans la mer ; il la rapporta ensuite, et continua ce jeu pendant quelques jours. Les habitants, qui ne voulaient pas marier leurs filles à des

---

(1) C'est celle que nous avons racontée au commencement de ce chapitre.

(2) *Telliamed*, loc. cit.

(3) A. Kirch., *Magnes, sive de arte magnetica*, lib. III, pars VI, cap. II, § 6, p. 675. — Les savants qui combattent les opinions d'Aldrovande, de Zahn, de Lycosthène, de Kircher, relativement à l'existence des Tritons de l'antiquité et des hommes marins des temps modernes, essayèrent de donner une interprétation naturelle des faits merveilleux qu'on leur opposait, en rappelant qu'il y avait des races d'hommes très exercés à la nage, comme les Ichthyophages, qui ne se nourrissent que de poissons. Ils ajoutent que l'art de nager était autrefois tellement en honneur, qu'on disait proverbialement d'un homme paresseux : *Neque natare, neque litteras didicit* : il ne sait ni nager, ni lire. Tel est le sentiment de Vivès. Du moins cet écrivain prétend-il (dans son traité *De veritate fidei Christi*, lib. II) que les hommes et les femmes aquatiques étaient des créatures qui naquirent sur le continent et qui, rebutées ensuite par leurs semblables, s'habituèrent à vivre dans les eaux. Il appuie cette opinion sur cette circonstance, qu'il existe près des rives de la mer, dans plusieurs contrées (et Vivès aurait pu citer ici le pays des Esquimaux), des hommes très exercés à la natation, et dont les enfants, pour ainsi dire conçus, nés et élevés au sein du liquide élément, se plaisent dans ce milieu, comme les poissons. Kranzius, dans sa *Norwegia* (lib. V, cap. VIII), fait mention d'un certain Sivardus qui restait tout habillé sous l'eau pendant des heures entières. C'est à ce sujet que Voetius rappelle qu'il existait déjà de son temps des appareils qui permettaient de rester un certain temps au fond de l'eau, et il présume que ces hommes aquatiques en connaissaient l'usage.

Tritons, ni avoir des poissons pour gendres, prirent si bien leur temps, qu'ils se saisirent du Triton, et le conduisirent devant le bailli du lieu (1). On examina le délinquant, et comme on le trouva tout à fait conforme aux autres hommes, on le tint dans une étroite prison, avec ordre de ne pas le laisser manquer de pain et d'eau. « Mais la pauvre bête, ajoute Petrus Gilius, ne fit que se plaindre et se lamenter, oncques ne voulut aucuns » mets, et mourut de déplaisir de se voir séparer de sa jeune épouse et de son élément naturel. » Salgues, qui se rend ici l'interprète de Gilius, ajoute que ce Triton que rien ne rend différent des autres hommes lui paraît avoir été quelque jeune nageur des environs qui venait faire la chasse aux jolies filles. Pour lui, toutes les anecdotes que nous avons rapportées dans ce chapitre ne peuvent survivre à un examen sérieux. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne soient de son avis, et ne trouvent rien à répondre à son dernier argument : « La Néréide de Hollande qui apprit à filer, à faire le signe de la croix, ressemblait à toutes les autres femmes. Si l'on ne put lui apprendre à parler, ni à entendre, c'est que probablement elle était sourde et muette. »

CHAPITRE II.

INTERPRÉTATION DU MYTHE PAR L'ART.

Nous avons laissé la parole dans le chapitre précédent aux historiens, aux voyageurs, aux cosmographes. Il est temps d'interroger les artistes, de rechercher quelle forme ont revêtue les Sirènes dans les monuments de l'antiquité et du moyen âge. Nous verrons ainsi les diverses modifications de la figure de ces divinités correspondre à autant d'interprétations distinctes du mythe primitif, et en quelque sorte à autant d'époques différentes dans les civilisations.

Les plus célèbres archéologues sont divisés sur la question de savoir quelle fut originairement la forme attribuée aux Sirènes. Plusieurs disent qu'Homère n'a pu les imaginer autrement que sous les traits de belles jeunes femmes douées de tous les charmes de leur sexe, et ils ne doutent pas que les artistes n'aient été pendant longtemps les fidèles interprètes de la tradition homérique. Ils ajoutent que plus tard les Sirènes

---

(1) Dans les différents récits que nous avons rapportés, on a vu plus d'une fois des magistrats attacher une grande importance à la capture des monstres marins appelés Tritons et Sirènes. Ceux de ces monstres qui, dans l'opinion des Espagnols, passaient pour habiter la mer, non loin du *promontoire de la Lune*, donnèrent lieu à un singulier procès. On conserve, dans les anciennes archives de la Lusitanie, des documents relatifs à une dispute entre le roi et le grand maître de Saint-Jacques (*Magnus magister S. Jacobi*), qui prétendaient chacun que ces monstres leur appartenaient. Le procès se termina par une transaction, et il fut décrété que ce n'était pas au grand maître, mais aux rois qu'était dû l'impôt sur les Sirènes et autres monstres marins pris sur les rivages du grand maître. Les nymphes de la mer des Indes furent, à ce que l'on croit, l'objet d'une mesure plus étrange encore. Un navigateur espagnol dont on a peut-être trop légèrement accueilli le témoignage racontait que, vu la ressemblance de conformation de ces Sirènes avec les femmes, les pêcheurs devaient s'engager par serment, devant les magistrats, à n'avoir aucun commerce charnel avec elles. Peut-être aurait-on été sur le point d'attribuer aux fruits d'une pareille union des traits analogues à ceux de l'enfant né en Thrace, en 1601. Une femme de ce pays avait mis au monde un fœtus monstrueux, qui n'avait ni mains, ni bras, ni une forme corporelle déterminée; il n'avait pas même d'yeux, pas de cils, pas de sourcils, et, à partir des hanches, son corps se terminait en queue de poisson (voyez pl. IX, fig. 84). L'empereur Maurice, ayant aperçu cet enfant hideux, ordonna qu'il fût tué, et un des assistants le perça aussitôt de son épée. La mère qui lui avait donné le jour fut absoute, dit Aldrovande, du crime de l'avoir engendré, parce qu'on présuma que sa volonté était restée étrangère à ce monstrueux enfantement. Du temps de Pierre de Lancre, où l'on croyait aux sorciers et aux sorcières, on n'eût point montré la même indulgence, ainsi que le prouvent maints procès où des *incubes* et des *succubes* sont en cause. A cette époque, on poursuivait avec la dernière rigueur tout homme ou toute femme soupçonnés d'avoir eu commerce avec les esprits aquatiques soumis à la puissance du démon. Cette remarque nous amène à faire observer que les auteurs qui ont cru à l'existence des monstres dont nous avons parlé dans ce chapitre, les regardent généralement plutôt comme de simples animaux que comme des créatures diaboliques. Ils établissent donc par là une différence entre ces espèces de Sirènes naturelles et les spectres évoqués par le génie du mal à la surface des eaux. Cependant il y en a plusieurs qui ne font pas cette distinction.

reçurent des ailes, conformément à l'expression dont Euripide se sert pour les désigner (1). Enfin ils admettent que par suite du mélange de certaines conceptions mythiques, et du rapprochement établi sous l'influence d'une nouvelle interprétation des symboles entre les Sirènes et les Harpies,— de même qu'entre celles-ci et certains oiseaux mythologiques, tels que les stymphalides, les jynx et les keledones (2), les filles d'Achéloüs se montrèrent sur les monuments tantôt comme des femmes à jambes empennées et à queue d'oiseau, tantôt comme des oiseaux à tête de femme (3). Quant aux Sirènes à queue de poisson, ils les rejettent dans la classe des images bâtardes dont l'invention appartient aux siècles de décadence et surtout au moyen âge, qui a presque toujours confondu les Sirènes avec les Néréides.

. D'autres savants sont d'un avis contraire, ils pensent que la forme la plus ancienne des Sirènes est celle de femmes-oiseaux; ils vont même jusqu'à insinuer que le chantre de l'*Odyssée* a fort bien pu les imaginer sous cette forme.

De ces deux systèmes, le premier a été soutenu avec une grande vivacité par l'Allemand Voss, l'acerbe antagoniste de Creuzer. D'après l'auteur de l'*Anti-Symbolique*, les Sirènes d'Homère et d'Hésiode sont *deux* charmantes vierges dont les voix enchanteresses attirent les hommes pour les perdre. Après la L[e] olympiade, naissent les *trois* filles d'Achéloüs, riches en doux refrains et ayant aussi primitivement la forme de vierges. Vers la XC[e] olympiade, les Achéloïdes, comme Euripide le donne à entendre, portent des ailes d'or; c'est à dater de la C[e] olympiade qu'elles se montrent avec la partie inférieure du corps couverte de plumes et avec des queues d'oiseaux. Quant aux oiseaux à tête de femme, Voss, comme on sait (4), n'y voit que des Harpies (5). Les Sirènes à queue de poisson ne lui paraissent pas mériter l'attention de la critique.

Le second système compte parmi ses défenseurs l'ingénieux Creuzer et le savant docteur Schorn. Ces archéologues s'appuient sur un fait incontestable, également observé par Gerhard : c'est que dans les monuments les plus anciens où l'on se soit cru fondé à voir des Sirènes, celles-ci paraissent sous forme d'oiseaux à tête de femme, tandis que sur des monuments d'une antiquité moins reculée, elles ont la figure de vierges ailées ou sans ailes, vêtues ou non vêtues quelquefois, avec des jambes couvertes de plumes et des pieds d'oiseaux. Il est évident que pour terminer ce débat et arriver à une solution définitive, il faudrait donner les indications les plus précises sur l'âge, l'origine, le degré de valeur artistique des monuments dont le témoignage est invoqué en faveur de l'une ou de l'autre de ces opinions (6). Il faudrait aussi fournir des arguments sans réplique pour prouver que les oiseaux signalés sur les plus anciens de ces monuments comme étant des Sirènes ont réellement cette signification, et ne sont pas, comme plusieurs le prétendent, des Harpies ou toute autre chose. Or, en examinant les nombreux travaux publiés sur cette matière, on voit que jusqu'à présent ces conditions importantes n'ont pas été remplies. Nous croyons donc qu'il n'est guère possible d'admettre que les Sirènes des temps homériques se soient offertes à la pensée des poëtes sous une autre forme que la forme humaine. Sur ce point important du débat, Voss nous paraît avoir raison. Nombre de divinités représentées dans la suite sous des traits effrayants et sous la figure d'animaux plus ou moins monstrueux, ont toutes, chez Homère, une forme purement humaine et un noble aspect. Bien plus, elles possèdent une grandeur, une beauté et une force surprenantes, jointes à une incomparable agilité. La terrible

(1) Πτεροφόροι νεανίδες
Παρθένοι, χθονὸς κόραι,
Σειρῆνες....
(Eurip., *Hel.*, v. 167-169.)

(2) Philostr., *Vit. Apoll.*, lib. VI, cap. II. — Athenæus, lib. VII, cap. II.

(3) « Apollonius de Rhodes, dit Millingen, est le premier auteur que nous connaissions qui parle de leur double forme (*Argon.*, lib. IV, v. 898-899); mais nous ignorons dans quelle période ce changement eut lieu. Il fut vraisemblablement introduit de l'Égypte; et peut-être était-ce une de ces innovations auxquelles Aristophane fait allusion (*Nubes*, v. 335-338). » (Millingen, *Anc. uned. Mon.*)

(4) Voyez I[re] partie, chap. II, p. 43.

(5) Boettiger (*Dissertation sur les Furies*, note 6, p. 103 et 104) croyait aussi voir des Harpies dans les oiseaux à tête humaine, mâles et femelles, et cette opinion a été défendue par M. le duc de Luynes (*Annales de l'Institut archéologique*, t. XVII, p. 10).

(6) Gerhard (*Auserl. Griech. Vas.*, Berlin, 1840, p. 98) affirme que le débat est jugé et la question résolue affirmativement, quant au mode de représentation des Sirènes sous forme d'oiseaux: « Diese Vogelbildung der Sirenen (dit-il) ist endlich ausser Zweifel gesetzt. » — Cf. Schorn ap. Tischbein's *Homer*, et dans *Jahresbericht der baierischen Akademie* de 1829. — Panofka, *Mus. Bartholdian*, *Cabinet Pourtalès*, p. 73 et suiv. — Stockelberg, *Gräber der Hellenen*, p. 11 et suiv. — Müller, *Handb.*, 393, 4. — De Witte, *Cabine étrusque*, *Cabinet Durand*.

Persephone, les Euménides et les Gorgones, les Sirènes et les Harpies, sont représentées comme de belles femmes. Pausanias nous apprend que ce ne fut que depuis Eschyle, c'est-à-dire depuis le v[e] siècle avant notre ère, que les artistes attribuèrent généralement à cet ordre de divinités une physionomie propre à inspirer l'effroi. Ainsi, pour en donner un exemple frappant, la Furie qui figure dans le beau bas-relief représentant l'enlèvement d'Hélène, a un visage calme et plein de noblesse; au contraire, dans la majeure partie des peintures de vase, le côté hideux, plus moderne et plus populaire, est préféré par l'artiste, et l'Erinnye a des ailes noires et des pieds crochus (1). Il en est de même pour les Harpies. Figurées dans l'origine par des femmes ailées, parées de longs cheveux en signe de jeunesse, ou par des oiseaux à tête de femme qui n'ont rien de repoussant, elles se transforment à l'époque romaine, surtout dans les descriptions des poëtes, en demi-oiseaux de proie horribles et immondes (2). Sur les monuments, au contraire, les Harpies à corps d'oiseau n'ont rien qui rappelle précisément le caractère de féroce avidité dont la Fable les gratifie (3). C'est pourquoi Millingen dit qu'on peut donner à ces sortes de figures aussi bien le nom de Sirènes que celui de Harpies, et cela nous fait voir qu'il range les Achéloïdes dans la classe des divinités ornithomorphes. Le rôle qu'on donne aux Sirènes et celui qu'on attribue aux Harpies dans le mythe funèbre se rattachant à la même donnée symbolique, les artistes furent nécessairement conduits à présenter les unes et les autres à peu près sous les mêmes traits. Quand l'influence égyptienne s'exerça sur le génie grec, l'idée symbolique de l'âme humaine prenant son essor sous la figure de l'oiseau dut se retracer à leur esprit. De même l'union de la forme humaine et de la forme animale leur fut probablement révélée par les monuments sur lesquels figuraient non-seulement des oiseaux emblématiques et enchanteurs, mais des dieux à têtes d'animaux, des animaux à face humaine, et toutes ces représentations étranges où les cultes primitifs de l'Orient ont déposé le secret de leurs dogmes et de leurs rites pleins de grandeur. L'envahissement de ces formes étrangères dans les produits de l'art grec est attesté par une foule d'exemples, mais on ne sait trop sous quelle date placer ce fait incontestable. Les uns lui en assignent une assez récente, les autres, et Creuzer tout le premier, le font remonter jusqu'aux temps homériques. Le docteur Schorn ne va pas si loin. Toutefois, dans son intéressante liste de monuments antiques, où plusieurs archéologues distingués reconnaissent avec lui des figures de Sirène sous différentes formes, les oiseaux à tête de femme occupent le premier rang, parce qu'ils ont été fournis par ceux de ces monuments auxquels on assigne la date la plus ancienne. Nous reproduisons ici cette liste avec les indications de l'auteur :

1° Oiseaux à tête de femme;

2° Les vierges à ailes, à jambes et à pattes d'oiseau;

3° Vierges enveloppées d'une longue robe figurées sur les sarcophages étrusques.

Oiseaux à tête humaine. — On en trouve sur les monuments égyptiens qui ne diffèrent point de ceux qu'on voit représentés sur les monuments grecs. C'est ce qui résulte des communications suivantes, faites par le docteur Schorn à l'Académie de Munich :

1° Peinture du tribunal de mort d'Osiris, tirée du cinquième tombeau des rois à Byban-el-Moluk (4).

2° Relief du même tombeau (5).

3° Peinture noire sur fond jaune d'un ancien vase grec trouvé près d'Athènes, et qui est en la possession de M. Burgon de Londres. Elle représente deux figures d'oiseaux à ailes éployées et à tête humaine, assises sur des rochers. L'une est sans bras, l'autre a deux bras et s'en sert pour tenir une flûte. (Inédit.)

---

(1) Alfred Maury, *Encycl. moderne.* Paris, Firmin Didot, article Démons.

(2) Idem, *Histoire des religions de la Grèce antique.* Paris, Ladrange, 1857, 2 vol. in-8, t. I, p. 293.

(3) Il est bon de remarquer ici que, dans leur interprétation des mythes, les artistes, soit caprice, soit ignorance, s'écartaient souvent des modèles que leur offraient les poëtes. C'est pourquoi nous nous croyons autorisé à dire qu'il y eut peut-être dans le même temps plus d'une forme, plus d'un système adopté pour la représentation plastique des divinités que les poëtes s'accordaient à peindre presque sous les mêmes traits. Les Sirènes auraient donc pu, sur des monuments de la même époque, se montrer sous deux aspects différents : ici revêtir la forme humaine; là, *dans un sens purement mystique et emblématique*, emprunter la figure de l'oiseau.

(4) *Description de l'Égypte*, II, pl. 83.

(5) *Ibid.*, pl. 84.

4° *Terra-Cotta*, de la hauteur de six pouces, autrefois dans la collection Bartholdy, actuellement dans le cabinet royal prussien. Elle représente un oiseau à tête de femme, ayant des bras et jouant de la double flûte.

5° Peinture d'un vase grec antique, à M. Burgon de Londres. Cette peinture noire sur fond jaune, avec quelques détails colorés en rouge, fut trouvée en 1819, à l'île de Milo. Elle nous offre une figure d'oiseau à longues ailes, avec une queue en forme de balai et des pieds de poule. L'oiseau a une tête de femme, des mains et des bras formés comme des pieds d'oiseau. Il tient de la main gauche une lyre et de la main droite le *plectrum*. La figure est debout sur un grand piédestal dont le dessin effacé semble indiquer la porte d'un tombeau égyptien.

6° Copie coloriée d'une *peinture de Pompéi*, communiquée au D[r] Schorn par M. le baron de Stockelberg. Ulysse attaché au mât, et entouré de ses compagnons, vogue entre les rochers des Sirènes. Là se trouvent trois Sirènes à forme d'oiseaux, avec pieds de poule, à queues en forme de balai, ailes étendues, bras humains; l'une joue de la lyre, l'autre de la double flûte, la troisième s'adresse en chantant à Ulysse. Autour d'elles se trouvent des ossements humains. Dans le fond on voit une île rocheuse dont la forme rappelle l'île de Caprée, et sur laquelle se trouve une statue colossale. Cette peinture prouve que dans les temps postérieurs cette manière de représenter les Sirènes était encore en usage.

7° Une cornaline reproduisant la même scène, et qui se trouve en la possession de M. le docteur Bott, à Rome.

8° Une figure d'oiseau à ailes étendues et ayant une tête de femme qui regarde en arrière, et qui est coiffée d'un bonnet pendant; elle est sans bras. Cette figure se trouve sur un petit vase trouvé aux environs de Naples. La peinture est noire sur fond jaune, le visage et plusieurs parties de la figure sont rehaussés aussi en jaune.

9° La face antérieure d'une urne funéraire de marbre, du Musée britannique; il y a des masques, des oiseaux et des festons entourés de l'inscription D. ALBICCI. LICINI. ANTONI. LIBERALIS. Les coins inférieurs sont occupés par des oiseaux à tête de femme. (Date seulement de l'époque romaine) (1).

Tous ces dessins de Schorn nous montrent la Sirène sous son aspect funèbre. On peut y joindre encore les suivants :

Deux images qui se trouvent sur des monuments funéraires de l'Égypte, et qui représentent probablement les âmes des défunts. (Pl. II, fig. 15 et 16.)

Un oiseau figuré avec la tête, le cou et les bras d'une femme. Il vole et porte dans ses mains un miroir et un collier, symboles qui, suivant l'auteur des *Religions de l'antiquité*, peut avoir trait aux mystères (2). (Voy. pl. II, fig. 17.)

Un oiseau à ailes étendues représenté sur une amphore archaïque en la possession de Basseggio, marchand d'objets d'art, à Rome. (Pl. II, fig. 18.)

Une *Kelebe* du genre égyptien, de Nola, monument trouvé dans une tombe et actuellement au Musée royal de Naples. (Pl. II, fig. 19.)

Figure ornithomorphe représentée avec des sphinx, des panthères, des capricornes sur une amphore archaïque de Munich, autrefois dans la collection du prince de Canino. (Pl. II, fig. 20.)

Un oiseau à tête de femme planant sur un char de guerre au-dessus d'un héros. A la droite du héros, un conducteur tient les rênes de quatre chevaux impatients (3). (Pl. II, fig. 21.)

Un vase grec dont le cou porte comme ornements, d'un côté un hibou (pl. III, fig. 22 *a*), de l'autre un oiseau à tête humaine (4). (Pl. III, fig. 22 *b*.)

Un vase du Musée botanique représentant la mort de Procris. Un oiseau à tête humaine y figure; il est ici, suivant Millingen, le symbole de Nephele, de la nue (5). (Pl. III, fig. 23.)

Un oiseau à visage humain, perché sur une branche (6). (Pl. III, fig. 24.)

---

(1) Voyez *Jahresberichte der Königl. bayer. Akademie der Weiss.*, Zweit. Bericht., 1 okt. 1829-1827, et märz 1831. München, K. Wolf; 4°.

(2) Ces trois dessins (pl. II, 15-17) se trouvent dans Creuzer, *Relig. de l'antiq.*, pl. XIV, n° 182 *a*, pl. XLVII, n° 185, pl. CXLVII, n° 258.

(3) Ces quatre dessins (pl. II, fig. 18-21) se trouvent dans Éd. Gerhard, *Auserles. Griechisch. Vasenb.* Ils y sont désignés comme représentant des Sirènes.

(4) C'est à propos de cette figure que Millingen fait la remarque dont nous avons déjà parlé au commencement de ce chapitre, concernant la ressemblance des Harpies et des Sirènes sous cette forme. A propos du hibou figuré sur ce vase, Millingen dit que cet oiseau étant considéré comme un attribut de Minerve, on lui donna une tête humaine comme symbole de l'intelligence divine. C'est ainsi qu'en personnifiant les rivières, on représentait le taureau, qui était leur symbole, avec une tête humaine. Une chèvre, consacrée à Diane, était figurée de la même manière. (Millingen, *Anc. uned. Mon.*, p. 9, pl. III.)

(5) Millingen fait remarquer à ce sujet qu'on représentait des phénomènes météorologiques, le vent, par exemple, par une tête humaine et des ailes d'oiseau... « Les formes attribuées aux Harpies, par les poëtes de la basse antiquité, sont prises de ces figures, mais modifiées. Probablement le reste du corps était celui d'un être humain, comme chez les Sirènes dont la forme a la même origine. Sur les monuments égyptiens, nous voyons que la tête humaine ajoutée à la figure d'un oiseau n'altère pas la signification de l'emblème, mais y ajoute une idée accessoire d'intelligence. » (Millingen, p. 9 et 35, pl. XIV.)

(6) Gerhard, *loc. cit.*, pl. XXVIII, t. I, p. 98.

Un vase grec représentant une scène amoureuse entre Ulysse et la prêtresse Théano. Comme Sirène, cet oiseau, qui est figuré au col du vase, exprimerait la séduction de l'amour (1). (Pl. II, fig. 25.)

Une peinture représentant une espèce d'oiseau avec un bras et une main de femme. Il est debout et joue de la double flûte, comme pour chasser un autre oiseau qui est devant lui (2). (Pl. II, fig. 26.)

Diverses figures à peu près semblables aux précédentes, mais dans lesquelles on voit généralement, non plus des Sirènes, mais des Harpies (3). (Pl. III, fig. 27, 28, 29, 30 *a*.)

La ressemblance de la Harpie et de la Sirène dans les représentations du genre de celles qui nous occupent a surtout pour cause le caractère indéterminé de l'oiseau dans lequel s'incarne l'une ou l'autre de ces divinités. En général, dit-on, la Harpie se montre sous la figure d'un oiseau de proie, d'un vautour. Mais il n'est pas toujours facile de reconnaître, même après une inspection attentive des monuments, si l'on est en présence d'un farouche vautour, ou bien si l'on a seulement affaire à quelque innocent volatile. Personne n'ignore combien les savants ont mis leur esprit à la torture pour retrouver l'oiseau de Diomède parmi les espèces connues. Presque tous les bipèdes ailés d'origine mythologique sont dans ce cas. « Quand un peintre essayait de retracer la légende de Diomède, dit avec beaucoup de sens M. Vinet, il se choisissait son oiseau. Il pouvait se donner carrière, et même prendre un corbeau, si ce type lui souriait. » Les artistes qui ont représenté des Harpies ou des Sirènes, sous forme d'oiseaux à tête de femme nous paraissent en avoir fait autant. En tout cas, on a donné de leurs œuvres, à ce point de vue, les interprétations les plus diverses. Pour les uns, la Sirène-oiseau a un corps d'autruche (4) ; pour les autres, c'est un cygne (5) ; pour d'autres, un alcyon, un rossignol, un merle, un passereau (6). Dans les monuments les plus anciens qui nous soient parvenus, on lui reconnaît généralement la figure de la poule et même celle du coq (7).

Il serait inutile de chercher à éclaircir la question en rapprochant de ces oiseaux ceux des marais stymphalides, ou bien les iynx et les keledones qu'on a souvent confondus avec les Sirènes, et dont on ne peut pas mieux définir la nature. Tout ce qu'on sait, c'est que les *stymphalides* étaient des oiseaux de grande taille, très voraces, et qui se nourrissaient de chair humaine. Leur tête, leur bec et leurs ailes étaient de fer, et leurs ongles extrêmement crochus. Ils furent hostiles aux Argonautes et ne craignaient que le bruit des cymbales d'airain. Hercule en débarrassa les marais de Stymphalis. Il était d'autant plus naturel que les stymphalides fussent rapprochés des Sirènes et surtout des Harpies, que, d'après l'explication de ce mythe, donnée par le scoliaste d'Apollonius, ces oiseaux étaient tout bonnement de jeunes vierges, filles de Stymphalus et d'Ornis, que Hercule tua parce qu'elles lui avaient refusé l'hospitalité (8).

Suivant Pausanias, dans le temple de Diane, où l'on voyait la statue de cette déesse en bois doré, les

(1) Cette figure est tirée de G. Welcker, *Alte Denkmäler erklärt.* Götting., Dietrich, 1849, t. II, p. 451. (Voyez, à la fin du chapitre, la note relative à la présence des figures de Sirènes dans les sujets érotiques.)

(2) *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, gravées par F.-A. David, *avec leurs explications*, par d'Hancarville. Paris, 1787, in-4°, t. II, p. 168, pl. II.

(3) Les figures 27-29 se trouvent dans *Spanhemii dissertationes de præstantia et usu Numismatum antiquorum* (édit. 1706, p. 259 sqq.); et la figure 30, dans le *Cabinet de pierres antiques gravées, tirées de Gorlée et autres.* Paris, Lamy, 1778, in-4, t. II, n° 517.

(4) Voyez Hesych., Suidas.

(5) Æsch., *Prom.*, 792. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'image de la Sirène est quelquefois accompagnée de celle du cygne dans plusieurs monuments qui rattachent la fable des enchanteresses à celle d'Apollon et des Muses. (Micali, 74, 4, 8; Tischbein, *Vases*, III, 59.)

(6) Spanhem, *loc. cit.*

(7) De Witte, *Cab. Durand*, n° 296. — Gerhard, *Berlins Ant. Bildw.*; Wasen, n° 623.— Id., *Auserles. Griech. Vasenbilder*, p. 100, note 140. Principalement sur des monuments relatifs à des fêtes nuptiales. Gerhard cite un vase de la collection du prince de Canino où se trouvent deux oiseaux à tête humaine. L'un a le corps d'une poule et la physionomie féminine ; l'autre le corps d'un coq et la face barbue. Gerhard voit dans ce genre de représentations un badinage d'artiste (*Künstlerscherz*). Les monuments égyptiens nous offrent quelques exemples d'oiseaux à tête d'homme. (*Berlins Ant. Bild.*, Wasen, n° 524.) — Cf. J.-H. Voss., *Myth. Briefe*, II, p. 47. En général, sur ces monuments, l'épervier est l'emblème de l'*oiseau-âme;* la figure de cet oiseau doit donc se retrouver quelquefois dans les représentations plastiques de la Sirène.

(8) Nicaise, parlant d'une médaille de la famille Valéria, décrite par Spanheim, médaille où l'on voit un corps d'oiseau flanqué d'une tête de femme surmontée d'un casque, dit que cette figure ne représente ni une Sirène ni une Harpie, et que ceux qui ont pris pour telles des oiseaux de ce genre (ce sont, dit-il, des *stymphalides*), ont voulu parler allégoriquement et ont entendu par là « une espèce de voleurs qui régnaient dans l'Arcadie, qui avaient les ongles crochus, et qui dépouillaient les hommes et les faisaient mourir, comme on le dit des Sirènes. »

oiseaux stymphalides étaient figurés, dans l'intérieur de l'édifice, sous la forme de volatiles, et, derrière le temple, sous celle de jeunes filles dont les pieds étaient remplacés par des pattes d'oiseaux.

On n'est pas moins embarrassé de savoir dans quel genre classer les *iynx* (1) et les *keledones*, qui chez les Grecs avaient une si grande part dans les opérations magiques. Les keledones du temple de Delphes ont été confondues avec les Sirènes, et Pindare les nomme des enchanteresses. Philostrate les appelle des iynx, et par conséquent transforme ces enchanteresses en oiseaux de l'espèce du torcol (*Iynx torquilla*). C'est tout ce qu'on sait de plus positif à cet égard (2).

Vierges à ailes et à pattes d'oiseaux. — La seconde classe de Sirènes nous offre, avons-nous dit, pour type caractéristique, la Vierge à ailes et à pattes d'oiseau. On la rencontre, non plus dans les monuments primitifs de l'art antique, mais dans ceux des époques où cet art est déjà en plein développement. A cette classe correspondent les dessins et objets d'art suivants, cités par Schorn :

1° Une boucle d'oreille d'or (hauteur 1 $\frac{1}{7}$ pouce anglais), en la possession du docteur Fist Lee, à Londres, trouvée dans une tombe antique à Alto, en Ithaque. Une figure qui plane représente une vierge aux cheveux ornés ; de la main droite elle tient un plectrum ; de la gauche elle tenait probablement une lyre, qui en est tombée. De ses épaules s'élèvent de hautes ailes ; c'est aux hanches que commencent les jambes d'oiseau garnies d'un plumage touffu ; à la partie postérieure est adaptée une queue d'oiseau en forme de balai.

Terra-Cotta, en possession de M. Borell, à Londres, figure de femme, nue, à genoux, tenant de la main gauche le voile qui couvre la partie supérieure de sa chevelure, et qui tombe sur son épaule droite ; la main droite est placée sur la poitrine, dans une attitude plaintive. Elle a jusqu'aux genoux la forme d'une femme très gracieuse. Ses jambes sont de petites jambes d'oiseau qui se terminent comme celles d'un oiseau aquatique ; le balai d'oiseau qui touche l'extrémité inférieure des pieds est très large : ce balai et les grandes ailes adaptées au dos sont bleus, à en juger d'après des vestiges qui existent ; encore le reste de la figure paraît avoir été doré. C'est un travail grec des âges postérieurs. Le lieu où l'on a trouvé cette figure prouve que c'était une déesse de la mort qui avait la même signification que les Sirènes représentées sur le tombeau de Sophocle (Pausanias, 1, 12, 2), et les figures colossales de Sirènes sur le catafalque d'Héphestion (Diod., 17, 45) (3). Elle fut découverte dans un vase d'argile déterré près d'Athènes, qui contenait encore des cendres et des ossements brûlés. Sur ce vase, on voit des figures de chimères, des taureaux ailés et des têtes de lion ; les ailes y sont de couleur rouge et la guirlande de laurier qui le décore est peinte en noir (inédit). La figure de cette *terra-cotta* trouve son explication dans une sculpture en marbre inachevée du musée national d'Égine, qui représente une figure semblable assise devant une urne qu'elle tient de la main gauche. De la main droite, elle presse sa longue chevelure flottante, sans doute en signe de tristesse. Autour du cou, elle porte un collier auquel est suspendu un ornement qui tombe sur sa poitrine (4).

Une hydrie faisant partie de la collection du comte de Pourtalès, à Paris. On y voit trois vierges de forme humaine jusqu'au milieu du corps. Celui-ci, dans sa partie inférieure, ne présente plus qu'une queue et des jambes d'oiseau ; aux épaules, il y a de grandes ailes. La figure qui est à gauche joue de la lyre ; celle qui est à droite, de la double flûte ; celle du milieu, qui par sa grandeur et ses ailes largement étendues surpasse de beaucoup les deux autres, pose ses deux mains sur ses hanches et ne paraît pas chanter, puisqu'elle a la bouche fermée (5).

Parmi les dessins correspondant à cette seconde classe de Sirènes, nous citerons encore les suivants :

Une Sirène demi-femme et demi-oiseau (6), portant d'une main sur sa tête une hydrie, de l'autre un flambeau allumé (l'eau et le feu), avec un anneau ou un collier. (Pl. III, fig. 3.)

Pierre gravée représentant la scène suivante : « Ulysse est attaché par le bras au mât de son vaisseau orné de la *chemisque* (tête d'oie) qui décore la proue, d'une tête de monstre au rostrum ou éperon, et d'un aplustre à la poupe ; les voiles sont pliées, cinq rameurs lui font fendre les vagues, et le pilote est au gouvernail. Le navire passe ainsi devant l'île des Sirènes qu'on voit au-dessus

---

(1) L'iynx, qui enchante le cœur de l'homme jusqu'à y faire naître l'amour, est un de ces oiseaux magiques qui tirent leur origine des légendes et des mythes persans. Chez les Turcs, il se nomme Anka et Simurgh, quelquefois aussi Sireugh. Nous ne citerons pas de nouveau les *Souparnas*, oiseaux célestes de l'Inde, dont nous avons déjà parlé, page 15. Les naturalistes ont cru retrouver l'oiseau-sirène en Afrique.

(2) On est tenté d'appliquer à tous ces oiseaux fabuleux la remarque plaisante de Cochorella, à propos de l'oiseau de Diomède : c'est que, comme celui-ci, ils feraient un très mauvais ragoût. (Voyez Bened. Cochorellæ *Tremitanæ olim Diomedeæ insulæ descriptio*, dans *Thesaur. Ant. Siciliæ*, t. XIV. — Cf. E. Vinet, *loc. cit.*

(3) Voyez, pour la description de ce catafalque, au chapitre : *Musique des Sirènes*.

(4) La gravure sur bois de cette figure se trouve dans : *Capt. Abercromby Traut Narrative of a journey through Greece*, 1830, p. 98.

(5) Voyez le travail de M. de Laglandière, publié dans *Mon. dell' Instituto di Roma*, I, p. 287, note 14.

(6) Gemme étrusque (Millin, *Gall.*, 80, 312). — Cf. Creuzer, *loc. cit.*, pl. CXXXVIII, n° 527, explic., p. 217.

au nombre de trois. Elles ont des corps de femmes, terminés en queues et en pieds d'oiseaux, et des ailes. Celle du milieu tient un rouleau de musique et paraît chanter, une autre pince les cordes de la lyre, et la troisième joue de la double flûte (1). » (Pl. I, fig. 3 *a*.)

Sirènes également au nombre de trois, avec la partie supérieure du corps d'une femme, et avec la partie inférieure du corps d'un oiseau. Comme dans la scène précédente, l'une joue de la lyre, l'autre de la double flûte, et la troisième, qui est au milieu et ne tient point d'instrument, paraît chanter ou parler. Elles sont placées sur un rocher élevé et le vaisseau d'Ulysse est près de l'écueil (2). (Pl. I, fig. 2.)

Un autre groupe semblable au précédent et relatif à la même scène ; seulement ici les Sirènes sont en partie vêtues. Les instruments dont elles jouent ne diffèrent point de ceux que nous avons déjà nommés (3). (Pl. I, fig. 3 *b*.)

Fragment provenant de la maison Odam, à Rome, et représentant une Muse et une Sirène qui viennent de lutter. La Muse victorieuse s'est emparée d'une aile de sa victime et en arrache les plumes. La Sirène, dont la physionomie exprime la douleur, a une flûte dans chaque main (4). (Pl. III, fig. 11.)

Bas-relief tiré d'un sarcophage en marbre du palais de la famille Neri, à Florence. Ce monument, que nous avons déjà décrit, représente la lutte des Muses et des Sirènes. Celles-ci y figurent sous leur double forme de femme et d'oiseau, tantôt nues, tantôt vêtues (5). (Pl. II, fig. 10.)

Deux Sirènes demi-femmes, demi-oiseaux, dont l'une est étendue par terre et l'autre a près d'elle une lyre. Les Muses les châtient et leur arrachent leurs plumes (6). (Pl. II, fig. 12.)

Monnaie de la collection Petronia Fulvia, à l'effigie d'Auguste et de la Sirène Parthénope (7). (Pl. I, fig. 9.)

Nous rencontrons au moyen âge un monument où l'*imagier* est resté fidèle à cette forme antique de la Sirène. Une vignette coloriée de l'*Hortus deliciarum* de Herrad de Landsperg (8), représente les deux Sirènes de l'Odyssée entièrement vêtues de longues robes, dont les amples draperies n'empêchent pas d'apercevoir leurs ailes et leurs pieds d'oiseaux. Aux instruments antiques, l'artiste a substitué des instruments du moyen âge. (Pl. III, fig. 32.)

Vierges vêtues. — Cette troisième espèce de Sirènes se trouve surtout dans les ornements des sarcophages étrusques. Ces ornements, d'un travail peu estimé, ne sont pas de date très ancienne. On n'en possède d'ailleurs qu'un très petit nombre.

Sarcophage étrusque inédit du Musée de Volterra. On y voit Ulysse attaché au mât de son vaisseau, entouré de ses compagnons et passant devant les trois Sirènes, qui sont placées sur des pierres unies ou derrière ces pierres ; elles ont la forme de vierges sans ailes et habillées de haut en bas. La première joue de la lyre, la seconde de la syrinx et la troisième de la double flûte. Sur le couvercle du sarcophage est représentée en relief une figure de femme, la tête voilée, entièrement vêtue et portant de grandes chaînes au cou et sur la poitrine, comme ornement. De la main droite elle tient un dyptichon. Ce costume trahit l'origine peu ancienne du sarcophage, qui, suivant l'opinion des archéologues, appartient sans doute aux premiers temps de l'empire. Ce dessin a été communiqué par M. Hittorff (de Paris) au docteur Schorn, qui ne cite que cet exemple.

A cette classe appartiennent encore :

Bas-relief d'un vase étrusque conservé dans le Musée des Marchio Nicolini, à Florence. Ici les Sirènes sont assises et jouent toutes trois des instruments : de la lyre, de la syrinx et de la flûte. Elles sont entièrement vêtues (pl. I, fig. 6).

Une urne de Volaterra, où les Sirènes sont représentées comme dans le bas-relief ci-dessus, c'est-à-dire assises sur des rochers. Le monument étant endommagé dans une de ses parties, on ignore si la troisième Sirène, dont la tête manque, jouait d'un instrument ou chantait. Pour les deux autres, elles ont, l'une la syrinx, l'autre la flûte. (Pl. 1, fig. 4.)

---

(1) Pociandi, *Mon. Pélop.*, I, 139, ap. Creuzer, *Relig. de l'antiq.*, pl. CCXXXIX, n° 850, explic., p. 396. Nous avons parlé de ce monument et de ceux que nous citons ensuite au chapitre 1er de la Ire partie.

(2) *Ex Manuscripto Pighii*, ap. Beger., *Ulysses sirenes prætervectus, ex delineatione Pighiana.*

(3) Ce dessin et un autre, plus petit et moins complet, représentant le vaisseau d'Ulysse (pl. V, fig. 3 *c*), sont rapportés par Beger. Il croit que Fabrettus (*in addendis*) a tiré ces figures, l'une d'une lampe, l'autre d'un ancien monument des jardins pontificaux du Vatican.

(4) Winckelmann, *Mon. ant. ined.*, t. II, p. 56, d'après un dessin du chevalier Ghozzi, conservateur à la Bibliothèque du Vatican.

(5) Millingen, *loc. cit.*, p. 28, pl. XV. Voyez plus haut, p. 13 et 14.

(6) Creuzer, *loc. cit.*, pl. LXXXII, n° 298, explic., p. 138.

(7) *Spanhemii Diss. de præst. et usu Num. antiq.*, p. 251, édit. Lond., Smith, 1706. (Voyez chap. 1er, p. 10.)

(8) Abbesse de Sainte-Odile, morte le 23 juillet 1195. Un précieux manuscrit de son ouvrage, que l'on fait remonter à l'an 1180, est conservé à la bibliothèque de Strasbourg. M. Maurice Engelhardt en a donné une description intéressante (voyez *Herrad von Landsperg, Æbtissin zu Hohenburg, oder St. Odilien, im Elsass, im zwölften Jahrundert, und ihr Werk :* Hortus deliciarum. Stuttgart und Tübingen, Cotta, 1818. 1 vol. avec atlas, p. 46, pl. V).

Trois Sirènes assises sur un roc. Figure à peu près semblable à la précédente, mais qui nous fait voir, entre les mains des enchanteresses, deux fois le même instrument, la syrinx. La troisième Sirène n'est pas ici dans un meilleur état de conservation que dans l'urne dont nous avons parlé (1). (Pl. I, fig. 5.)

Oiseaux à tête humaine, vierges à demi oiseaux, vierges sans ailes et vêtues, telles sont donc les Sirènes que les monuments antiques parvenus jusqu'à nous représentent mêlées, non-seulement à des scènes funèbres (2), mais aussi à des allégories nuptiales (3) et à des épisodes d'un caractère bachique (4). Quand arrive le moyen âge, cette simplicité de type qui facilitait la tâche du classificateur s'altère, et, dans les édifices, dans les manuscrits, dans les objets d'art, les Sirènes se montrent sous des formes complexes, moins propres à rappeler les gracieuses peintures de l'antiquité que les sombres tableaux des géhennes de l'art chrétien. Les écrivains religieux, saisissant à merveille la pensée des poëtes du paganisme sur l'idée de séduction attachée à ces divinités, en font la personnification du dangereux attrait des plaisirs sensuels qui perdent l'âme et la livrent à Satan (5). Les trois filles d'Achéloüs deviennent le symbole des trois concupiscences, nommées en ces termes dans la première épître de saint Jean, « concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum, concupiscentia vitæ, » la concupiscence des sens, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie (6). Les artistes, principalement ceux qui s'occupaient de la décoration des monuments du culte, adoptèrent cette interprétation du mythe païen et classèrent les Sirènes en trois différents ordres correspondant aux trois piéges fascinateurs tendus à la faiblesse humaine. Des traits particuliers marquèrent le rôle joué par chacune d'elles dans la trilogie. Ils provenaient d'emprunts faits aux théories symboliques des auteurs religieux, ou bien aux curieux commentaires dont s'enrichissaient les traités de morale et de zoologie, ouvrages où les Sirènes ont le double aspect de monstres naturels et d'esprits diaboliques (7). Les formes hybrides qu'on leur attribuait à cette époque ne sont donc pas toujours, comme certains auteurs l'ont prétendu, l'effet du caprice des artistes. Elles avaient une signification déterminée en rapport avec le caractère mystique des animaux qui prêtaient quelque partie de leur corps au corps de la Sirène. Les instruments mêmes dont jouent les enchanteresses ont quelquefois un sens allégorique, et, si le miroir et le peigne leur sont donnés encore pour attributs, c'est que ces objets, consacrés à Vénus dans l'antiquité « figurent le soin de plaire et les artifices de la séduction (8). »

Sauf des exceptions peu nombreuses, les Sirènes, dans les monuments qui remontent à cette époque, ont

---

(1) Ces trois derniers monuments, qui déjà ont été mentionnés ici, Ire partie, chapitre Ier, se trouvent dans Gori, *Mus. étrusc.*, t. I, p. 147 et t. II, p. 279. La figure que nous reproduisons, pl. I, sert de frontispice à ces deux volumes. (Voyez aussi Raoul-Rochette, *Monum. inéd.*, LXI, I, p. 376 et suiv.)

(2) Surtout dans les bas-reliefs ornant des tombeaux de femmes (Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XXIV). — Sur une image de Scarabée (Raoul-Rochette, *Monum.*, p. 283-381). — Cf. Laglandière, *Ann. de l'Inst. archéol. de Rome*, I, p. 287, et Gerhard, *Aus. griech.*, *vas.* p. 101, et du même *Berlant. Bildw.*, p. 270.

(3) Stockelberg, *Gräb. der Hell.*, LXXIII, 7-9. — Siebelis ap. *Pausan.*, t. IV, adnot. 148. — Amphore étrusque (*Vasi Feoli*, n° 5) : une Sirène et un cygne y sont représentés avec les images de Zeus, d'Hermès et d'Aphrodite, qui prend aussi le nom de Sirène. Hesych., v. Σειρήνη. — Cf. Gerh., *loc. cit.* — Sur un autre monument étrusque, la Sirène figure comme emblème érotique dans l'enlèvement de Ganymède. — De Witte, *Cab. Durand*, p. 1364. — Voyez aussi un vase consacré aux noces et trouvé à Sorrente (*Cab. Pourtalès*, pl. XXIV).

(4) Braun, *Ann. d. Inst.*, VIII, p. 59. — Hydries. De Witte, *Cab. étrusc.*, n° 152. — *Vasi Feoli*, n° 46. — Satire entre deux sirènes (Gerh., *A. Bildw.*, n° 592).

(5) Clément d'Alexandrie, né païen, fait encore allusion aux ailes d'or des Sirènes. Saint Isidore de Séville, qui les appelle des monstres marins, les voit néanmoins sous le double aspect de femme et d'oiseau.

(6) En d'autres termes, la soif des plaisirs, la soif des richesses, la soif des grandeurs. Cette division des voluptés coupables tient une grande place dans les écrits des moralistes du moyen âge. Platon, parlant des plaisirs délicats des sens, dit que les hommes peuvent être séduits de trois manières différentes : *Visu, cantu et consuetudine.*

(7) « Seraine a si dous chant qele dechoit cels qil nagent en mer. Et est lor melodie tant plaisant a oir que nul ne les ot tant soit loing qil ne li conviegne venir. Et la Seraine les faisit oblier qant ele les i a trait qe il sen dorment. Et qant il sont en dormi eles les asaillent et ocient en traison qe il ne sen peuvent garder. Ensi est de cels qi sont es richoises de cest siecle et es delis en dormis qui lor aversaire ocient. Ce sont li diable : les Seraines senefient les femes qi atirent les homes par lor blandissemens par lor dechevemens a els de lor paroles que eles les mainent a pouerte et a mort. Les eles de la Seraine ce est lamor de la feme qi tost va et vient. » Cette interprétation rappelle le mot de François Ier : « *Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie.* » Voyez Légendes en vers. *Li Livres des Natures des Bestes.* (Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, fol. 207, 208.) « Seraines, dit un autre manuscrit, sont uns monstres de mer qui ont cors de fame et coue de poison et ongles daigles et si doucement chantent queles endorment les mariniers et puis les devorent. » (Manuscrit de la Biblioth. impér., XIIIe siècle.) — Voyez Mme Félicie d'Ayzac, *Mémoire sur trente-deux statues symboliques observées dans la partie haute des tourelles de Saint-Denis.* Paris, 1847.

(8) *Id.*, *ibid.*

conservé un visage de femme, car la femme, selon l'esprit du moyen âge, n'est pas moins à craindre que le démon (1). Aux traits féminins elles allient presque toujours un corps d'oiseau, de poisson ou de quadrupède, souvent même leur image est le produit d'une combinaison de ces diverses formes. Elles ont, par exemple, tout à la fois un visage de femme, des ailes d'oiseau, un corps de poisson ou de reptile, ou bien elles sont mi-partie femme et mi-partie quadrupède. C'est ce que prouveront les exemples suivants :

Citons d'abord une curieuse miniature du *Livre des natures des bêtes* (2). Elle représente les Sirènes occupées à leur œuvre de perdition, « chantent totes, dit le texte, les unes en bussines et les autres en harpes, et les tierches en droite vois. » Celle qui chante *en bussine* a le corps et les serres de faucon : ce sont les trésors mal acquis et arrachés par la violence ; la seconde, qui chante *en harpe*, doit être la gloire mondaine, car c'est du luth ou de la harpe qu'on accompagnait les ballades qui disaient les hautes prouesses et les largesses des puissants ; celle qui chante *en droite vois* se termine en corps de dauphin, marque des passions sensuelles.

Parmi les monuments du genre religieux que nous avons à citer, le premier en date est un groupe tiré du portail septentrional de l'église de Saint-Étienne de Beauvais, reconstruite en 997. Ce groupe, qui porte le cachet du style byzantin, semble représenter trois Sirènes à tête de femme. Elles portent des couronnes, et leurs longs cheveux descendent en boucles sur leur cou. Un poitrail qu'on dirait couvert d'écailles, une queue de dragon, des ailes en fer de lance toutes dressées, de larges pattes qui ressemblent à celles d'un quadrupède, enfin une gracieuse tête de femme, constituent les différentes parties de ces monstres hybrides, de ceux du moins qui sont à gauche et à droite du groupe, car on ne voit point le corps de la troisième Sirène (pl. IV, fig. 35) (3).

A Saint-Denis, une statue de la Vierge terrassant une Sirène décorait le pilier symbolique de la baie percée à l'extrémité septentrionale du transept de la basilique. Elle a disparu à l'époque de la violation de ce monument, en 1793 ; mais la partie supérieure du pilier où posaient ses pieds, et qui accuse la fin du XIIIe ou le XIVe siècle, est restée intacte. On y voit encore la statuette d'une Sirène moitié femme et moitié poisson, tenant dans sa main gauche un dragon qui se retourne vivement pour la mordre au bras. Cette Sirène, que foulait aux pieds la statue de la Vierge, personnifiait, suivant Mme Félicie d'Ayzac, la tentation sensuelle, stimulée par l'esprit mauvais.

Au nombre des trente-deux statues symboliques qui ornent les tourelles de la même église, on remarque une autre figure de Sirène, charmante petite statue, d'un ensemble très gracieux et remarquablement facile, quoique l'attitude en soit contournée et que le sujet ne puisse être aperçu que par derrière. La pose de cette Sirène étant tout à fait renversée et la montrant la tête en bas, la queue de dauphin, emblème des passions des sens, d'abord dirigée vers le ciel, se recourbe à son bout extrême dans la direction opposée. De sa main droite et délicate, la jeune fille a rassemblé et tient au-dessus de sa tête les boucles de sa chevelure, qui retombent sur son épaule. Son autre bras est étendu et semble ramasser contre elle une espèce de draperie faisant office de filet, et d'où un poisson, dont on n'aperçoit que la tête, semble chercher à s'échapper (Voy. pl. XII, fig. 124 *a*). La tête de cette Sirène, qu'on n'aperçoit que par derrière, laisse distinguer un ovale correct et entrevoir les traits du profil. On suppose un charmant visage à cette habitante des mers, mais il faut s'en tenir à la conjecture ; dirigé contre la muraille et un peu tourné vers le nord, ce visage est là invisible : ainsi l'a voulu l'art chrétien. Ces traits, dérobés à la vue, rappelaient explicitement que les passions

---

(1) « La femme, dit le *Speculum* de Vincent de Beauvais, doit être évitée comme une bête formidable..... On la doit fuir en toute hâte, comme un implacable ennemi..... Ceux qui surmontent ce péril sont ceux qui l'évitent en lièvres et non pas ceux qui le recherchent et qui le défient en lions. » Et ailleurs : « Poursuis le dragon et le scorpion, mais fuis les traces de la femme. » Du XIIe au XVe siècle se reproduit le même avis, se redit le même anathème, toujours en style de leçon, s'adressant tantôt aux Sirènes, tantôt à ceux qu'elles séduisent et qui s'en laissent capturer. « Dame de bel atour est arbaleste à tour, » dit un proverbe du temps. Il faut lire dans la *Nef des fous*, dans les ouvrages de Geiler de Kaisersberg et dans ceux d'Abraham de Santa-Clara, les imprécations et les plaisanteries lancées contre les femmes par les beaux esprits au XVIe siècle.

(2) Voyez ci-dessus, p. 66, note 7.

(3) Willemin, *Monum. franç.*, pl. XXIII.

insidieuses qui arrivent aux sens ne doivent point être affrontées. C'est cette espèce de danger qu'indique l'Ecclésiastique par ces mots, passés en proverbe : « Quiconque aime le péril périra (1). »

Un pavé mosaïque du XII[e] siècle, de l'abbaye de Saint-Denis, nous offre une figure de Sirène très singulière, en forme d'oiseau, avec une tête de femme encapuchonnée et une queue anguiforme (pl. II, fig. 39) (2).

Sur le pilier symbolique de la façade de l'ancienne église abbatiale de Longpont (Seine-et-Oise), « œuvre délicate et gracieuse du XIII[e] siècle, » dit la *Revue archéologique*, est représenté un sujet semblable à celui qu'on voit à Saint-Denis sur le pilier dont nous avons parlé plus haut. « Sous les pieds de la sainte Vierge, debout, tenant l'enfant Jésus sur son bras, et remarquable par sa noblesse, sa sévérité, sa beauté, sont deux animaux symboliques, pareils de taille et affrontés. Celui de droite est un dragon à queue remarquablement enroulée et parfaitement caractérisé ; il retourne vivement sa tête en arrière, comme pour mordre. Celui de gauche est un monstre à ailes de palmipède, ayant corps de lion et queue de dragon, mais à tête de jeune femme qui ne peut qu'avoir été belle et dont la sculpture est visiblement soignée. Le masque a été détruit par le temps ou les hommes ; mais l'ovale du visage est pur et la chevelure est ondée, séparée au milieu du front et tombant en boucles soyeuses au-dessous de l'oreille (3). » (Pl. IV, fig. 34.)

Qu'on se transporte maintenant devant la cathédrale de Strasbourg, ce chef-d'œuvre de l'architecture du moyen âge qui fait l'orgueil de l'Alsace ; on observera au bas d'une galerie, du côté méridional, une corniche symbolique d'un travail remarquable. Cette corniche nous montre d'abord un chevalier et une dame que rapproche l'amour impur. D'après l'interprétation de M. Piton, l'auteur du bel ouvrage intitulé *Strasbourg illustré* (4), le lion, symbole de la puissance, indique la noble race des deux amants. La queue de Sirène de la femme, la nudité du corps, indiquent leur impureté. On pourrait aussi ramener l'image du lion au sens que la symbolique chrétienne attribue à la représentation de cet animal, et dire qu'il exprime ici la force, l'impétuosité des passions violentes, et plus particulièrement la luxure. Le cavalier qui le monte l'aiguillonne de l'éperon ; puis, s'armant de l'arme traditionnelle du fils de Vénus, il décoche une flèche contre la femme objet de son amour, qui tient dans ses bras le fruit du péché, un poupon mi-lion, mi-sirène (pl. IV, fig. 36 *a*). Deux groupes de personnages étranges accompagnent cette scène, comme pour représenter le cortège des vices que traînent à leur suite les passions sensuelles. M. F. Chardin, qui a publié aussi une notice sur ces bas-reliefs (5), voit dans ces figures bizarres de jeunes diablesses ou plutôt des Sirènes. Leurs formes sont monstrueuses : par le haut du corps, elles tiennent à la race humaine ; par le ventre et les membres inférieurs, à la race animale. Elles sont toutes anguiformes par le bas du corps ; mais, comme signe caractéristique, elles ont chacune des pieds d'une forme différente. Ce n'est probablement pas sans dessein que l'artiste les a représentées de la sorte, c'est-à-dire avec des pieds d'âne, de cheval, de lion, de bouc et avec des pattes d'oie. Ce n'est pas non plus sans motif qu'il a mis entre leurs mains des instruments de musique, et qu'il présente l'un de ces monstres sous la figure d'un bateleur, homme ou femme, qui fait danser un chien. Enfin l'oiseau qu'on voit aux pieds de la musicienne aux pattes d'oie, qui joue de la flûte traversière, que ce soit une oie ou un paon, n'est point placé là par hasard (pl. IV, fig. 37). Nous reviendrons sur ce concert symbolique dans le chapitre que nous avons consacré à la musique des Sirènes (6).

---

(1) M[me] Félicie d'Ayzac, *loc. cit.*, p. 148 et suiv. Il y avait aussi des Sirènes à Notre-Dame de Paris. Nicaise, qui n'aimait pas le style gothique, nous le fait savoir dans les termes suivants : « On voit, au parvis de Notre-Dame de Paris, dit-il, parmi le grand nombre de figures que le goût d'un mauvais siècle y a représentées, comme une espèce de frise et de bas-relief assez extraordinaire. C'est à la partie qui est à gauche en haut dans l'église, où l'on représente une Sirène en la manière qu'Isaïe semble nous la dépeindre, suivant quelques-uns, ayant les pieds et la queue d'un onocentaure. Nous l'avons ainsi représentée au devant de ce discours dans le cartouche que nous y avons fait mettre, avec toutes les autres figures que la bizarrerie des peintres et des auteurs donne aux Sirènes, soit au ciel, soit sur la terre, soit dans les eaux, soit en l'air. » (Nicaise, *Disc. sur les Sir.*, XXXIV, p. 62). — (Voyez, à la fin de ce livre, pl. I, fig. 1, l'une des grandes figures représentées de chaque côté du médaillon).

(2) Willemin, *Mon. franç.*, pl. XLVII.

(3) *Revue archéologique*, 9[e] année (1852), p. 206 : *L'Enfer de la chapelle Saint-Just*, art. de M[me] Félicie d'Ayzac.

(4) *Strasbourg illustré*, ou Panorama pittoresque, historique et artistique de Strasbourg et de ses environs, par Fréd. Piton. Strasbourg, Piton, 1855, 2 beaux vol. gr. in-4, avec un grand nombre de planches coloriées, exécutées par M. Touchemolin (voyez t. I, p. 3555.)

(5) *Revue archéologique*, 10[e] année, p. 651.

(6) L'habile peintre et dessinateur, M. Touchemolin, a bien voulu

Le curieux monument dont on vient de lire une courte description n'est pas le seul où les sculpteurs de la cathédrale de Strasbourg aient représenté des Sirènes : on en voit d'autres figurer aux angles des portes de cet édifice. Nous reproduisons une de ces Sirènes pl. II, fig. 36 *b*. Elle a une double queue et tient un écusson. C'est un travail de date assez récente (pl. IV, fig. 36 *b*) (1).

Dans la tour de l'ancien évêché de Beauvais, on admire de fort jolies peintures murales qui nous offrent aussi un concert de Sirènes (pl. V, fig. 43). Les musiciennes qui forment ce concert ont un aspect infiniment plus agréable que les baladines grotesques du bas-relief cité plus haut. « Leur exécution, à la détrempe, leur dessin souple et facile, rappelle, dit M. Cartier, les miniatures gracieuses du XIVe siècle. » Elles se détachent sur un fond d'un rouge sombre semé de feuillages funèbres, et les arêtes des ogives qui les séparent portent des ornements noirs et blancs. Il sera question de ces virtuoses fantastiques au chapitre de la *Musique des Sirènes* (2).

Les représentations de Sirènes offrent, on le voit, dans les monuments religieux un degré particulier d'intérêt, à cause du sens symbolique que le christianisme paraît y avoir attaché en toute circonstance (3). Il est probable que, dans les monuments de l'art profane, ces sortes de figures étaient traitées tout à fait librement par l'artiste (4), qui s'inspirait tantôt des traditions de l'antiquité, tantôt des récits légendaires du Nord, et surtout des descriptions extravagantes dans le goût de celles que nous ont laissées des voyageurs crédules et nombre d'historiens plus crédules encore. Aussi les pauvres Sirènes furent-elles presque toutes condamnées à ne plus se séparer de leurs queues de poisson, et l'on peut dire que les savants, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, leur firent subir à nouveau l'outrage qu'elles avaient reçu des Muses : ils leur rognèrent pour la seconde fois les ailes. On avait tellement oublié la forme antique de ces divinités, et les peintres les avaient si généralement transformées en Néréides (5), qu'on ne pouvait admettre qu'elles eussent été jamais représentées d'une autre façon. Une difficulté s'étant élevée à l'Académie française à l'occasion d'un passage de Virgile, on discuta, en pleine séance, sur la question de savoir si elles étaient oiseaux ou poissons. Le docte Huet, évêque d'Avranches, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir, se prononça ouvertement en faveur de la première de ces hypothèses; mais personne ne fut de son avis. C'est alors que Nicaise publia sur ce sujet un mémoire intéressant, où il eut l'adresse de concilier les deux opinions.

Dans une dernière catégorie de monuments relatifs aux Sirènes, nous comprendrons quelques dessins du moyen âge et des temps modernes représentant ces enchanteresses sous la forme de femmes-poissons. Nous mentionnerons succinctement ces figures, en les désignant par les numéros d'ordre qui renvoient aux planches de notre ouvrage.

Fig. 7, pl. 1. — Représente trois Sirènes à queue de dauphin attendant le passage d'Ulysse ou celui des navigateurs dont elles méditent la perte, et dont on aperçoit au loin les vaisseaux. Ce dessin se trouve dans Camerarius (*Symbol. et emblem.*, Vœgelin, 1605, n° 7, cent. IV, p. 64).

---

nous remettre une copie fort exacte de ce monument, et nous sommes heureux de pouvoir l'en remercier ici publiquement.

(1) Piton, *loc. cit.*

(2) Cette peinture symbolise visiblement les séductions dangereuses du vice; elle était placée à la porte d'une prison. Quelques sculptures mutilées du même édifice représentent des Sirènes et des oiseleurs qui personnifient probablement ici, comme dans certaines légendes du Nord, la même pensée morale. Nous avons déjà reproduit la copie du dessin de ce concert de Sirènes dans notre ouvrage sur les *Danses des morts* (voyez pl. XIV, fig. 37). M. Cartier l'a publié pour la première fois dans la *Revue archéologique*, 5e année, 1848-1849, p. 564-568.

(3) Ce n'est pas que les artistes ne se permissent des représentations de pure fantaisie et souvent de mordantes caricatures dans l'ornementation des édifices religieux; mais ce sont là des exceptions.

(4) On voit des Sirènes à peu près dans toutes les églises anciennes. On ne craignait point d'offrir leur gracieuse tête féminine aux regards des ecclésiastiques jeunes ou vieux; sur une des stalles de l'église paroissiale et municipale de Saint-Gervais et Saint-Protais, on avait sculpté une Sirène peignant ses longs cheveux et tenant un miroir.

(5) « La plupart des peintres, pour ne pas dire quasi tous (si nous en exceptons toutefois Annibal Carrache, qui les a assez bien peintes dans Rome au palais de Farnèse), se sont éloignés en cette rencontre de leur maître et de leur guide, qui est Homère, ce père des inventions. Ils les ont tous représentées sans aucune différence comme des Néréides, n'ayant pas fait attention aux deux états dans lesquels il les faut considérer, et dont nous parlerons plus bas; ils les ont toutes peintes en celui qu'elles ont eu après s'être précipitées dans la mer, et avoir été changées en demi-poissons, vaincues et surmontées par les adresses d'Ulysse. » Dans son désir de mettre d'accord les deux partis, Nicaise, on le voit, avance une opinion erronée, ainsi que nous l'avons déjà remarqué dans la première partie de cet ouvrage, p. 14, note 4.

Fig. 8, pl. I. — Les Sirènes essayant de charmer Ulysse, qu'on aperçoit attaché au mât de son navire. Ces Sirènes, représentées de la même manière que les précédentes, tiennent aussi des instruments et nagent dans la mer, non loin des cavernes que l'artiste leur a données pour demeure dans un banc de rocher. Cette figure est tirée d'Alciatus, p. 310, fig. 115.

Fig. 30, pl. III. — Monstre ailé à deux corps flanqués d'une seule tête à face humaine (Willemin, *Monuments français inédits*. Paris, 1825, pl. 93; *pavé incrusté en mastic du* XIIe *siècle*).

Fig. 38, pl. IV. — Sirène à double queue de poisson et à tête de femme, tenant dans chaque main un objet qu'on ne peut pas bien définir (Willemin, *Mon. franç. ined.*, *id.*).

Fig. 40, pl. IV. — Monstre hybride avec la partie supérieure du corps humain, la queue d'un poisson capricieusement terminée en feuillage, des ailes d'oiseau et des jambes d'âne. Tiré d'un bassin de cuivre doré incrusté en émail; travail du XIIIe siècle, cité par Willemin (*Monum. franç. inéd.*, pl. 110) (1).

Fig. 41, pl. IV. — Sirène mi-partie femme et poisson. Elle a une double queue qu'elle tient de chaque main. A droite et à gauche de cette Sirène sont deux figures d'apparence féminine, qui semblent attachées à elle et ne pouvoir la lâcher (Willem., *Mon. franç. inéd.*, *Meubles et vaisselles du temps de Louis XII*, n° 6877, texte, p. 208).

Fig. 42, pl. IV (2). — Sirène de l'époque de la renaissance. Son corps, jusqu'au-dessous des hanches, est celui d'une belle femme; mais à cet endroit il se transforme, sous le voile d'un épais feuillage, en une volumineuse queue de dauphin. De grandes ailes partent de ses épaules nues, sur lesquelles tombe en boucles ondoyantes une magnifique chevelure. Elle a des traits pleins de noblesse et un port majestueux. Sur sa tête est un diadème, et autour de ses reins une ceinture ornée de pierreries. Quoique cette Sirène ne paraisse pas exprimer une idée symbolique au point de vue religieux, on pourrait facilement la prendre pour un emblème de la soif du luxe et des grandeurs (Willemin, *loc. cit.*, pl. 283, *Chandelier du* XVIe *siècle*).

Fig. 44, pl. V. — Ornement d'une chapelle, tirée d'une peinture d'un manuscrit intitulé : *Miroir historial de Vincent de Beauvais* (Will., *Mon. inéd.*).

Fig. 45, *id.* — Marque d'imprimerie de Guillaume Le Bret (1839) (Brunet, *Manuel du libraire*, IV, p. 423).

Fig. 46, *id.* — Marque de Robert Mace, libraire à Rouen (Brunet, *loc. cit.*, *ibid.*, II, p. 114) (3).

Fig. 47 et 48, *id.* — Sirènes tirées d'une belle peinture du *Livre des échecs amoureux*, dédié à Louis de France, duc d'Orléans. Cette peinture représente le triomphe de Neptune (Willem., *Mon. franç. inéd.*, II, p. 24, pl. 192).

Fig. 49 *a* et 496, *id.* — Frontispice de : *Prodigiorum ac ostentorum chronicon.... per Conr. Lycosthenem Rubequensem. Basileæ, Petri*, 1557. Couple de Sirènes naturelles.

Fig. 50, *id.* — Médaille. « En la partie gauche paraît une Serene couronnée; elle est en forme d'une femme jusques à la ceinture, de laquelle sortent deux queues de poisson retroussées, qu'elle supporte de ses bras. Afin de donner à entendre par le seigneur nommé (Jean de S. Bonnet, sieur de Toiras, mareschal de France) que ceste meme forteresse de Cazal n'avait peu estre prise ny vaincuë par la force ouverte des ennemis, ny estre surprise par leurs ruzes et stratagèmes. L'allégorie se peut rapporter à ce que les poëtes ont feint de tels genres de monstres marins, qui, par la douceur et les allèchements de leurs voix, faisaient périr ceux qui naviguaient, dont le prudent Ulysse et ses compagnons se garantirent. » (*Les familles de la France illustrées par les monuments des médailles anciennes et modernes*, par Jacques de Bie, chalcographe. Paris, Camusat, 1636, fol., p. 156).

Fig. 51, *id.* — Médaille de François, duc de Guise (*Franciscus, dux Guisius*). « Par la Serene icy figuree, tenant des deux mains un timon de navire, en action d'en frapper et mouvoir les flots de la mer, et d'escarter les monstres marins qui l'environnent, à costé de laquelle un rocher paroist, la ville de Naples est signifiée, laquelle estant usurpee sur les François, pour la recouvrer le roy Henry II establit ce valeureux duc nommé son lieutenant général en Italie, où il conduisit une puissante armée à cet effet, et aussi pour secourir le pape Paul IV, oppressé. Mais après la funeste bataille de Saint-Quentin, ce duc estant rappelé en France, il n'eut le moyen d'exécuter son entreprise. De sorte que la Serene, par ce mot *durate*, emprunté d'un vers du poëte, semble exciter les François à la patience, et leur faire esperer de rencontrer quelque jour une plus favorable occasion de parvenir à leur haut dessein. » (*Id.*, *ibid.*, p. 81. n° 39.)

Fig. 52, *id.* — Plaisir ou Volupté; on la représente par un jeune garçon....., une Serene à ses pieds. (*Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée, touchant les vices et les vertus, sont représentées sous les diverses figures gravées par Jacques de Bie, et moralement expliquées*, par J. Baudoin. Paris, 1636, fol., p. 191, n° 127).

Fig. 53, *id.* — Sirène couronnée à double queue de poisson, dans l'emblème d'Étienne Colonne, avec cette inscription : *Contemnit tuta procellas*, elle méprise en toute sécurité les tempêtes. (Camerarius, *loc. cit.*, IV, p. 65, n° LXIV).

---

(1) Une petite figure qui a quelque analogie avec ce citharède fantastique est celle que l'on peut voir ici, planche XII, figure 123 *c*. Elle est au nombre des personnages représentés dans une *chasse sauvage* inédite (*wilde Jagd*), citée par Kugler, *Kleine Schriften und Studien zur Kunstgeschichte*. Stuttgart, 1853, t. I, p. 6 et 45. — *L'Evangeliarium Bamb.* (B. n° 2), *saec.* XI (Jaeck, p. XLVII, n° VI), qui est à la bibliothèque de Munich, contient une image du Christ, où se trouvent figurés, dans les quatre coins de la feuille, les symboles des évangélistes portés par des figures verdâtres semblables à des Sirènes (*Sirenenartige Figuren*, id., ibid.). Nous reproduisons ici, planche XII, figure 123 *d*, le dessin d'une de ces figures, donné par Kugler.

(2) Indiqué par erreur dans cette planche sous le n° 24.

(3) Ces sortes de marques peuvent être rangées parmi les emblèmes et blasons.

Fig. 54, *id.*, Emblème : l'Aigle et le Lion, la Sirène et le Dragon représentant l'amour de la gloire, de la vertu, du beau, des richesses (*id.*, *ibid.*, IV, n° C, p. 102).

Fig. 55, *id.*—Médaille. « J'ai vu au cabinet du roy un parfaitement beau médaillon de la jeune Faustine au revers de Vénus, avec cette inscription : VÉNUS. Elle a d'un côté à genoux à ses pieds un Amour, ou, si vous voulez, Cupidon, son fils, en posture de captif, les mains liées derrière le dos où il a des ailes, comme en avaient autrefois les Sirènes avant leur chute et leur métamorphose ; et, de l'autre, une Sirène même en forme de Triton, tenant de sa main gauche un cornet, comme son trompette, qui annonce qu'elle est la grande Sirène et la mère des Charmes et des Grâces. » (M. Nicaise, *Discours sur les Sirènes*, p. 60 et suiv.)

Fig. 56, *id.* — Jolie Sirène tirée d'un Onyx, et gravée par Ertinger dans l'ouvrage de Nicaise. Cette Sirène, ou plutôt cette Néréide, avec son voile blanc qu'elle laisse flotter au-dessus de sa tête, rappelle les filles de Ran, les Nixes, les Ondines et autres Nymphes des mythologies du Nord. « Nous avons mis au commencement et à la fin de ce discours (et p. 71), dit Nicaise, le type d'une Néréide ou Nymphe marine tirée d'une Onice, dont l'attitude est parfaitement belle ; elle tient de ses deux mains un voile élevé en l'air sur sa tête, qu'elle met au vent, et fend de sa poitrine les flots de la mer, ainsi que Doto et Galathée, sa sœur, dont Virgile nous fait mention (lib. IX).

Qualis Nereia Doto
Et Galathea secant spumantem pectore pontum.

» Je ne doute pas, ajoute naïvement le bon Nicaise, que cette Galathée, avec son air libre et dégagé, ne plaise davantage, aux yeux de tout le monde, que cette bizarrerie de plumages et de pieds de coq que l'antiquité donne aux Sirènes, et qu'on aime beaucoup mieux les voir nager agréablement sur les eaux avec cette queue de poisson, que de voler en l'air ou cueillir des fleurs sur la terre avec Proserpine dans une forme et disposition si extraordinaire, qui a surpris bien des gens et qu'on a eu de la peine à souffrir (1). »

Cette forme ne fut pas seulement attribuée aux Sirènes proprement dites ; nous savons que la fée Mélusine la revêt aussi quelquefois, et qu'elle se montre de la sorte dans les armoiries de plusieurs nobles familles de la race des Lusignan (2).

En Allemagne et dans les pays du Nord, Mélusine elle-même, ainsi que la Mélusine des Allemands, la princesse Ilse (3), se montrent également sous cette forme. Quant aux *Meerminne* ou *Meermaide*, aux *Wassernixen*, *Wellenmädchen* et autres fées des eaux qu'on assimila de bonne heure aux Sirènes (4), elles sont quelquefois représentées de cette manière (5) ; mais le plus souvent elles sont figurées sous les traits de belles jeunes femmes à moitié plongées dans l'eau ou bien assises soit dans une prairie, soit sur des rochers, où leur occupation favorite consiste à peigner leurs longs cheveux, à se regarder au miroir et à chanter mélodieuse-

(1) Nous mentionnerons encore ici deux figures à double queue de dauphin dont l'une, vraisemblablement une Néréide, se trouve sur une médaille rapportée par Spanheim (voyez ici pl. VI, fig. 66), et l'autre est citée par Winckelmann, *Mon.*, t. II, p. 210 (voyez pl. VI, fig. 67). Plaçons également dans cette catégorie les Sirènes représentées sur le berceau offert par la ville de Paris au prince impérial. Elles ont des ailes, mais la partie inférieure de leur corps se perd en différentes ornementations (voyez pl. III, fig. 33). — Cf. *Illustration* des 22 et 29 mars 1856. On peut ranger aussi dans la classe des monuments emblématiques où figurent des Sirènes les peintures que Bussy fit exécuter à son château, en Bourgogne. Ayant à se venger de la marquise de Montglat, il fit mettre dans l'embrasure de deux fenêtres des devises et des emblèmes qui ont rapport à la belle infidèle : 1° Une Sirène, *allicit ut perdat*, « elle attire pour perdre ; » 2° une hirondelle à tête de femme, traversant la mer, *fugit hiemes*, « elle fuit le mauvais temps ; » 3° une tête de femme dans un croissant, *hæc ut illa*, « l'une comme l'autre. » Ces trois têtes offraient les traits de la belle infidèle, la marquise de Montglat. (A.-L. Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*. Paris, 1807, t. I, chap. XIV, p. 208.)

(2) Les familles françaises de Lusignan, de Saint-Valier, de Saint-Gelais, de la Rochefoucauld, de Lansac et de Laude, qui, d'après Merbitz, se prétendent issues de la Mélusine, femme du comte de Poitou, ont encore dans leurs armoiries une nymphe aux cheveux épars, nue jusqu'à la ceinture, le reste du corps caché dans un vase rempli d'eau, et laissant voir une queue de serpent attachée à son corps ; « telle serait là, ajoute Merbitz, l'image de la nymphe Mélusine. » (V. pl. XII, fig. 124 *c*).

(3) Pour les détails relatifs à la légende de la princesse Ilse, voyez le chapitre suivant.

(4) Dans le dialecte moyen haut allemand, Conrad emploie le mot *Wassernixen* dans le sens de Sirène : « Heiz uns leiten ûz dem bade der vertânen wazzernixen, daz uns ir *gedœne*, ist schade. » L'expression *wiht*, d'où dérive *Wihtmädchen*, que nous avons cité au chapitre des *Sirènes dans les mythologies du Nord*, exprime, ainsi que le pluriel collectif *wihtir*, de misérables créatures, ou simplement des créatures, et s'applique à des hommes et à des esprits : « In demo mere sint wunderlichiu wihtir, diu heizent *Sirenæ*. » (Hoffm., *Fundgrub*, 19. 17.) Le rêveur Théophraste prétend que les Sirènes sont des monstres nés des Nymphes ou des Ondines. (Tract., *De natis animalibus ex Sodomia*, p. 283.) — Cf. Grimm, *Deutsche Mythologie* 2e Aufl., supplément I et supplément II. — Merbitz, *loc. cit.*

(5) Les Nixes sont représentées assises au soleil, peignant leur longue chevelure ou montrant sur les ondes la partie supérieure de leur corps, qui est d'une grande beauté ; on dit que la partie inférieure devait être, comme chez les Sirènes, une queue de poisson ; mais cette image n'est pas réelle, elle n'a pas une origine allemande authentique. En effet, quant aux Nixes, jamais elles n'apparaissent munies de queues de poisson, mais plutôt sous la forme d'êtres unissant la figure de l'homme à celle du cheval, comme les centaures. Dans la *Saga* de Saint-Olaf, on décrit pourtant une *margygr* (sorte de Mélusine) comme une belle femme dont le corps est, depuis les hanches, celui d'un poisson, et qui, par son chant suave, endormait les hommes. — Cf. Grimm, *loc. cit.*

ment pour la perte des hommes. Telle se présente à nous la célèbre ondine du Rhin, la Lorelei, dans la plupart de ses portraits. Nous en donnons pour exemples deux vignettes modernes (pl. VI, fig. 68*a*, et pl. XII, fig. 124*b*), dont la seconde, œuvre de A. Erhhardt, orne le livre des légendes de Bechstein. On pourrait former toute une galerie des monuments consacrés à la belle nymphe rhénane, dont le charme est si puissant qu'il faillit un jour séduire le diable en personne.

Comme types de Sirènes germaniques de différentes formes, nous citerons encore la nymphe de Schleusingen, représentée ici pl. XII, fig. 125, ainsi que les Sirènes du *Faust* de Gœthe, d'après un dessin de Retzsch, dont le crayon a interprété habilement les principales scènes de l'œuvre du grand poëte. Dans le fragment que nous reproduisons, on voit un lac où des femmes sont occupées à repousser les attaques de plusieurs cygnes. Au-dessus d'elles, volent de petites figures ailées qui sont des Sirènes (pl. VI, fig. 69*b*). Un passage de *Faust*, rapportéau chapitre suivant, donnera l'explication de cette scène (1).

Pour embrasser d'un coup d'œil à peu près toutes les formes plastiques des Sirènes dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, examinons encore une fois le *cartouche* de Nicaise (voy. pl. I, fig. 1). Ce cartouche, œuvre d'Ertinger, graveur habile, né à Colmar dans le XVIIe siècle, est composé avec intelligence. Dans l'intérieur du médaillon on voit Ulysse recevant les conseils de Circé; on le voit ensuite monté sur son vaisseau et passant devant l'île des Sirènes. Celles-ci, au nombre de trois, moitié femmes, moitié oiseaux, chantent et jouent des instruments pour le séduire. Plus loin, les Sirènes-Néréides fendent les flots; plus loin encore, deux oiseaux à tête de femme attendent, sur l'île toute blanche d'ossements dont parle Homère, le passage des voyageurs qu'elles déchirent sans pitié. Tout au fond et de l'autre côté de la rive où s'élèvent les monuments consacrés au culte des enchanteresses, on aperçoit le lieu où les marins s'oubliaient dans les bras de femmes perverties dont les manœuvres bien connues auraient, suivant l'opinion de quelques auteurs, donné naissance à la fable antique. Ailleurs, sur les flots, se montrent des oiseaux aquatiques, dans lesquels on a prétendu reconnaître l'origine des Sirènes ornithomorphes. Bien au delà un navire est en péril, non loin d'un gouffre béant près duquel se tient aux aguets un oiseau à tête de femme, qui est probablement une harpie. D'autres images accessoires établissent le rapport des Sirènes avec la constellation du Chien et l'étoile Sirius, avec les abeilles nommées Nymphæ, enfin avec des instruments de musique qui prirent d'elles leur nom. Les figures placées à l'extérieur du médaillon complètent ces notions si habilement présentées. A gauche, on voit un corps humain à tête de passereau : c'est la Sirène conçue d'après les idées énoncées par Aldrovande. A gauche, c'est l'onocentaure de Lucien ou celui du parvis de Notre-Dame. Tout en haut, c'est le monstre hybride à tête de femme, à corps de quadrupède, à ailes d'oiseau, à queue de serpent ou de dragon. Enfin, tout en bas, c'est la Sirène moitié femme, moitié poisson, objet des préférences de Nicaise.

Celle-ci est devenue si commune que depuis longtemps le vulgaire ne peut plus se représenter la Sirène sous une autre forme. Déjà Nicaise faisait cette remarque : « Nous en voyons de la même manière dans la plupart des sculptures et bas-reliefs modernes.... » Elles sont aussi représentées de la même manière dans toutes les tapisseries; c'est pourquoi Rabelais disait agréablement que la plupart des auteurs n'avaient vu ces sortes d'animaux extraordinaires que dans le pais de tapisserie. Nous pourrions dire encore qu'il n'y a pas même jusqu'aux enseignes de cabaret qui ne se soient ainsi approprié les Sirènes (2).

---

(1) Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de nous étendre davantage sur les représentations de Sirènes dues au ciseau, au pinceau ou au burin des artistes modernes. Il en est sans doute de fort remarquables et qu'on voudrait pouvoir signaler. Nous sommes forcé de nous en tenir aux monuments qui ont un intérêt purement archéologique et qui, par cela même, sont de nature à faciliter aux lecteurs les explications données dans notre texte, concernant les différentes formes historiques des Sirènes. C'est pourquoi nous citerons encore une représentation de femme marine (*Meerweib*) qu'on peut voir dans une maison de paysan du hameau de Leiten, situé entre Seefen et Zirl, sur la route de Mittenwald à Insbruck, dans le Tyrol. L'extérieur de cette maison est orné de fresques; sur le mur, du côté de la route, on voit deux géants qui se battent; sur le mur opposé, saint Christophe portant l'enfant Jésus sur son dos à travers les flots, et tenant de la main gauche un arbre arraché, avec faîte et racine, dont il se sert comme d'un bâton. La femme marine dont nous parlons, sortant à moitié de l'eau et portant une couronne, touche de sa main gauche à la racine de l'arbre. On voit sur ce monument la date de 1507, en chiffres très lisibles. (Panzer, t. II, p. 61, a parlé de cette figure.)

(2) On en voit très souvent en Allemagne sur les foudres, ainsi que sur une foule d'objets tels que vases, hanaps, qui de nos jours encore servent au culte de Bacchus.

Cette remarque de Claude Nicaise nous amène à traiter notre sujet sous une dernière face, c'est-à-dire à parler des divers symboles, des diverses applications qu'on a tirées, dans la vie usuelle, de la fiction mythologique, complaisamment reproduite par les artistes de tous les temps. S'agissait-il, par exemple, de personnifier la Volupté, l'auteur d'un naïf traité d'iconologie (1) nous apprend qu'on évoquait l'image d'une Sirène : « On la représente, dit-il, par un jeune garçon qui a les cheveux crespelus et de couleur d'or; une guirlande de myrthe enrichie de perles, le corps à demy-nud, des ailes au dos, une harpe en main, des brodequins d'or et une Sereine (*sic*) à ses pieds. » (Voy. pl. V, fig. 52, le dessin déjà cité, p. 70.)

« Les cheveux frisés et parfumés, qui se couronnent d'une guirlande de fleurs, sont autant de marques de lasciveté, de mollesse et de mœurs efféminées.

» Le mesme se doit entendre de sa guirlande de myrthe, arbre dédié à Vénus, qui en eust une couronne, à ce que disent les poëtes, quand elle se trouva présente au jugement de Pâris.

» Disons ensuite que, par les ailes qu'il porte, il est desmontré qu'il n'y a rien qui vole plus vite, ny qui s'évanouisse si tots que la volupté ; et, par la harpe, que le plaisir efféminé chatouille les sens, comme fait cet instrument, à cause de quoy les poëtes feignent que, par son harmonie, il plaist à Vénus et à ses compagnes, les Grâces.... »

» Toutes ces véritez que j'ai dites sont comprises dans le seul exemple de la Syreine; car, comme elle perd les mariniers par la douceur de son chant, la Volupté de mesme, par ses appas et ses charmes, ruine misérablement tous ceux qui la suivent. »

Déjà Socrate avait écrit : « Il faut que celui qui a hâte d'arriver à la vertu, comme à sa patrie, sache fuir la volupté comme les Sirènes. » Et Horace, parlant de l'oisiveté, la mère de tous les vices :

.... Vitanda est improba Siren,
Desidia............. (2).

Malgré cette défaveur attachée à l'antique symbole, le mot Sirène est resté synonyme d'élégance, de coquetterie, etc. Dans cette acception, il s'est appliqué à des étoffes (3), à des vêtements (4), à des meubles, à des outils, à des ustensiles de ménage (5), à des instruments de musique et de physique (6), à des vaisseaux et à des voitures. Une frégate de la marine française s'appelle *la Sirène ;* on appelle certains pianos droits *pianos-Sirènes*. Les voitures qui servent à conduire l'eau de mer dans les bains de la ville de Barcelone sont ornées de Sirènes. Mais nous nous éloignons ici du domaine de l'art, et l'on nous pardonnera de ne pas suivre dans de si puériles applications l'idée que nous avons vue sortir de l'imagination d'Homère ; nous aimons mieux revenir à la poésie où cette idée a pris naissance, et où elle n'a pas subi moins de transformations que dans les représentations plastiques. Ce sera traiter une des parties les plus gracieuses du mythe des Sirènes. Nous verrons ensuite comment ce mythe change de face sous la plume des savants.

(1) *Iconologie*, etc., *gravures de Jacques de Bie*, expliquées par J. Baudouin. C'est l'ouvrage que nous avons cité plus haut, p. 70.

(2) Horat., *Serm.*, lib. II, III. — Voyez encore *id.*, *epit.* 2. Servius les appelle *Meretrices*.

(3) Chez les anciens, certaines étoffes légères semblables à la gaze, comme celle du voile de Briséis, étaient appelées Sirènes, suivant Hesychius. Un Père de l'Église (Petrus Chrysolog.) les qualifie de *nudités artificielles*, sans doute à cause de leur transparence (*artificiosam nuditatem vestibus insultantem*).

(4) « Les robes de femmes à queue traînante s'appelaient autrefois de ce nom de Sirènes, et nous pouvons appeler aujourd'hui du même nom la plupart des habillements d'été des femmes françaises. » (Nicaise, *loc. cit.*)

(5) A Bayeux, en Normandie, on appelait *seraines* des vases de terre employés dans les laiteries.

(6) « Il y a certaines machines à qui l'on donne le mouvement, et que l'on fait jouer sous terre, semblables à celles qu'on met en œuvre quelquefois dans les opéras et sur les théâtres qu'on nomme de ce nom, comme peuvent être aussi les orgues hydrauliques, telles qu'on en voit en Italie, surtout à Tivoli, dans le palais d'Est et dans celui du pape à Montecavallo. Ces machines s'appelaient Sirènes, au dire de Moschopulus. » (Nicaise, *loc. cit.*) — Souvent on mettait à ces grandes orgues hydrauliques des figures de sirènes qui cachaient quelque mécanisme ou venaient en aide à l'illusion produite par la douceur des sons qui s'échappaient de ces instruments. — Kircher, dans sa *Musurgie*, et Schott, dans ses ouvrages de physique, traitent longuement de ces machines. On sait aussi que Cagniard-Latour, inventeur d'un instrument très ingénieux servant à déterminer la hauteur des tons, a donné à cet instrument le nom de *Sirène*, à cause du son particulier qu'il rend.

CHAPITRE III.

INTERPRÉTATION DU MYTHE DES SIRÈNES PAR LA POÉSIE ET PAR LA SCIENCE.

Les anciens ont exprimé, par la fable des Sirènes, non-seulement le dangereux attrait de la volupté, mais aussi le charme souverain de l'éloquence. Comme toutes les divinités appelées à personnifier la vertu inspiratrice des eaux, les Sirènes, à l'instar des Muses et des Nymphes, étaient réputées d'habiles prophétesses; on leur attribuait le pouvoir de révéler les choses cachées et de communiquer le don de la poésie (1). Ce nouveau point de vue, d'ailleurs, s'accorde avec la donnée d'Homère qui leur reconnaissait, en général, une heureuse influence sur les facultés intellectuelles; quelquefois pourtant on niait le caractère sérieux de leur éloquent ministère, et on les appelait, dans un sens peu favorable, les Muses du chant frivole, les Muses du chant trompeur, par opposition aux filles de Jupiter, leurs rivales, seules capables d'inspirer l'amour du vrai beau. Quoi qu'il en soit, ce que les Sirènes exprimaient, à n'en pas douter, ce sont les séductions de la parole, les grâces du style, en un mot les artifices de langage qui constituent l'art de persuader (2). Suivant Pétrone, on entendait par *Sirenum concordia* la beauté d'un discours, et Pausanias assimilait aux Sirènes les perfections de la poésie lyrique. Par suite d'une assimilation analogue, on donna aussi le nom de ces divinités à ceux qui semblaient avoir dérobé quelques accents aux mélodieux concerts des enchanteresses, et l'on plaça sur des monuments funèbres qui leur étaient consacrés des figures de Sirènes. Il en fut ainsi non-seulement pour Sophocle et pour Homère, mais encore pour Isocrate l'orateur et pour Ménandre le comique (3).

Comme symbole des voluptés intellectuelles, les Sirènes sont mentionnées par Platon, et, d'après lui, par Cicéron. Presque tous les poëtes de l'antiquité ont reconnu la double action de ces divinités sur les sens et sur l'esprit. Nous leur avons déjà emprunté quelques passages qui prouvent cette vérité. Comme leurs écrits abondent en traits de ce genre, parfaitement connus des personnes familiarisées avec la lecture des auteurs classiques, on comprend que nous nous abstenions de toute citation nouvelle, et que nous nous bornions à nommer parmi les poëtes latins : Virgile, Horace, Juvénal, Stace, Claudien, etc. (4).

Les exemples ne nous manqueraient pas non plus pour caractériser le développement du mythe antique dans la poésie moderne. Que de vers, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, n'ont pas inspirés les Sirènes et

---

(1) On les imaginait douées en quelque sorte de la science infuse : « Rien de ce qui se passe dans ce vaste univers ne nous est caché, disent Aglaophone et Thelxiopée à Ulysse ; et Ulysse, curieux de choses merveilleuses, jaloux d'acquérir de nouvelles connaissances, ne résiste à l'invitation flatteuse des devineresses que parce qu'il est fortement retenu par des cordes au mât de son vaisseau. Cicéron a traduit et commenté ce passage d'Homère, et voici comment un poëte du XVII[e] siècle rend en vers français la traduction de Cicéron. Ce sont les Sirènes qui parlent :

Ornement de la Grèce, approche de nos bords,
Preste l'oreille, Ulysse, à nos divins accords.
Quand on a pu des mers le trajet entreprendre,
A nos douces chansons il faut se venir rendre ;
Les Muses à nos voix joignent leurs doctes sons :
Et qui prend à souhait nos utiles leçons
Retourne plus sçavant au sein de sa patrie.
Nous te chanterons Troie en cendres convertie
Par la valeur des Grecs qu'animèrent les dieux,
Tout ce que la nature a formé sous les cieux.

(2) Aulu-Gelle fait allusion à ceux qui, trop attachés à une vaine dialectique, y vieillissent et se perdent dans le labyrinthe des syllogismes, *ainsi que sur les écueils des Sirènes.*

(3) Pausan., I, 21, 2. — Plutarch., X, *Orat.*, p. 835. — *Anth.*, I, p. 52. — *Id.*, II, p. 875. — Müller, *Handb.*, 394, 4. *Vom Grab des Isocrates*, note 129. Au dire de Suétone, Varron aussi fut appelé par un poëte ancien *la Sirène latine*.

(4) Comme échantillon de la manière dont les auteurs du XVII[e] siècle ont tracé, d'après les anciens, le portrait des Sirènes, nous donnerons ici la traduction d'un passage de Claudien, citée par Nicaise :

Sur des rochers harmonieux,
Entre Scylle et Charybde habitaient les Sirènes,
Doux tyrans des humides plaines,
Filles-oiseaux, monstres délicieux,
De la mer écueils agréables,
Des ondes charmante terreur;
En vain tous les vents en fureur,
Loin de ces rives redoutables,
Poussaient les malheureux vaisseaux :
Leur voix, leur seule voix les tirait sur les eaux.
Le passager, à cette mélodie,
Cessait, pour son retour, de former des désirs :
Sans douleur il perdait la vie,
Il expirait dans les plaisirs.

les Néréides! On peut diviser en deux groupes les poëmes et les chants populaires consacrés à ces féminines divinités des eaux. Dans le premier, se placent les interprétations du mythe classique; dans le second, figurent les créations qui relèvent de la fantaisie du Nord. Cependant ici encore il nous paraît superflu de multiplier les citations. Laissant donc de côté les *Sagas* du Nord, les *Niebelungen* et autres grandes épopées scandinaves et germaniques qui font mention de nos enchanteresses, négligeant même à dessein de consulter de nouveau les *cosmographies*, les *miroirs moraux* et les *bestiaires* versifiés dans notre vieil idiome, nous interrogerons deux grands poëtes qui ont réuni plusieurs données des âges antérieurs sur la fable des Sirènes et en ont tiré des créations dignes de leur génie : ces poëtes sont Milton et Gœthe. Voyons d'abord sous quels traits l'auteur du *Paradis perdu* évoque les antiques divinités de la mer.

C'est dans son *Comus*, espèce de pastorale mythologique, que Milton fait intervenir une Sirène. Comus est un perfide magicien qui se présente sous la forme d'un berger à une jeune lady égarée, et la conduit dans son palais magique. Les frères d'Alice, la captive de Comus, font à leur tour la rencontre d'un bon génie également déguisé en berger, qui leur révèle le danger de leur sœur et les conduit au palais de Comus. Lady Alice a résisté aux instances et aux tendres discours du magicien. D'invisibles nœuds la retiennent cependant sur un fauteuil de marbre. Surviennent les frères, guidés par le bon génie, qui se précipitent, l'épée à la main, dans la salle et chassent le magicien; mais c'est là une faute grave, car il eût fallu, pour délivrer Alice, s'emparer de la baguette qui pouvait seule rompre les liens de la captive de Comus. Le bon génie prend alors la parole, et c'est à une Sirène, si les frères d'Alice l'en croient, qu'il faut demander du secours.

LE GÉNIE.

« Il est non loin d'ici une aimable nymphe qui tient le cours de la calme Severn sous son sceptre humide; elle se nomme Sabrina, vierge pure. Elle fut jadis la fille de Locrine, qui avait hérité du trône de son père Brutus. Princesse innocente, elle fuyait la persécution injuste de sa marâtre, la furieuse Guendolen, lorsque, arrêtée par le fleuve, elle confia à ses ondes la garde de sa vertu. Les nymphes fluviales, qui jouaient dans son lit, la soutinrent de leurs bras ornés de perles, et la transportèrent au palais du vieux Nérée. Touché de son malheur, Nérée releva sa tête mourante, et dit à ses filles de la plonger dans un bain de nectar et d'asphodèles. Une vie nouvelle, une vie d'immortalité pénétra par tous ses pores et dans tous ses sens, avec les gouttes de l'ambroisie. Elle devint une déesse, la déesse de la Severn. Dans ce changement, elle a conservé sa douceur virginale; souvent, à la lueur du crépuscule, elle visite les troupeaux, le long des prairies, pour écarter les souffles funestes, ou guérir avec un baume souverain les sortiléges dont un mauvais génie a frappé les agneaux. C'est pourquoi les bergers, dans leurs fêtes, célèbrent ses bienfaits par des chants rustiques et jettent dans le cours de ses ondes des guirlandes de pensées, d'œillets et d'asphodèles dorées.

» Comme me l'a dit ce vieux berger, elle a le pouvoir de dénouer les liens d'un charme, si elle est invoquée par d'harmonieuses paroles; car elle aime la chasteté, et elle s'empressera de secourir une vierge qui a couru les mêmes dangers qu'elle.

» Je vais donc essayer de la toucher par la vertu d'une conjuration poétique : « Belle Sabrina, chaste déesse, écoute-nous; sous l'onde fraîche et limpide où tu mêles aux tresses de tes cheveux parfumés des guirlandes de lys, écoute-nous au nom de l'honneur virginal, déesse de l'onde d'argent, écoute-nous et protége-nous.

» Écoute-nous et montre-toi au nom du grand Océan, par le trident de Neptune ébranlant la terre, par la démarche d'Amphitrite, par le front ridé du vieux Nérée et les attributs du magicien de Carpathie; par la conque de Triton et le charme du vieux devin Glaucus; par les jolies mains de Leucothoé et par son fils qui règne sur les plages; par les pieds gracieux de Thétis et les chants des douces Sirènes; par la tombe de la tendre Parthénope et le peigne d'or dont la belle Ligée se sert, assise sur un rocher de diamant, pour démêler sa douce chevelure; par toutes les nymphes au fin sourire que la nuit voit danser sur les eaux, parais, relève ta tête vermeille, quitte ton lit incrusté de corail, mets un frein à tes flots impétueux et réponds-nous. »

Sabrina se rend à l'appel du bon génie et vient délivrer lady Alice. Quelque court que soit son rôle, cette Sirène de Milton est, on le voit, une digne sœur de celles d'Homère. La mythologique invocation que lui adresse le bon génie est, au dire d'un juge compétent (1), un des plus mélodieux morceaux de la langue anglaise.

Après Milton, nous avons nommé Gœthe. Entre les deux poëtes, il s'est écoulé plus d'un siècle, et la science allemande a renouvelé, en quelque sorte, l'étude de l'antiquité. Gœthe a chanté les Sirènes, non pas seulement en poëte, mais en érudit. On sent que l'auteur du *Second Faust* a lu la *Symbolique* de Creuzer. Ses

(1) M. Amédée Pichot, à qui on doit une analyse et des citations du *Comus* dans *le Perroquet de Walter Scott*, t. I, p. 183.

Sirènes sont bien ces divinités ailées qui marient la majesté funèbre d'Égypte à la grâce souriante de la Grèce; aussi Méphistophélès, le vieux diable du moyen âge, est-il quelque peu dépaysé en si noble compagnie. Il erre, en compagnie du Sphinx, dans les champs de Pharsale, théâtre d'une nuit classique de Walpûrgis, digne pendant de celle du Brocken. C'est alors que les mélodieux concerts des Sirènes viennent frapper son oreille.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

« Quels sont ces oiseaux qui se bercent dans les rameaux des peupliers du fleuve?

LE SPHINX.

» Prenez garde à vous! de pareilles chansons ont déjà vaincu les plus forts.

LES SIRÈNES.

Pourquoi vous oublier au sein
De tant de merveilles hideuses?
Écoutez ces voix amoureuses,
Ces doux accords dont l'air est plein;
Voici déjà venir l'essaim
Des Sirènes harmonieuses.

LES SPHINX [les tournant en dérision sur la même mélodie].

Forcez-les à descendre au jour!
Elles cachent dans la ramure
Leurs affreuses griffes d'autour
Pour vous meurtrir, si d'aventure
Vous écoutez leurs chants d'amour.

LES SIRÈNES.

Fi de l'envie et de la haine!
Cherchons toute vapeur sereine,
Tous les plaisirs délicieux
Épars sous la voûte des cieux!
Que sur la terre et l'onde émue
On ne puisse voir en tous lieux
Que le geste libre et joyeux
Dont on fête la bienvenue! (1).

Gœthe semble avoir voulu personnifier dans les Sirènes l'égoïsme de la nature. Il leur prête un langage tantôt railleur, tantôt sévère, mais où se trahit la préoccupation de n'honorer les dieux qu'à cause des avantages qu'on peut tirer de leur culte. « Nous avons pour coutume, disent-elles, partout où trône le divin, dans le soleil et la lune, de prier : cela porte avantage. » Les Sirènes de Gœthe sont des déités sensuelles et qui cachent, sous une sorte d'enthousiasme religieux, un profond scepticisme. Le poëte, tout en restituant le type antique, y ajoute des traits nouveaux, et le souffle de l'esprit moderne se mêle ici au souffle d'Homère.

De nos jours, M. Arsène Houssaye a essayé en prose un travail archaïque du même genre, et cette étude ingénieuse, d'*après l'antique*, résume à peu près tout ce que les poëtes ont écrit sur ce sujet fécond.

LES SIRÈNES.

I.

RHYTHME PRIMITIF.

« Elles sont toutes là : Agœophone (Aglaophone), Pisinoé, Ligye, Molpo (Molpe), Parthénope; les unes nées des baisers de la mer sur le rivage et des baisers du soleil sur la vague amoureuse; les autres nées des danses de Terpsichore sur le fleuve Achéloüs.

» Les Sirènes sont sorties de la mer en chantant, quand Vénus a secoué les perles de son sein, son sein doux au regard et à la bouche comme une pêche des vergers de l'Olympe.

---

(1) *Faust*, de Goethe, traduit par M. Henri Blaze de Bury. Paris, Charpentier, 1840, p. 314.

» Elles sont là, « perfides comme l'onde, » groupées sur une île flottante, appelant à elles les lointains passagers.

» Celles qui, couronnées de perles et d'herbes marines, sont au sommet du rocher, jouant de la flûte et de la lyre, ce sont les *Vierges de l'Idéal.* Elles chantent les songes de la Poésie; elles voudraient entraîner les passagers dans les pays d'outre-mer, où l'Idéal pose ses pieds de feu et ses ailes de neige.

» Leurs yeux bleus parlent du ciel, leurs cheveux blonds parlent du soleil.

» Celles qui, couronnées de perles et de pampre vert, sont renversées contre les herbes fleuries du rocher, les voyez-vous tendre les bras et chanter : « Accourez, car nous sommes les *Passions humaines.* Nous sommes belles et savoureuses; nous enchaînons le monde dans nos bras de neige et dans nos chevelures d'ébène. »

» Celles qui, couronnées de corail éclatant comme la braise, sont couchées sur l'eau, enivrées par la mer comme les bacchantes par la grappe foulée, ce sont les *Voluptés furieuses,* — charmantes et cruelles.

» Celles-là ne chantent pas; mais les flots amoureux chantent en les baisant d'une lèvre humide (1). »

II.

LA CHANSON DES SIRÈNES.

« Nous sommes les Achéloïdes. Non loin du trône d'or, nageant dans l'azur où l'Amour sourit et répand des roses, nous chantons avec les vents et les vagues.

» Nous écrivons nos hymnes sur la mer; mais les Dieux jaloux effacent tous les jours nos hymnes.

» Passagers, qui voulez courir d'un monde à l'autre, arrêtez-vous dans notre palais; nous versons, dans une coupe d'argent, les délices et les altières voluptés.

» Nous racontons toutes les joies mystérieuses de Vénus, car nous avons assisté au banquet des Dieux : — les Dieux qui s'égaient quand Hébé leur verse l'ambroisie.

» Nous enseignons la Paresse qui aime l'Amour, l'Orgueil qui veut escalader le ciel, toutes les Passions tendres et violentes.

» Lachésis, fille de Jupiter, laisse pendre dans nos mains le fil de ta vie, ô voyageur! Viens à nous, et nous endormirons tes douleurs sur notre sein.

» Quand on nous a entendues, notre chant s'attache au cœur. Ulysse lui-même était pris par cette chaîne de roses.

» Mais Ulysse, attaché au mât du vaisseau par des chaînes de fer, ne pouvait accourir à nous. Ulysse fuyait lâchement devant les Passions.

III.

» Cependant le passager vient, ébloui par la beauté, enivré par la chanson des Sirènes.

» Il se précipite au sommet du rocher, à travers les herbes,—les herbes fleuries qui lui déchirent les pieds jusqu'au sang.—Il veut saisir les *Vierges de l'Idéal,* mais elles s'évanouissent dans la vague qui passe. Il tombe dans les bras des *Passions humaines,* qui le poussent tout meurtri dans les bras insatiables des *Voluptés furieuses,* les louves et les lionnes sombres et rayonnantes.

» Il croit sourire à la vie, mais la mort est là qui veille sur les folies de son cœur.

» Les Sirènes, ce sont les Passions de la vie,—adorables, folles et cruelles;—le vrai sage les traverse sans se faire enchaîner au mât du vaisseau; — le poëte ne les fuit pas comme le vieil Ulysse; il se jette éperdûment dans leurs bras, il s'enivre de leurs chansons, il creuse sa tombe avec elle.

» Car le poëte dit que la sagesse est stérile, surtout quand elle se nomme Pénélope et qu'elle enfante Télémaque (2). »

Des créations inspirées par la fable classique si nous passons à celles qui relèvent des mythes du Nord, c'est Shakspeare que nous aurons à citer en première ligne. Dans *la Tempête*, il évoque les esprits des eaux, les Nix; dans *le Songe d'une nuit d'été*, il fait chanter les Elfes, ces petits génies élémentaires des bois, des fleuves et des montagnes. « Venez sur ces sables d'or, dit Ariel aux esprits des eaux; enlacez vos mains unies; tandis que vous vous rendez le salut et le baiser, les sauvages eaux s'apaisent. Formez çà et là des danses gracieuses.... » et la poétique vision se déroule. Les doux accents des compagnons d'Ariel portent l'espoir et le calme dans l'âme du prince naufragé, Ferdinand. Shakspeare fait donc de ces esprits des eaux des génies essentiellement secourables et bienfaisants. Il contredit ainsi la plupart des vieilles légendes du Nord; mais qui songerait à s'en plaindre? Dans *le Songe d'une nuit d'été*, il rend plus fidèlement le caractère des Elfes. Écoutez d'abord la fée qu'il introduit au second acte de son ravissant poëme :

---

(1) Remarquons qu'ici M. Arsène Houssaye s'est conformé à la division traditionnelle des Sirènes en trois groupes principaux.

(2) Arsène Houssaye, *Poésies complètes.* Paris, Charpentier, 1850, 1 vol. in-18, p. 105 et suiv.

LA FÉE.

« Sur les coteaux, dans les vallons, à travers les buissons et les bruyères, au-dessus des parcs et des enceintes, au travers des feux et des eaux, j'erre au hasard en tous lieux, d'un mouvement plus doux que la sphère de la lune. Je sers la reine des fées, j'arrose ses cercles magiques sur la verdure; les plus hautes primevères sont ses tendres élèves. Vous voyez des taches de pourpre sur leurs robes blondes : ces taches sont les rubis, les bijoux des fées; c'est dans ces taches que vivent leurs sucs odorants. Il faut que j'aille recueillir ici quelques gouttes de rosée, et que je suspende une perle sur la tige de chaque primevère (1).

Plus loin, c'est toute une scène magique qui s'offre à nous. Comme le paysan de l'île de Rügen, qui avait surpris les ébats des Elfes, nous assistons à une de ces veillées mystérieuses qui n'ont d'ordinaire pour témoins que la lune et les bruyères.

(La reine des Fées paraît avec sa cour.)

LA REINE.

« Allons, un rondeau et un air de fées; et ensuite, avant la troisième partie d'une minute, chacune à vos fonctions : les unes à tuer le ver caché dans le sein odorant des boutons de rose, les autres à faire la guerre aux chauves-souris, pour avoir leurs ailes de peau, afin d'en habiller mes petits sylphes; d'autres, à écarter la chouette, qui, dans la nuit, nous insulte de son cri sinistre, étonnée de voir nos légers esprits. — Chantez maintenant pour m'endormir, et après, laissez-moi reposer et allez à vos offices.

PREMIÈRE FÉE.

» Vous, serpents tachetés au double dard, épineux porcs-épics, ne vous montrez pas. Lézards, aveugles reptiles, gardez-vous d'être malfaisants; n'approchez pas de notre Reine.

CHOEUR DE FÉES.

» Philomèle, commence ta douce mélodie, et, par ton doux murmure, appelle le sommeil. Landore, Landore, Landore. Que nul trouble, nul charme, nul maléfice n'interrompe le repos de notre reine. Bonsoir.

SECONDE FÉE.

» Araignées filandières, n'approchez pas; loin d'ici, insectes aux longues jambes. Éloignez-vous, noirs escarbots. Vers et limaçons, n'offensez pas notre Reine.

(Le chœur répète son couplet.)

PREMIÈRE FÉE.

» Allons, partons; tout est en ordre; qu'une de nous veille, sentinelle suspendue dans l'air. »

(La Reine s'endort, les Fées sortent.)

Après Shakspeare, qui citerons-nous, si ce n'est Gœthe encore, que nous retrouvons sur le terrain de la poésie du moyen âge non moins à l'aise que sur celui de la poésie classique? Tout le monde connaît son *Roi des Aulnes*, dont les chants magiques tuent un enfant dans les bras de son père. Tout le monde connaît aussi sa ballade du *Pêcheur;* mais ce dernier poëme tient de trop près à notre sujet pour que nous jugions inutile de le citer :

« Un pêcheur était assis au bord de l'eau, et regardait tranquillement sa ligne. Tout à coup les ondes se séparent et laissent sortir une femme humide.

» Elle lui chante et lui dit : « Pourquoi attires-tu ma couvée à une mort cruelle? Si tu savais combien le poisson est heureux au fond » de l'eau, tu y descendrais toi-même pour chercher la félicité. »

» L'eau mugit et grossit, et mouille les pieds du pêcheur.

» Un amour indicible s'empare de son cœur. Elle lui parle, elle lui chante; c'en est fait de lui. Elle l'attire; il se laisse aller, et on ne l'a plus revu. »

Un poëte de la fin du dernier siècle, le doux et mélancolique Matthisson, a aussi chanté les Elfes. Son petit poëme, que nous allons citer, se distingue à la fois par l'élégance et la fraîcheur :

LA REINE DES ELFES.

« Sous la lune, qui est égal à nous, Elfes agiles et légers? Nous nous mirons dans la rosée de la prairie, éclairée par les étoiles. Nous dansons sur la mousse du ruisseau; nous nous berçons sur les germes naissants, et nous dormons dans le calice des fleurs!

---

(1) Shakspeare, *Œuvres complètes*, traduction de Letourneur (voyez *le Songe d'une nuit d'été*, acte II, scène I).

» Elfes des montagnes, Elfes des forêts, suivez votre Reine sur le gazon perlé par la rosée! Portés sur les toiles d'araignées, entourés de l'éclat du ver luisant, venez, accourez à la danse, à la lumière de la lune!

» Que, léger comme l'air, un voile pur, blanchi sur les tombes froides à la lueur des étoiles, vous entoure. Vous tous, sur les monts, dans les vallées, dans les forêts, dans les prairies, sur la mousse, dans les roseaux, dans les blés, dans les buissons, venez, accourez à la ronde.

» Sous les feuilles des orties, nous avons une belle salle de danse. Une blanche gaze de brouillards nous cachera; nous tournerons rapidement, nous voltigerons avec légèreté. Une troupe de gnomes sombres sortira de terre et jouera de la harpe et du violon.

» Venez, accourez à la danse! Venez tous, portés sur les toiles d'araignées argentées. La ronde des Elfes tourne rapidement. Où est le pied qui jamais ne glisse? Nous autres Elfes, nous voltigeons comme des Zéphirs; les herbes ne se courbent pas sous nos pas (1). »

Citer, à propos des Sirènes, toutes les légendes, tous les récits dictés en Allemagne par la fantaisie populaire ou par l'imagination des poëtes, ce serait entreprendre une tâche impossible. Presque tous les lacs y ont leur *Wasserfraulein*, leur Ondine. Ces Sirènes germaniques raffollent de la danse. Dans la Franconie surtout elles abondent, s'il faut en croire l'auteur de recherches curieuses sur la mythologie allemande, M. F. Panzer. On rencontre des *Wasserjungfrauen* à Ostheim, à Schweinfurt, à Wurzbourg, etc.; elles fréquentent les bals villageois. Très souvent le charme de la danse leur fait oublier l'heure fatale où elles doivent rentrer sous les eaux; quand alors elles retournent dans leur humide empire, c'est pour ne plus reparaître (2).

Citons, pour terminer cette revue de créations germaniques sur les Sirènes, deux types que la fantaisie d'un charmant poëte, Henri Heine, a consacrés : Lorelei et la princesse Ilse. Lorelei est cette fée des bords du Rhin dont les chants perfides égarent les bateliers et les entraînent dans les gouffres du fleuve. Avant de citer le poëme de Heine, il est bon de faire connaître le chant de Clément Brentano, inspiré par une des nombreuses versions de la légende :

CHANT DE LORELEI.

« A Bacharach, près du Rhin, vivait une enchanteresse; elle était belle et tendre, elle entraînait tous les cœurs.
» Elle perdit bien des hommes du pays d'alentour; rien ne pouvait préserver de ses chaînes.
» L'évêque la fit appeler au tribunal saint. Sa beauté était telle qu'il finit par l'absoudre.
» Et attendri : « Pauvre Lorelei, lui dit-il, qui donc t'a entraînée dans la méchante magie?
» — Sire évêque, faites-moi mourir; je suis lasse de la vie. Hélas! ceux qui me regardent sont tous perdus.
» Mes yeux sont deux flammes; mon bras est une baguette magique! Jetez-moi aussi dans les flammes; rompez sur moi le bâton de justice.
» —Je ne puis te condamner avant que tu me dises pourquoi déjà mon cœur brûle de tes feux?
» Je ne puis rompre le bâton de justice sur toi, belle Lorelei, car je briserais aussi mon pauvre cœur.
» —Sire évêque, ne riez pas méchamment de moi, pauvre femme. Demandez pour moi miséricorde à Dieu.
» Je ne puis vivre plus longtemps; je n'aime personne. C'est la mort que je veux; pour la quérir, je viens à vous.
» Mon bien-aimé m'a trompée; il s'est détourné de moi; il est parti d'ici pour un lointain pays.
» Des yeux tendres et sauvages, des joues rouges et blanches, des paroles douces et modestes, voilà mon cercle magique.
» Moi-même je dois y périr. Ah! le cœur me fait si mal! Quand je vois mon image, de douleur, je voudrais mourir.
» Rendez-moi justice, que je meure en chrétienne. Tout doit disparaître pour moi, puisqu'il m'a quittée. »
» L'évêque envoie quérir trois chevaliers : « Menez-la au couvent. » Va, Lore! Que Dieu ait ta folie en pitié!
» Tu dois devenir nonne, nonnette blanche et noire, t'apprêter sur terre au voyage funèbre.
» Les trois chevaliers chevauchent vers le cloître; la belle Lorelei est au milieu d'eux.
» Chevaliers, laissez-moi monter sur ce rocher; je veux voir encore une fois le château de mon bien-aimé.
» Je veux encore une fois voir le Rhin si profond; ensuite j'irai au cloître, je me ferai vierge de Dieu! »
» Le rocher est bien escarpé, sa pente est bien rapide, mais elle grimpe dessus et arrive en haut.
» La pauvre vierge dit : « Une barque vogue sur le Rhin; celui qui est dedans doit être mon chéri!
» Mon cœur devient joyeux! Oui, c'est mon bien-aimé! » Elle se penche bien bas et tombe dans le Rhin. »

---

(1) S. Albin, *Chants populaires de l'Allemagne*, p. 272-273. La croyance aux Elfes a inspiré de nos jours à une foule de poëtes allemands des contes fort gais et pleins de fraîcheur. Citons entre autres celui de L. Tieck, *Die Elfen*, dans le *Phantasus*; la nouvelle : *Die Vogelscheuche*, du même; un passage d'un autre conte, intitulé : *Cordelia*, de A. Treuburg (Friedr. Vischer), dans l'*Almanach des poëtes souabes*, de Mörike et Zimmermann; enfin un joli poëme lyrique d'A. Becker, intitulé : *Jung Friedel der Spielmann* (le jeune Friedel, ménétrier). Stuttg. et Augsb., Cotta, 1854.

(2) Voyez plus haut, Ire partie, chapitre II, *les Sirènes dans les mythologies du Nord et dans les Légendes populaires du moyen âge*.

Voici maintenant la *Lorelei* de Henri Heine :

« Je ne sais pourquoi je suis si triste. C'est un conte des vieux temps, dont le souvenir ne me quitte plus. L'air est frais, la nuit tombe et le Rhin coule tranquillement. Le sommet de la montagne scintille aux rayons du soleil couchant.

» La plus belle vierge est assise là haut. Sa parure d'or brille ; elle peigne sa chevelure dorée avec un peigne d'or, en chantant une chanson sur une mélodie merveilleuse et puissante.

» Le pêcheur, dans sa petite nacelle, est saisi d'une douleur étrange. Son regard est fixé sur la hauteur ; il ne voit point les rochers. Je crois que les flots engloutiront pêcheur et nacelle. C'est la Lorelei, avec ses chansons, qui en est la cause. »

La princesse Ilse est une naïade du Harz qui n'est ni moins gracieuse ni moins perfide que Lorelei (1).

« Je suis (c'est elle qui parle), je suis la princesse Ilse, et j'habite l'Ilsenstein. Viens avec moi dans mon château, nous voulons être heureux.

» Je veux baigner ta tête avec mon flot clair ; il faut que tu oublies tes peines, mon soucieux compagnon.

» Dans mes bras blancs, sur mon sein de neige, il faut que tu te reposes, et que tu rêves aux vieilles joies féeriques.

» Je veux t'embrasser, te caresser, comme j'ai embrassé, caressé maintes fois le cher empereur Henri.

» Laissons les morts à la mort, les vivants appartiennent à la vie. Je suis jeune et belle ; mon cœur joyeux frémit.

» Viens dans mon château, dans mon château de cristal. Là dansent de jeunes demoiselles et des chevaliers, là les jeunes gens mènent leur folle ronde.

» Entends-tu le frôlement des robes de soie, le cliquetis des éperons ? Les nains jouent de la trompette et donnent du cor.

» Je veux que mon bras t'enlace comme il enlaçait l'empereur Henri ; alors je lui fermais les oreilles quand résonnait la trompette. »

Les Sirènes de Heine personnifient surtout la Volupté : c'est le côté terrestre du type légendaire qui l'a frappé. Notre grand poëte national Béranger, dans ses dernières chansons, a présenté la Sirène sous le même aspect.

LA SIRÈNE.

Les flots sommeillent au rivage ;
Au ciel brille un beau soir d'été.
Plus de bruit, tout dort sur la plage,
Le vent, le travail, la gaieté.
Du sein de l'onde un mot surnage,
Mot que la nuit fera redire au jour :
Amour ! Amour ! (*Bis.*)

Qui dit ce mot ? C'est la Sirène
Guettant sa proie aux bords des eaux.
Malheur à celui qu'elle entraîne
Jusqu'à sa couche de roseaux !
Déjà, pas à pas, sur l'arène,
D'elle s'approche un bel adolescent,
En rougissant.

Accours, dit-elle, Amour me presse ;
Pour tous les cœurs j'ai des échos.
A moi d'enhardir la jeunesse ;
Je te soutiendrai sur les flots.
Échappe au mors de la sagesse ;
Qui ceint le front de ses enfants blafards
De nénuphars.

L'Amour fait scintiller les ondes
Où nous folâtrons sans souci ;
Combien, dans nos grottes profondes,
Tombent, qui nous disent : Merci !
C'est dans le plus joyeux des mondes
Que va te luire un éternel été
De volupté.

Goûte aux plaisirs qu'on nous envie ;
Caresse mon sein palpitant.
Chez vous quelle âme est assouvie ?
Vos feux n'échauffent qu'un instant.
La vie, enfant, la douce vie,
N'est parmi nous, qui savons l'attiser,
Qu'un long baiser.

L'adolescent plonge dans l'onde.
Qui l'a revu ? Nul depuis lors.
Mais qu'au soir la Sirène immonde
Chante encor l'Amour sur nos bords,
Une voix qui n'est plus du monde
Crie aux passants, saisis, tremblants d'effroi :
Priez pour moi (1). (*Bis.*)

---

(1) Voici une des légendes relatives à cette Mélusine germanique : « La demoiselle de l'Ilsenstein (la princesse Ilse) était assise sur une pierre et faisait la lessive. Un charbonnier vint à passer et l'aperçut. Elle lui dit qu'il pourrait la sauver, mais qu'il ne devait point regarder derrière lui avant d'avoir passé le deuxième pont. Comme il venait de passer le premier pont, il se retourna tout à coup. Ce qu'il vit alors à terre, non loin sans doute d'une empreinte de pas de cheval, la légende le dit, mais nous ne le répéterons pas. Il en ramassa un peu, et quand il fut rentré chez lui, il se trouva que c'était de l'or. Cependant, comme il s'était déjà retourné avant d'avoir atteint le second pont, la demoiselle de l'Ilsenstein n'était délivrée qu'à moitié ; par en haut elle était femme, par en bas poisson. » (Prohle, *Unterharzische Sagen*, p. 108, n° 269.)

(2) *Dernières chansons de P.-J. de Béranger, de 1834 à 1851, avec une lettre et une préface de l'auteur.* Paris, Perrotin, 1857, 1 vol. in-8, p. 147-149.

Il appartenait à un écrivain éloquent familiarisé avec les chefs-d'œuvre de la science et de la poésie germaniques, à M. Edgar Quinet, le traducteur de Herder et l'auteur d'*Ahasverus*, d'introduire dans l'interprétation du type classique de la Sirène une nuance plus sévère et de le ramener à la hauteur où l'avait placé Gœthe. Son poëme de *la Sirène* (1) évoque sous ce nom la nature même, cette âme du monde qu'ont célébrée les philosophes antiques, et qui se révèle sous mille formes depuis le commencement des âges dans les harmonies de la terre, du ciel et des eaux. S'il est vrai que tous les poëtes ne se sont point placés à un point de vue aussi élevé, si l'on peut reprocher à quelques écrivains d'avoir altéré le charme idéal du gracieux fantôme que nous venons de suivre à travers toutes les mythologies, que dire des savants qui ont aussi voulu introduire la Sirène dans leurs nomenclatures? Nous osons à peine avouer ce qu'ils ont fait de cette création mythologique. Un *batracien*, voilà ce qu'est devenu pour eux la Sirène!

On donne ce nom, en effet, à un petit animal qui forme le sixième genre de l'ordre des batraciens (pl. X, fig. 89 et 90). Il y a la *Sirène* proprement dite, la *Sirène lacertine*, la *Sirène rayée*, la *Lépidosirène*, etc.

Laissons ici parler Buffon, ou plutôt ses savants continuateurs. Voici le signalement que M. F.-M. Daudin donne de la Sirène dans l'*Histoire naturelle des reptiles*, faisant suite aux œuvres de Buffon, et partie du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Sonnini (2) : « Corps oblongé, cylindrique, terminé par une queue comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse, adhérente. Pieds antérieurs digités; pas de pieds postérieurs; des branchies persistantes.

» Le reptile qui sert à former ce dernier genre des batraciens fut découvert en 1765 par Alex. Garden, dans l'eau douce, près de Charles-Town, en Caroline, et Linnäus, l'ayant reçu, en fit ainsi mention dans une lettre datée d'Upsal le 25 décembre 1765, et qui fut imprimée l'année suivante avec une gravure, dans les Mémoires de l'Académie de cette ville : « J'ai reçu, dit-il, le rare bipède, muni d'ouïes et de poumons, du docteur » Garden. L'animal est probablement le têtard de quelque espèce de lézard (salamandre), et je désire fort que » le docteur en fasse la recherche. Si cet animal n'éprouve aucune métamorphose, il appartient à l'ordre des » *nantes*, qui ont des poumons et des ouïes, et, si cela est, il doit faire un genre nouveau, bien distinct, qui » serait très convenablement nommé *Sirène*. Je ne puis exprimer combien ce bipède m'a occupé. Si c'est une » larve, le docteur en trouvera sans doute quelques-unes avec quatre pieds. Il n'est pas aisé de concilier cet » animal avec une larve de la famille des lézards, ses doigts étant garnis de griffes... Après tout, je n'ai jamais » vu de créature dont j'aie plus désiré de connaître la véritable nature. »

» Bientôt après, Linnäus plaça la Sirène dans un ordre particulier, sous le nom d'*Amphibia meantes ;* mais Gmelin, entraîné sans doute par l'opinion de Camper, rangea la Sirène dans la classe des poissons, à la fin du genre des murènes. Maintenant il paraît à peu près prouvé que la Sirène a toujours des branchies persistantes et frangées, en trois ou quatre rameaux sur chaque côté du cou, et seulement deux pattes en avant du corps; car tous les individus observés jusqu'à ce jour offrent les mêmes caractères, et surpassent même quelquefois en longueur les plus grandes salamandres, entre autres celle des monts Alleganis, récemment découverte en Virginie par Michaux : cette salamandre n'ayant que 13 pouces, tandis que la Sirène en a jusqu'à 30 ou 40.

» Je soupçonne qu'il faut regarder, au contraire, comme le vrai têtard de cette salamandre celui qui est placé dans la collection du professeur Hellwig, à Brunswick, et qui fut pêché dans le lac Champlain, vers le nord de l'Amérique, où il est regardé comme venimeux par les pêcheurs. »

Daudin décrit ensuite une autre espèce de Sirène, la *Sirène lacertine* (*Siren lacertina*, *palmis tetradactylis*). « Ce singulier animal, dit-il, parvient jusqu'à plus de 3 pieds de longueur totale; il habite dans les lieux marécageux, au fond des eaux stagnantes de l'Amérique septentrionale, principalement dans la Caroline, où il est connu des habitants sous le nom de *mud iguana*. Sa forme, assez semblable à celle de l'anguille et sa peau visqueuse, dépourvue d'écailles, lui donnent quelques rapports avec les murènes et les anguilles; la Sirène a aussi sa queue comprimée, obtuse, munie d'une petite membrane adipeuse sans rayons et placée

(1) Voyez l'édition des *Œuvres complètes* d'Ed. Quinet. Paris, Pagnerre, t. IV, et la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1843.

(2) Paris, Dufart, an XI, t. VIII, p. 269.

verticalement. Sa bouche est petite, peu fendue, garnie de plusieurs rangs de petites dents aiguës sur le palais et à la mâchoire inférieure, qui est plus courte que la supérieure. Les yeux sont très petits, ronds, latéraux, non saillants, plus apparents cependant que ceux du protée anguillard. La peau noirâtre, est légèrement grenue et poreuse, avec une ligne formée de petits traits blanchâtres, prolongée depuis les pieds jusqu'à la queue. Les pieds, situés derrière les branchies, sont amincis, longs d'un pouce environ, formés du bras, de l'avant-bras et de quatre doigts armés d'ongles pointus. On voit des plis transversaux sur tout le dos de ce reptile. » Palisat Beauvois a rapporté de la Caroline une Sirène qu'il a prêtée à Cuvier pour la disséquer...

« Linnäus a prétendu que la Sirène peut sortir de l'eau et marcher sur la terre dans les temps secs; il lui indique quatre branchies externes, tandis que les individus observés jusqu'à présent en avaient seulement trois de chaque côté. »

« Je soupçonne qu'on rencontre aussi la Sirène lacertine dans les marais de Surinam, et que ce singulier reptile y est nommé *warappa* par les habitants. Voici même ce que le capitaine Stedman rapporte au sujet de cet animal, qu'il regarde à tort comme un poisson : « Comme nous manquions presque entièrement de munitions de bouche, nous y suppléâmes heureusement par une grande quantité de poissons, parmi lesquels était la *jackie*, qui se change en grenouille; il y avait aussi du *warappa*, qui est de la même forme et aussi bon; tous les deux ont beaucoup de chair et sont très gras. Ces poissons se trouvaient si abondamment dans les marécages où les laissait la retraite des eaux, que les nègres les prenaient à la main, mais plus généralement en frappant dans la boue au hasard avec leurs serpes ou leurs sabres; ils ramassaient ensuite les tronçons et nous les apportaient (1). »

Le batracien dont nous venons de donner une description n'appartient pas à notre sujet; mais nous devions noter ce souvenir du mythe antique pénétrant jusque dans la science. Notons également quelques anciennes acceptions du mot Sirène chez les naturalistes.

Aristote nous apprend que les Grecs appelaient *nymphes* les abeilles au moment de leur transformation (2), et que, parmi les noms donnés à ces insectes, se trouvait aussi celui de σειρήν (3). Pline, Elien (4), Suidas, Hesychius et le scoliaste d'Homère font la même remarque. Comme les anciens attribuaient au miel des propriétés merveilleuses et surtout une grande puissance de conservation, qu'ils l'employaient dans leurs sacrifices, particulièrement pour les libations en l'honneur des morts, qu'ils en faisaient des offrandes aux divinités infernales, à Pluton, à Hécate, aux Furies, et le regardaient comme un aliment principalement destiné aux rois et aux dieux (5), le miel et l'insecte qui le produit prirent une signification symbolique et eurent un rôle à jouer dans les mystères (6). Les prêtresses de plusieurs divinités, notamment de Cérès et de Proserpine, ainsi que les Pythies de Delphes, se nommaient *Mélisses*, qui veut dire *abeilles* (7). Les nymphes aussi étaient souvent appelées Mélisses, et comme les Muses avaient l'abeille pour symbole. Enfin les Grecs donnaient encore ce nom aux femmes parce qu'outre la douceur, il exprimait la plénitude de la prospérité, de la

(1) *Voyage de Stedman à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane*, in-8, t. I, p. 327 et suiv.

(2) On emploie encore ce terme de nos jours pour exprimer l'état de certains insectes pendant les périodes de reproduction et de transformation.

(3) Arist., *Hist. animal.*, lib. V, cap. 17, 5. — Idem, *ibid.*, IX, 27, 1.

(4) Plin., *Hist. anc.*, XI, 16. — Æl., *Hist. anc.*, IV, 5, σειρήν μελισσης ὄνομα, et V, 42.

(5) On bourrait de miel la bouche de Dyonisos enfant, et la nourrice de Jupiter, daus certains mythes, prend le nom de *Mélissa*, la *nymphe du miel*, selon Creuzer.

(6) Creuzer, *Relig. de l'antiq.*, t. III, 2e part., p. 494-495 et p. 681 sqq.

(7) Lobeck (*Aglaoph.*, p. 817 sqq.) conteste ici toute idée de miel et d'abeilles, tirant directement, avec Ménage, le substantif Μέλισσα du verbe μελίσσω, μειλίσσω, *propitio*, ainsi que le fait remarquer M. Guigniaut, dans une note sur le passage de Creuzer où se trouve exprimée l'opinion ci-dessus. (Voyez aussi t. III, 3e part. des *Relig. de l'antiq.*, note 16 : *Du Symbole de l'abeille et de ses sens divers*, les curieuses recherches de M. Vinet, concernant les auteurs qui ont traité diversement cette question.) En tout cas, il est bon de remarquer qu'une confusion d'étymologie n'est pas toujours un cas rédhibitoire, car des rapprochements de mots conduisent à des rapprochements d'idées, et ceux-ci à la création d'attributs, d'emblèmes qui peuvent fort bien ne pas se rattacher à l'idée principale, mais à quelques-unes des idées accessoires qu'elle a enfantées. — Cf. Pind., *Pyth.*, IV, 106 *ibi* Schol.; Eurip., *Hippolyt.*, 72, et Schol., Théocrit., XV, 94.

sagesse, de l'innocence et de la justice (1). *Douce comme le miel* (Μελιτώδεις) devint ainsi une épithète flatteuse, et l'insecte dont nous parlons fut pris pour symbole de la douceur dans le discours et dans le chant. Le scoliaste d'Homère compare le bourdonnement des abeilles à un air triste, et l'on prétendit, dès ces temps reculés, qu'elles avaient le sentiment du rhythme et de l'harmonie, parce qu'elles se montrent sensibles au bruit de l'airain (2). Il n'en fallait pas davantage pour donner aux mythologues l'idée de rapprocher les abeilles des Sirènes. Plusieurs sont d'avis qu'Homère lui-même laisse entrevoir le rapport mythique des premières avec les secondes. Les dangereuses Sirènes auxquelles échappa Ulysse, disent-ils, sont assises dans un *pré fleuri* (et l'on sait combien les abeilles recherchent les prairies émaillées de fleurs); leur voix est *mielleuse* (ὄψ μελίγηρυς, vers 187), et Ulysse bouche les oreilles de ses compagnons avec de la cire (κηρὸν μελιηδέα) (3). D'un autre côté, les Sirènes, nymphes de Proserpine, accompagnent les chants funèbres en l'honneur des morts, et le miel, suivant Creuzer, soit à cause de sa vertu soporifique, soit à raison du dogme antique de la douceur de la mort, était devenu l'emblème de ce dogme, si bien qu'on le présentait en offrande aux divinités souterraines (4). Ce n'est pas ici le lieu d'examiner sur quel fondement repose toute cette symbolique des abeilles, ainsi que l'assimilation de ces insectes aux Sirènes : ce que nous voulons constater, c'est que les commentateurs ont été bien près d'enlever les Sirènes à leurs prés fleuris et à leurs rochers arides pour les loger dans une ruche.

« En Arabie, dit saint Isidore de Séville, il y a des serpents ailés nommés *Sirènes*, dont la course est tellement rapide qu'on l'a comparée à celle des chevaux, et qu'on a même prétendu qu'ils peuvent voler. Leur venin est si dangereux qu'on succombe à leur morsure avant d'avoir ressenti la moindre douleur (5). » D'autres, comme Archippe, retrouvent les Sirènes parmi des oiseaux indiens qui attiraient leurs victimes par la douceur de leur ramage, et qui les déchiraient ensuite pour satisfaire leurs instincts carnassiers (6). Ce qui donnerait quelque apparence de vérité à cette conjecture, ce serait l'existence, non pas dans l'Inde, mais en Afrique, de l'oiseau nommé *sirénas*, auquel M. de Hammer, dans l'*Amalthea*, rattache l'origine des Sirènes de la fable. Il prétend que cet oiseau est celui qui, d'après un mythe rapporté dans le *Ferhengi Schnuri* (IIᵉ vol., f. 90), fait entendre à travers les ouvertures de son bec des sons harmonieux (7). Mais il est bien difficile de ne pas mettre cette notion d'histoire naturelle au rang des vagues conjectures plutôt faites pour engendrer de nouvelles erreurs, que pour aider à la découverte de la vérité. Quoi qu'il en soit, on voit maintenant que sur le terrain scientifique, les Sirènes sont tantôt une mouche ou un oiseau, tantôt un serpent ou un batracien. Ici, comme dans la mythologie, nous les retrouvons munies d'ailes, ou simplement pourvues d'une queue de reptile; elles rampent sur la terre ou elles s'élèvent jusqu'aux cieux.

Un dernier emploi du terme dont nous passons en revue les sens divers, va nous reporter dans les hautes régions où le divin Platon place les gracieuses enchanteresses. En effet, c'était aux astres, comme nous l'apprennent d'anciens lexiques, que l'on donnait encore le nom de *Sirènes*. Placée à cette hauteur, la création d'Homère se confond avec celle de Platon, et la musique des sphères s'identifie à celle des Sirènes. Dans le chapitre suivant, le rôle de musiciennes, que celles-ci remplissent soit sur la terre, soit dans les cieux, sera l'objet de nos recherches, et cette nouvelle étude complétera les notions qui, dans l'ordre mythologique comme dans l'ordre historique, nous ont aidé à préciser le caractère de ces divinités.

---

(1) Comme aussi les âmes des justes qui devaient regagner la céleste patrie.

(2) Ælian., V, 13. — Ovid., *Fast.*, III, 739.

(3) Panzer, *loc. cit.*, p. 387 et suiv. — Spanh., *loc. cit.*

(4) Creuzer, *loc. cit.*

(5) Isid., *Hisp.*, lib. XII, cap. IV, *De Portentis*, des monstres.

(6) Beger, *loc. cit.*, p. 36.

(7) « So sind die *Sirenen* welche gefiedert waren... ursprünglich nichts als der afrikanische Vogel Sirenas. » (Voyez la lettre de M. J. de Hammer, *Ueber den Ursprung griechischer Mythen und Götterbenennungen aus dem Orient* (Wien, 27 jän. 1821), dans C.-A. Böttinger, *Amalthea oder Museum der Kunstmythologie u. bildlichen Alterthumskunde.* Leipz., 1820, t. II, p. 115.)